

# Le combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale tome 1 : la Hongrie

ZSUZSA FERGE

KATALIN TAUSZ

ÁGNES DARVAS

Bureau international du Travail  
Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale

Copyright © Organisation internationale du Travail 2003  
Première édition 2003

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Zsuzsa Ferge, Katalin Tausz, Ágnes Darvas  
Le combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale  
tome 1 : la Hongrie  
Budapest, Bureau international du Travail, 2003

ISBN 92-2-213214-9  
ISBN 92-2-214345-0 (version PDF)

*Egalement disponible en anglais : Combating Poverty and Social Exclusion Volume 1 A Case Study of Hungary (ISBN 92-2-113214-5), Budapest, 2002.*

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email : [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org) ou par notre site web: [www.ilo.org/pblns](http://www.ilo.org/pblns)

*Imprimé en Hongrie*

# A propos des auteurs

**Zsuzsa Ferge** est née à Budapest en 1931. Economiste de formation, elle a travaillé en statistiques sociales, en sociologie, et en politiques sociales. Elle est devenue professeur de sociologie à l'Université Eötvös Loránd de Budapest, en 1988, et a fondé le premier département de politiques sociales en Hongrie en 1989. Elle a pour principaux domaines d'intérêt la structure de la société, les inégalités sociales, et la pauvreté. Elle a enseigné comme professeur associé dans des universités françaises, britanniques et américaines, et elle a beaucoup publié. Elle est membre de l'Académie européenne et de l'Académie hongroise des Sciences ; elle a reçu un diplôme *honoris causa* de l'Université d'Edimbourg.

**Katalin Tausz** a obtenu un doctorat de sociologie à l'Université Eötvös Loránd de Budapest en 1996. Elle avait commencé sa carrière universitaire à l'Université d'Agriculture comme chargée de cours de philosophie en 1973. Depuis 1978, elle travaille à l'Université Eötvös Loránd, où elle est devenue récemment directrice du département du travail et de l'action sociale. Elle a un grand nombre de publications en hongrois et en anglais. Ces dernières années, ses recherches se sont concentrées sur la pauvreté, la sociologie des handicapés et les problèmes liés à la gouvernance dans le domaine de l'action sociale.

**Ágnes Darvas** est maître-assistante au Département du Travail et de l'Action sociale de l'Université Eötvös Loránd depuis 1997. Auparavant, elle avait obtenu une licence d'éducateur spécialisé pour les enfants ayant des troubles émotionnels et une licence de sociologie. Elle a fait son doctorat à l'Université ELTE en politiques sociales. Elle a, pour principaux domaines d'intérêt, la pauvreté de l'enfance, les systèmes de protection des familles et les actions destinées à soutenir le bien-être des enfants.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	7
<b>Résumé</b>	11
<b>Introduction</b>	17
<b>SECTION 1</b>	
<b>L'échantillon de l'enquête</b>	23
1.1    Composition	23
1.2    La situation en matière de revenus	27
<b>SECTION 2</b>	
<b>Les revenus de transferts sociaux</b>	31
2.1    Les principales sources de revenu	31
2.2    Information et accès aux prestations	36
2.3    L'efficacité du système de prestations	40
<b>SECTION 3</b>	
<b>Les prestations familiales</b>	43
<b>SECTION 4</b>	
<b>Chômage et dispositions en matière de chômage</b>	47
4.1    Qui sont les chômeurs ?	47
4.2    Les dispositions en matière de chômage	49

<b>SECTION 5</b>	
<b>Les pensions</b>	53
5.1 La situation des pensionnés dans l'échantillon	53
5.2 La préparation de la vieillesse	55
<b>SECTION 6</b>	
<b>L'accès et le recours au système de santé</b>	59
6.1 La protection offerte par le système	59
6.2 L'accès aux services – la satisfaction des besoins	60
6.3 Qui est touché par le manque d'argent ?	62
<b>SECTION 7</b>	
<b>Que signifie être pauvre ?</b>	65
7.1 La satisfaction des besoins	
– Que peuvent se permettre les pauvres ?	65
7.2 Le sentiment subjectif de pauvreté	68
7.3 La vision de l'avenir	71
7.4 De l'exclusion sociale ?	72
<b>SECTION 8</b>	
<b>Recommandations en matière de politiques</b>	75
<b>Annexe 1</b>	
<b>Description de l'enquête et de l'échantillon</b>	81
<b>Annexe 2</b>	
<b>Tableaux</b>	89
<b>Annexe 3</b>	
<b>Questionnaire</b>	159
<b>Bibliographie</b>	201

# Avant-propos

Voici le premier des deux volumes étudiant la pauvreté et l'exclusion sociale dans les économies en transition d'Europe centrale et orientale. Les études ont été entreprises dans le cadre d'un projet de l'OIT, *Renforcer la protection sociale en Europe centrale et orientale par la recherche et la coopération technique*, parrainé par le gouvernement français. La partie "recherche" du projet analyse la restructuration des régimes de protection sociale dans une sélection de pays, en accordant une attention particulière à l'efficacité de leur traitement des problèmes de pauvreté qui naissent ou persistent au cours de la transition. Les études examinent à la fois la formation des politiques sociales dans les nouvelles démocraties pluripartites de la région et les premières expériences de mise en œuvre des réformes. Elles ont pour objectif large d'offrir aux pays qui débattent encore de réformes des comptes-rendus pertinents et à jour des expériences faites récemment par leurs voisins ayant des soucis analogues. Elles visent à informer et à sensibiliser les partenaires sociaux des gouvernements aussi bien qu'elles cherchent à mettre en forme les politiques de leurs pays.

Ces deux volumes examinent la pauvreté, les privations et l'exclusion sociale. Les autres volumes produits dans la partie "recherche" du projet examinent la réforme des pensions de vieillesse, la réforme des pensions d'invalidité, et les répercussions des réformes de la protection sociale (pensions, maternité, et allocations pour enfants) sur l'égalité entre hommes et femmes. Ces études ont paru au cours de l'été 2002.

Les présents volumes examinent les évolutions de deux pays avancés candidats à l'UE, la Hongrie et la Slovénie, en se concentrant essentiellement sur le rôle des prestations de protection sociale dans l'aide aux foyers démunis. Les données accessibles étant différentes dans un pays et dans l'autre, les études adoptent une approche différente. L'étude sur la Slovénie analyse les données d'enquêtes existantes, données récemment réorganisées pour se conformer aux

pratiques d'EUROSTAT, en les comparant avec des données similaires datant d'une période antérieure. La présente étude sur la Hongrie a donné lieu à une nouvelle analyse des ménages à faibles revenus en Hongrie. Ici, les changements en matière de politiques comprennent : 1) la restructuration du système de santé ; 2) la restriction de l'accès aux prestations chômage ; et 3) des modifications au niveau des allocations familiales. L'analyse approfondit également l'étendue et l'adaptation de l'assistance sociale, questions sur lesquelles les recherches existantes ne sont pas concluantes ; examine la participation des travailleurs pauvres au système de pensions ; et explore les implications de différentes mesures d'exclusion sociale.

Ce volume est l'œuvre de Zsuzsa Ferge, professeur de sociologie à l'Université Eötvös Loránd (ELTE), et auteur, conférencière et critique sociale de réputation internationale ; d'Ágnes Darvas, maître-assistante en sociologie à ELTE ; et de Katalin Tausz, professeur associé et directrice du Département du Travail et de l'Action sociale d'ELTE. Cette équipe a une expérience étendue de la recherche en matière de revenu et de pauvreté, ainsi qu'une connaissance approfondie du système de protection sociale hongrois. Son analyse est présentée en huit chapitres. Après un résumé et une introduction, le chapitre 1 décrit l'échantillon couvert par l'étude, et le chapitre 2 fournit une vue rapide du rôle des transferts sociaux en Hongrie. Le chapitre 3 analyse les allocations familiales ; le chapitre 4, les indemnités de chômage ; le chapitre 5, les pensions ; et le chapitre 6, l'assurance maladie. Le chapitre 7 examine ce que signifie subjectivement la pauvreté pour la population cible, fournit des mesures alternatives à l'exclusion sociale, et présente les vues des auteurs sur ce concept. Le chapitre final offre des conclusions et des recommandations en matière de politiques.

L'analyse révèle les réalisations du système hongrois de protection sociale, ainsi que certaines insuffisances critiques. Parmi les découvertes positives, on relève que la faim est quasiment inexistante au sein du tiers le plus pauvre de la population, que la grande majorité des enfants a accès au minimum nécessaire, y compris à une alimentation modestement variée et à de bons soins de base, et que les taux de fréquentation scolaire sont généralement élevés. Les auteurs attribuent en partie cette situation positive au fait que sont largement accessibles certaines prestations sociales, y compris la couverture maladie pour les pauvres, les allocations familiales et, dans une moindre mesure, l'assistance sociale. Cette

dernière touche près des deux tiers de la population pauvre, une proportion significativement supérieure à celle trouvée dans des recherches antérieures.

Pourtant, même si la portée de l'assistance sociale apparaît comme étant relativement étendue, les prestations sont inadéquates, puisqu'elles se situent en moyenne juste au-dessus de 3 000 forints mensuels par bénéficiaire (11 \$ US), soit moins du septième du minimum de subsistance fixé par l'Etat. La moitié des ménages comprenant un demandeur d'emploi recevait une indemnité de chômage, et même dans les cas où une telle indemnité était versée, le revenu du ménage demeurait faible – inférieur, en moyenne, à celui des autres ménages pauvres. Les mesures actives sur le marché du travail atteignent rarement les chômeurs pauvres ; seuls 15% ont participé à un programme de formation quelconque, par exemple. Si 98% des ménages ont l'assurance maladie, environ 35% d'entre eux ont un membre qui s'est trouvé incapable de suivre un traitement prescrit, parce que celui-ci exigeait des médicaments inabordables.

Non contente de fournir un portrait actuel des pauvres, l'étude identifie certaines évolutions. Au cours des quatre dernières années, la fréquence de consultations de médecins par les pauvres est en baisse. De plus, les familles pauvres remplissent de moins en moins les conditions d'accès aux allocations familiales, dans la mesure où celles-ci sont partiellement remplacées par des déductions fiscales. De plus, parmi les personnes interrogées dans l'enquête, il existe un écart sérieux entre la portion de ceux qui s'attendent à recevoir une pension dans leur vieillesse (80%) et la portion de personnes qui, aujourd'hui, cotisent réellement à une assurance pension quelconque (50%). Quelle que soit la manière dont on l'évalue, l'exclusion sociale des pauvres est considérable. En utilisant deux méthodes de mesure différentes – l'une réfléchissant un simple ensemble d'indicateurs, et l'autre, un désavantage cumulatif – les auteurs trouvent que 20% à 30% de la population étudiée souffrent de problèmes multiples, dont la combinaison les éloigne des chances et des prestations offertes à la majorité.

L'analyse confirme que, même si la pauvreté frappe différents groupes ethniques de manière inégale, elle n'est limitée à aucun d'entre eux. Contrairement à un sentiment répandu, la grande majorité des pauvres en Hongrie n'est pas rom. Il n'en reste pas moins que la pauvreté des Roms est concentrée, profonde, et très peu réduite par la protection sociale. Même si



les Roms reçoivent plus d'argent des transferts sociaux que les autres foyers, leur niveau de revenu demeure significativement inférieur à la moyenne de l'enquête. Et, malgré des efforts plus grands pour trouver du travail, ils connaissent des taux de chômage plus élevés que les autres personnes démunies (60% contre 40%).

Tout en reconnaissant que les racines de la pauvreté se situent en dehors du système de protection sociale, Ferge, Darvas et Tausz proposent d'effectuer dans le système des modifications qui soutiendraient davantage les efforts faits par les pauvres pour s'en sortir. Elles identifient le faible niveau des prestations comme un défaut majeur et se font les avocates d'un dialogue portant sur la fixation d'un minimum significatif. Elles proposent une révision des procédures budgétaires de l'Etat, révision qui mettrait le niveau des dépenses sociales en rapport avec les besoins et les objectifs, plutôt que de l'établir comme un pourcentage des ressources. Enfin, elles soulignent comme une nécessité l'accroissement du rôle des organisations non gouvernementales dans l'amélioration de la protection sociale et de la fourniture de services et de prestations.

Nous tenons à remercier le Ministère français de l'emploi et de la solidarité, dont le soutien financier a rendu cette étude possible. Au-delà du financement apporté par le ministère au projet, nous sommes sensibles au fait que le gouvernement français reconnaisse l'importance de la protection sociale comme un outil pour protéger les plus vulnérables et comme un moyen de faire progresser la lutte contre l'exclusion sociale.

Au CECO de l'OIT, nous espérons qu'en éclairant les évolutions récentes de la pauvreté, des inégalités de revenus et de l'exclusion sociale dans deux pays avancés de l'ECO, ces études vont contribuer à mettre en lumière l'importance cruciale de ces problèmes pour la région et à favoriser des débats politiques nationaux apportant des réponses à ces questions.

*Jean-Pierre Laviec*  
Directeur  
OIT, Budapest

*Elaine Fultz*  
Spécialiste principale en protection sociale  
OIT, Budapest

# Résumé

La présente étude examine l'efficacité du système de protection sociale, entendu au sens large, dans le combat contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Hongrie. Par une enquête directe effectuée auprès de ménages pauvres, elle analyse les répercussions des prestations sociales et cherche à clarifier des questions sur lesquelles les recherches antérieures ne permettent pas de conclure. A l'origine de notre enquête, nous avons commencé par reconnaître que, "en l'absence de mesures politiques nationales pour vaincre la pauvreté de longue durée, l'adaptation du système de protection sociale prend une importance accrue. La protection sociale est un filet de survie crucial pour les gens qui sont dans des situations d'extrême précarité et dénués des ressources nécessaires pour faire face à des accidents imprévus. C'est la clé, non seulement de leur santé et de leur survie économique, mais encore du maintien de leurs liens avec la société<sup>1</sup>."

Le chapitre 1 décrit l'échantillon couvert par l'enquête : il représente, dans son ensemble, le tiers inférieur de la population par le revenu. Le niveau moyen de revenu de cette catégorie est très faible : en moyenne, 15 400 forints (environ 55 \$ US) mensuels par tête. Les caractéristiques particulières de cette population pauvre sont mises en relief si on les compare avec une autre enquête nationale récente portant sur la population entière, tant pauvre que non pauvre<sup>2</sup>. La comparaison montre qu'au point de vue des

---

<sup>1</sup> Extrait des termes de référence de l'enquête.

<sup>2</sup> Le programme *InFocus* sur la sécurité socio-économique (IFP-SES) du Bureau international du travail a entamé sur une échelle internationale des enquêtes sur la sécurité des personnes (ESP) en 2000. La Hongrie a figuré parmi les premiers pays à effectuer l'enquête. Celle-ci a été réalisée en 2001 par une équipe recoupant partiellement l'équipe de l'enquête sur la Pauvreté et la protection sociale de l'OIT-CECO à Budapest (PAUV-OIT). La taille de l'échantillon et le critère d'âge étaient similaires dans les deux

critères démographiques (structure hommes-femmes, statut conjugal et taux de nuptialité), la population pauvre ressemble étroitement à la population générale. Les pauvres ont plus d'enfants en moyenne, mais ne relèvent pas plus de manière significative de familles éclatées, ni monoparentales. Cela contredit certains résultats existants, mais pas très concluants, d'enquêtes antérieures. La présente enquête confirme également que, même si les Roms présentent un risque bien plus élevé d'être pauvres que la moyenne, la majorité des pauvres (77% des personnes vivant dans un foyer pauvre) ne sont pas roms.

Le chapitre 2 se penche sur le rôle des transferts de revenus sociaux dans les foyers pauvres, y compris les paiements d'assurance sociale, l'assistance sociale, et les prestations universelles. Il montre que 91% des ménages pauvres reçoivent un revenu de transfert d'une espèce ou d'une autre et qu'au sein de cette catégorie, 62% touchent une aide sous condition de ressources. Un quart de l'échantillon dépend entièrement de tels transferts sociaux : ce quart tend à être le quart le plus pauvre. Le besoin d'aides est en partie lié à l'absence de personnes exerçant une activité rémunérée, mais la faiblesse des revenus du travail est également une cause importante de pauvreté. Malgré l'expansion rapide de nouvelles formes d'assistance sociale en Hongrie, les gens sont bien mieux informés sur l'assurance sociale et les prestations universelles traditionnelles. Il existe aussi des indices indiquant que le système d'assistance sociale ne vise pas assez certains des individus les plus nécessiteux. Par exemple, 33% des ménages disent qu'ils n'ont pas sollicité certaines prestations auxquelles ils pensent avoir droit et 37% (ne recoupant qu'en partie ce premier groupe) déclarent qu'une demande de prestations de leur part a été rejetée au cours de l'année antérieure. Les raisons ne sont claires, ni dans un cas, ni dans l'autre, mais la distribution des réponses suggère que les personnes vivant seules, les sans emploi, les familles nombreuses et les Roms ont plus de chances qu'aucune autre catégorie d'essuyer un refus. Dans l'ensemble, les adultes pauvres sans enfants ne sont pas aussi bien servis par le système que les familles pauvres. Le principal problème d'ensemble à avoir été identifié dans

---

échantillons. Nous remercions le directeur de l'enquête ESP, Guy Standing, de nous avoir permis d'utiliser les résultats de ESP-OIT comme matériau d'arrière-plan pour l'enquête sur la Pauvreté et la protection sociale de l'OIT-CECO à Budapest. Les deux échantillons (ESP-OIT et PAUV-OIT) sont indépendants l'un de l'autre ; il n'y a aucun recoupement.

l'enquête, c'est le bas niveau des prestations, et notamment des prestations sous condition de ressources. Les sommes versées aux bénéficiaires – environ 3 000 forints mensuels par bénéficiaire – sont trop faibles pour fournir une aide significative. Ainsi, malgré un système de protection sociale bien développé avec de nombreuses prestations et des taux de participation élevés, le revenu moyen des personnes qui se trouvent dans l'échantillon de pauvreté demeure, dans toutes les catégories de famille, très en dessous du minimum national de subsistance.

Le chapitre 3 se concentre sur les diverses prestations familiales accessibles aux familles. Il montre que la protection fournie par ces prestations est très étendue. Les allocations familiales, universelles en vertu de la loi, touchent au premier chef toutes les familles ; toutefois, comme leur valeur nominale n'a pas changé depuis 1998, elles ont perdu leur relative importance dans le revenu des familles. La déduction fiscale pour les familles avec enfants est en train de devenir une forme plus importante d'assistance, mais seuls 43% de l'échantillon de pauvreté ont déclaré avoir pu y recourir totalement ; dans ce cas, il existe un ciblage, inversement proportionnel au revenu, en direction des familles à revenus moyens et élevés et en défaveur des pauvres. L'aide à la protection de l'enfance touche 57% des ménages avec enfants, mais ce groupe n'est pas exclusivement constitué des plus nécessiteux. Par conséquent, la pauvreté de l'enfance subsiste, malgré un système apparemment universel et souple.

Le chapitre 4 fournit des informations sur les sans emploi et les prestations qui leur sont accessibles. Comme on le sait, la comptabilisation des sans emploi n'est pas un exercice aisé. L'enquête a produit des chiffres différents en réponse à des questions différentes. Selon la définition la plus souple (qui incluait également les personnes découragées qui ne cherchent plus de travail), la moitié des ménages étudiés a un membre sans emploi. Selon une définition plus communément admise et plus stricte du chômage (l'absence et la recherche active d'emploi), 42% des familles ont au moins un membre sans emploi. Les prestations (assurance, prestation de remplacement de revenu et assistance) touchent seulement la moitié des foyers où se trouvent des personnes sans emploi. Au cours des trois années antérieures, une proportion plus élevée a reçu une prestation à un moment dans le temps, mais beaucoup sont arrivés en fin de droit. Le niveau de revenu est très faible dans tous les ménages où se trouvent des sans emploi, presque indépendamment de la

question de savoir s'ils sont inscrits ou non comme chômeurs. Les pauvres sont rarement concernés par les mesures actives – seuls 15% ont reçu une formation professionnelle quelconque.

Le chapitre 5 examine les pensions, en mettant l'accent sur le rapport entre le statut actuel en matière de pensions (c'est-à-dire, versement de cotisations ou non) et les attentes concernant une future prestation. Les droits à pension future de la population pauvre sont hautement incertains. A cause de leur très faible taux d'activité, beaucoup de gens ne versent pas de cotisations pour pension (toutefois, une partie des chômeurs, ainsi que des personnes vivant d'une allocation parentale, reçoivent des points de pensions pour ces périodes non travaillées). Il existe un écart significatif entre ceux qui ont une forme quelconque d'assurance sociale ou d'épargne (50%) et ceux qui s'attendent à recevoir une pension de retraite sur leurs vieux jours (80%). L'écart est particulièrement grand dans le cas des sans emploi et des membres dépendants du ménage. Le niveau de vie des ménages comprenant des membres recevant des pensions est légèrement supérieur à la moyenne. Bien que, dans les ménages, les personnes retraitées aient de faibles pensions, même de faibles prestations d'assurance sociale sont plus élevées que les prestations relevant de l'assistance reçues par d'autres membres qui n'ont pas les années de travail requises.

Le chapitre 6 étudie l'accès du système de soins aux ménages pauvres. L'étendue de la protection du système de santé est large ; son accès est assuré pour presque tous les citoyens hongrois. Toutefois, trois aspects problématiques du système peuvent être identifiés. Il apparaît que les pauvres sont plus malades que les non pauvres et, pourtant, ils ont moins souvent recours aux services de soins, et il se peut que leur prise de conscience des besoins de la santé soit plus faible. En général, ils font usage du congé de maladie plus souvent que la moyenne et, pourtant, parce que beaucoup d'entre eux ont peur de perdre des revenus ou leur emploi, ils n'optent pas pour les prestations de congé maladie quand ils en ont besoin. Même si l'accès aux services de soins de base est assuré, 35% à 50% des ménages (selon la manière dont la question était posée) sont incapables de suivre le traitement prescrit, parce que les médicaments sont hors de prix pour eux.

Le chapitre 7 résume quelques découvertes concernant la pauvreté. Les chapitres précédents ont révélé la limite des ressources à la disposition des personnes interrogées au cours de l'enquête. Ce chapitre en présente les con-

séquences. Tandis qu'une faim constante s'avère rare, une minorité importante de pauvres ne peuvent pas s'offrir certains biens qui sont largement utilisés par d'autres et peuvent être considérés comme des nécessités dans la société hongroise moderne. Ceux-ci incluent, par exemple, du chauffage adéquat en hiver, ou des mesures destinées à améliorer les chances des enfants, telles que l'apprentissage des langues. Les résultats illustrent le fait que la pauvreté signifie plus que le simple manque d'argent ou de commodités. Elle signifie également désespoir, sentiment d'être incapable de changer les choses et de sortir d'un cercle vicieux. Cette section discute également du concept et de la réalité de l'exclusion sociale ; elle suggère que ce concept a besoin d'être affiné et qu'il devrait faire l'objet d'efforts supplémentaires de la part des chercheurs et des décideurs.

Le chapitre 8 présente quelques conclusions en matière de politiques. Il identifie l'inadaptation des prestations comme le défaut le plus sérieux du système et recommande un dialogue social à un haut niveau destiné à établir un engagement nouveau en faveur d'un niveau minimum de protection significatif pour les pauvres. Ce dernier devrait être fréquemment ajusté sur la base des changements de situation et de besoins, tout autant que des ressources disponibles. En outre, les allocations d'assistance sociale devraient être calculées sur la base de ce qu'on appelle le "revenu équivalent", calculé par unité de consommation de manière à prendre en compte les économies d'échelle produites par la vie en commun. Cette réforme aiderait les ménages d'un seul membre, dont l'enquête montre qu'ils sont mal servis par le système actuel<sup>3</sup>. Les besoins d'aide en matière de logement devraient être calculés séparément des autres besoins, afin d'empêcher des augmentations brutales de loyer d'absorber les aides prévues pour d'autres besoins élémentaires, comme la nourriture, l'habillement et le transport. De plus, le financement du logement social devrait être augmenté de manière à assurer une égalité avec les déductions fiscales pour le logement des personnes à revenus moyen et élevé. En outre, les auteurs appellent à davantage de diversité dans les moyens de fournir de l'aide aux familles pauvres, et, notamment, à un élargissement du rôle des collectivités locales et du monde associatif.

---

<sup>3</sup> Toutefois, pour éviter de nuire aux familles nombreuses, ce changement ne devrait être entrepris que dans le cadre d'une augmentation générale du niveau des aides sociales.

# Introduction

La Hongrie a connu une forte augmentation de la pauvreté au cours de la décennie écoulée. Entre 1990 et 2001, la pauvreté relative (ou proportion de ceux dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu moyen) a augmenté de moitié, passant environ de 10 à 15% de la population, tandis que la pauvreté de subsistance (définie comme la proportion de ceux qui vivent en dessous du niveau minimum de subsistance) a triplé, passant de 10 à environ 30%. Même si de nombreux aspects de ce phénomène sont sujets à débat, il est aujourd'hui largement reconnu qu'il existe une catégorie de personnes pauvres qui sont exclues du marché du travail et qui connaissent des formes de privation multiples<sup>1</sup>. Étant donné leur faible niveau de qualification, la réinsertion de cette catégorie dans la société normale pose de grands défis. Dans le même temps, leur non-réinsertion fait peser la menace d'une société duale, dont certains membres sont piégés dans une pauvreté durable et n'ont pas la possibilité d'avoir leur part des avantages du développement national.

Résoudre ce problème est l'un des défis majeurs qui se posent à la société hongroise aujourd'hui et constitue une épreuve décisive pour ses institutions démocratiques. C'est aussi un souci majeur pour l'Union Européenne, qui accorde de plus en plus d'importance aux questions d'intégration et d'exclusion sociales.

Même si des recherches ont été effectuées sur de nombreux aspects de la pauvreté en Hongrie, ces dernières années (voir encadré 1), un certain nombre de questions fondamentales demeurent sans réponse. Celles-ci concernent

---

<sup>1</sup> Par exemple, en utilisant les données de TÁRKI, Zsolt Spéder (2002) a trouvé que 6,1% de la population hongroise sont des pauvres de longue durée, ce qui signifie qu'ils avaient connu quatre périodes de pauvreté ou plus entre 1992 et 1997 (Spéder 2002, p.72).

l'étendue et l'ampleur des privations, la portée du système de protection sociale pour ce qui est de les prévenir et d'y remédier, et la relation complexe entre pauvreté et exclusion sociale. La présente étude cherche à combler certaines de ces lacunes.

**Encadré 1.**  
**La recherche sur la pauvreté**

En 1995, l'**Office central de statistiques (OCS)** a effectué une enquête sur la répartition des revenus, et, en 1998, il a fourni une analyse de données distincte sur les ménages pauvres. En dehors de cela, l'OCS n'a pas de système de rapport régulier ni de séries comparatives régulières sur la pauvreté. Depuis 1994, l'OCS a rassemblé diverses données officielles recueillies auprès des autorités locales en matière de dépenses d'assistance sociale et de ses bénéficiaires (1999a, 1999b, 2001).

La plupart des informations sur la pauvreté proviennent de l'**Institut de recherche TÁRKI**<sup>2</sup> qui analyse chaque année la situation des pauvres dans le cadre d'une enquête nationale représentative. TÁRKI procède à divers calculs comparatifs et fournit parfois des informations de suivi longitudinal.

D'autres centres de recherche – l'**Institut de recherche en sociologie de l'Académie hongroise des sciences**, et le **Département du travail social et des politiques sociales de l'Université Eötvös Loránd** – ont également apporté des contributions importantes, quoique moins connues, en particulier au sujet de la population rom (Horváth et col., 2000).

Les faits rassemblés par diverses institutions sont publiés sous une forme condensée dans les rapports du **PNUD** (1998), et ils ont été présentés lors du **Sommet de l'ONU** de 2000 dans un rapport civil sur la pauvreté (Rapport civil 2000).

---

<sup>2</sup> TÁRKI a mené une enquête sur un panel de ménages entre 1992 et 1997, et il a ensuite continué avec des questionnaires similaires adressés à de nouveaux échantillons ne formant pas un panel. Les principaux résultats en sont résumés dans Sík et Tóth, 1998, Szívós et Tóth, 1999, Szívós et Tóth, 2000, et Spéder, 2000.



Les termes de référence de l'étude indiquent qu' "en l'absence de mesures nationales pour vaincre la pauvreté de longue durée, l'adaptation du système de protection sociale prend une importance accrue. La protection sociale constitue un filet de survie crucial pour des personnes dans des situations d'insécurité élevée et dénuées des ressources nécessaires pour faire face à des risques imprévus. Elle est la clé non seulement de leur santé et de leur survie économique, mais aussi du maintien de leurs liens avec la société." Dans cette perspective, l'étude cherche à traiter quatre grandes questions.

La première est l'ampleur et la portée des prestations de protection sociale, prises au sens large. L'étude analyse les répercussions sur le budget des ménages à faibles revenus, tant de l'assurance sociale (pensions, congés maladie, assurance chômage) que des prestations plus récentes d'assistance sociale (logement, chômage, et aides générales) créées et étendues dans les années 1990 pour répondre à de nouveaux besoins. Par-là, elle cherche à lever des incertitudes laissées par des recherches antérieures, en particulier en ce qui concerne la capacité du régime d'assistance sociale à atteindre les ménages pauvres<sup>3</sup>. Le rôle des divers versements de redistribution sociale dans le soutien aux familles avec enfant est également examiné de manière assez détaillée, tout comme l'est leur rôle vis-à-vis des chômeurs.

Deuxièmement, l'étude examine l'accès aux soins de santé pour ceux qui sont exclus du marché du travail. En vertu de la loi actuelle, les chômeurs conservent leurs droits à l'assurance maladie ; mais la méthode décentralisée de financement et d'administration peut rendre difficile à certains citoyens, qui remplissent pourtant les conditions, l'accès à des prestations et à des services spécifiques<sup>4</sup>. Des questions similaires se posent quant aux effets d'exigences récentes de participation aux frais médicaux et de privatisation partielle de

---

<sup>3</sup> Des recherches antérieures suggèrent qu'alors que tous les ménages du quintile inférieur par le revenu ont droit aux principales prestations liées aux revenus, à peine plus d'un tiers d'entre eux les reçoivent effectivement (PNUD, 1999, p.27). La Banque mondiale (2001, p.51) produit également des preuves de la médiocrité du ciblage.

<sup>4</sup> Ce sont les gouvernements locaux qui versent les cotisations sociales à l'assurance maladie pour le compte de telles personnes et il se peut qu'ils exigent une coopération de leur part comme une condition préalable à ces versements.

certaines prestations, telles que les soins dentaires. Notre étude cherche à établir si les préoccupations relatives à l'accès aux soins médicaux sont fondées.

La troisième question, qui relève un peu plus de l'anticipation, est celle de l'avenir probable de la protection des membres des ménages modestes par les pensions. Le faible taux d'activité parmi les pauvres, tout comme l'individualisation accrue des droits à pension, soulève des inquiétudes en ce qui concerne leur exclusion possible de la protection des pensions lors de la vieillesse. L'étude enquête sur le paiement des cotisations par les personnes interrogées travaillant et sans travail, et compare cela avec leurs attentes en matière de droits à prestations futurs.

Enfin, l'étude cherche des informations supplémentaires sur la vie des pauvres, y compris les conditions de logement, l'instruction, et les besoins non satisfaits des adultes et des enfants. Ces données peuvent être interprétées comme des méthodes pour mesurer l'exclusion sociale. Tant le concept que les méthodes pour mesurer celle-ci sont encore à un stade précoce de développement et, à nos yeux, ils ont encore besoin d'être raffinés (voir encadré 2)<sup>5</sup>. Aussi, nous espérons que cette analyse pourra fournir une base à la poursuite des recherches et à la délimitation du concept.

---

<sup>5</sup> Elles ont révélé que près de la moitié (42%) des ménages du quintile inférieur par le revenu souffraient de pauvreté au moins à trois titres ; et que 4–5% de la population souffraient d'une pauvreté profonde, clairement cumulative, accompagnée de privations dans les domaines susmentionnés. Il existe de nombreuses autres méthodes.

**Encadré 2.**  
**L'exclusion sociale**

L'exclusion sociale est devenue depuis peu un concept populaire et largement employé. Ses domaines, ses dimensions ou ses zones se définissent de manières très diverses, et les indicateurs utilisés pour la caractériser sont encore plus variés. Ses dimensions peuvent inclure "consommation", "production", "engagement politique", ou "interaction sociale" – chacune d'elle affectée d'un indicateur approprié (Burchardt *in* Gordon et Townsend, 2000).

L'OSC a traduit concrètement le concept comme une "privation cumulative". Celui-ci a été défini comme une pauvreté des revenus accompagnée d'une pauvreté du logement, d'une pauvreté de la consommation, et d'une pauvreté en biens de consommation durable (publié *in* PNUD, 1997).

Dans une tentative récente de mesurer l'intégration sociale, l'UE a produit un document qui définit les "zones clés" suivantes à mesurer par différents indicateurs : formation, emploi et chômage, santé, logement, accès aux services essentiels, précarité financière, participation sociale (Atkinson et col., 2001). Il manque un accord européen pour pouvoir comparer la situation des pays de l'UE et contrôler les projets destinés à renforcer l'intégration sociale. En attendant, des approches spécifiques à chaque pays vont demeurer nécessaires.

# Section 1

## L'échantillon de l'enquête

### 1.1 Composition

L'enquête porte sur un échantillon de 1 047 individus, appartenant au tiers des ménages le plus pauvre de la population, soit les familles ayant un revenu par tête inférieur à 20 000 forints (environ 55 \$ US). Ils ont été sélectionnés par échantillonnage aléatoire à plusieurs étapes, divisé en strates selon la taille et le type d'habitat. L'ensemble qui a fait l'objet de l'échantillonnage était composé de personnes résidant en Hongrie. Toutes les personnes interrogées et, en fait, tous les adultes des ménages, avaient entre 18 et 60 ans. Parmi eux, un petit nombre était des retraités<sup>6</sup>. Le mode d'échantillonnage et les détails méthodologiques de l'enquête sont décrits dans l'Annexe 1.

La composition de cet échantillon de personnes pauvres diffère évidemment de celle de l'ensemble de la population. Pour mettre en lumière ces différences, une seconde enquête, récemment commandée par l'OIT, l'Enquête de l'OIT sur la sécurité socio-économique des personnes (ESP) fournit une base de

---

<sup>6</sup> Ce point de vue a été privilégié, étant donné que la pauvreté chez les personnes âgées a été plus largement étudiée, et que la "nouvelle pauvreté", associée aux transformations, est plus un phénomène qui touche la population en âge de travailler. Après la sélection, seuls les ménages ayant des membres de moins de 60 ans ont été retenus. Néanmoins, il se trouvait quelques pensionnés (surtout des titulaires d'une pension d'invalidité) dans les foyers sondés ; et leurs besoins ainsi que leurs dépenses sont brièvement présentés dans cette étude. Le taux de pensionnés dans la population échantillonnée tourne autour de 10%, tandis que ce taux au sein de la population hongroise totale atteint presque 30%. La part des personnes âgées de plus de 60 ans devrait être égale à zéro, mais à cause des imperfections du processus de sélection, elle s'élève à 1% de la population échantillonnée (dans l'ensemble de la population, la part des personnes de plus de 60 ans est de 19,7% selon l'Annuaire statistique, 2000).

comparaison commode<sup>7</sup>. Ces différences constituent un point de départ utile pour la présente étude.

Les *différences démographiques* individuelles entre l'échantillon de personnes pauvres et l'échantillon de la population générale ne sont pas très significatives. La proportion de chefs de famille masculins et féminins est proche (73% des chefs de famille de l'échantillon PAUV-OIT, et 69% de ceux de l'échantillon ESP-OIT étant masculins, la différence n'est pas significative). Un fait démographique important qui va à l'encontre des idées reçues est que le statut marital des chefs de famille n'est pas très différent parmi les pauvres et parmi la population totale. Les couples mariés forment une majorité des deux tiers parmi les chefs de famille des deux échantillons ; le taux de nuptialité est en réalité légèrement plus élevé dans l'échantillon des personnes pauvres. Dans le même temps, la proportion des personnes vivant en concubinage est un peu plus élevée dans l'échantillon des pauvres, soit 8% contre 4% ; mais, même 8% ne constitue pas un nombre très élevé, si on le compare à d'autres zones géographiques, par exemple aux pays nordiques. Ce résultat contredit une opinion parfois exprimée dans les débats politiques, à savoir que les familles pauvres ont un caractère fragmenté et désorganisé<sup>8</sup>.

Il est néanmoins vrai que la catégorie la plus pauvre (le tiers le plus pauvre de l'échantillon PAUV-OIT, ce qui correspond à peu près aux 10% les plus défavorisés de la société) présente plus de familles brisées que l'ensemble de l'échantillon. Le taux de personnes seules est de 9% (contre 4%, voir le Tableau 1.5), celui de parent seul est de 16% (au lieu de 14%), mais, même dans cette catégorie, 62% des ménages sont des couples, la majorité ayant des enfants (54%)<sup>9</sup>.

La population pauvre est relativement jeune par rapport à l'échantillon ESP-OIT : la génération des 30–45 ans est représentée d'une manière disproportionnée parmi les chefs de famille des foyers pauvres (voir Tableau 1.1).

---

<sup>7</sup> Cette enquête a été entreprise dans le cadre du Programme *InFocus* pour la sécurité socio-économique, de l'OIT. La Hongrie a été un des premiers pays à effectuer de telles enquêtes. Nous sommes reconnaissants à Guy Standing, directeur du Programme *InFocus*, de nous avoir permis d'utiliser les résultats de l'ESP à des fins de comparaison.

<sup>8</sup> Par exemple, un haut responsable a déclaré que le tiers inférieur de la population était "éclaté". *Magyar Hírlap*, 22 octobre 2001, p.18.

<sup>9</sup> Toutefois, le nombre de parents seuls concernés par l'enquête étant faible, ces résultats sont sujets à incertitude.

La différence démographique la plus significative entre les deux échantillons est *le nombre d'enfants*. Le taux de ménages n'ayant pas d'enfants à charge est de 23% parmi les pauvres et de 53% dans l'échantillon ESP, tandis que la proportion de familles ayant plus de trois enfants ou plus à charge est respectivement de 21% et de 6%. La plupart des enfants vivent avec leurs deux parents et cela vaut également pour les pauvres. La part des couples ayant des enfants à charge, et celle des parents seuls, est quelque peu plus faible chez les pauvres que dans l'échantillon ESP. Cela signifie que, selon nos résultats, les parents seuls ne semblent pas courir un risque particulièrement grand d'être pauvres. Toutefois, ils sont moins à l'aise matériellement que les couples avec enfants<sup>10</sup>. Ce résultat ajoute encore aux indices contradictoires existant déjà en ce qui concerne la situation financière des parents seuls<sup>11</sup>. (La classification démographique est présentée, pour les chefs de famille au Tableau 1.1, pour les personnes interrogées au Tableau 1.2, et pour les ménages au Tableau 1.5).

---

<sup>10</sup> Nous avons calculé deux indicateurs de revenu : le revenu par tête et le revenu équivalent. Il existe différentes formules pour calculer ce dernier indicateur qui prend en compte le fait que vivre dans le même foyer se traduit par des économies d'échelle (échelle fonction des unités de consommation). (Si un ménage de deux personnes a un revenu double de celui d'une personne vivant seule, le premier a un niveau de vie plus élevé.) Nous avons utilisé un modèle largement répandu : le poids de la première personne équivaut à 1, celui de la seconde à 0,7, et celui des autres à 0,5. Le revenu équivalent par unité est de 22 800 forints pour les couples avec enfants, et de 20 400 forints pour les parents seuls. L'étude concernant la situation des ménages défavorisés utilise principalement le revenu équivalent par unité (par membre). Nous avons dû recourir au revenu par tête pour l'étude des régimes d'assistance sociale, parce que les revenus en fonction desquels sont attribuées les aides sont constitués par le revenu par tête. Nous l'utilisons aussi pour faire des comparaisons avec des sources extérieures qui ne donnent aucune information sur le revenu équivalent.

<sup>11</sup> Le taux de parent seul s'élève à 12% dans l'échantillon des personnes pauvres, à 14% dans l'échantillon de l'ESP, à environ 10% dans le mini-recensement de 1996, et à seulement 2% dans l'enquête de TÁRKI en 2000. Le nombre de foyers avec un parent seul n'est pas donné, mais sur 5 253 personnes, seulement 84 vivent dans de tels foyers (Szívós et Tóth, 2000, p.55). Les taux de pauvreté élevés – par exemple, 37% en-dessous de la moitié de la moyenne – ont été calculés sur la base de 84 personnes, ce qui rend les résultats plutôt incertains. L'Office central de statistiques a découvert que, parmi les personnes bénéficiant de l'assistance sociale, les parents seuls avaient un revenu plus élevé que les couples avec enfants (OCS, 1999b, p.44).

Les classifications correspondant aux *variables sociologiques* révèlent également des différences bien connues entre les personnes pauvres et l'ensemble de la population. Le *niveau d'instruction* des deux membres du couple et de toutes les personnes interrogées est bien plus faible dans l'échantillon des personnes pauvres. Par exemple, la proportion des personnes ayant reçu au maximum une instruction primaire est double, 40% dans l'échantillon des pauvres contre 20% dans l'échantillon ESP ; et les personnes ayant un diplôme secondaire ou plus sont bien moins nombreuses dans le premier groupe. La proportion des personnes ayant terminé une école professionnelle est élevée : environ 40% dans les deux échantillons. C'est à peu près le taux de travailleurs qualifiés dans les deux échantillons. Cela signifie que le risque de pauvreté n'est pas moindre parmi les travailleurs qualifiés qu'au sein de la population dans son ensemble – mais il n'est pas plus élevé, non plus, en dépit du fait que de nombreuses écoles professionnelles procurent une formation obsolète.

Le *taux d'activité* est significativement plus faible et le taux de chômage plus élevé parmi les personnes pauvres. (Les classifications sociologiques sont présentées, pour les chefs des ménages dans le Tableau 1.3, et pour les personnes interrogées dans le Tableau 1.4.)

A cause de leur faible niveau d'instruction, du chômage élevé, et du déclin de la production agricole après la transition, les personnes pauvres sont fortement concentrées dans les villages. Parmi les villes, seule Budapest a une proportion de résidents pauvres plus faible que la moyenne – les villes moyennes et petites ont une part similaire dans les deux échantillons. Les ménages budapestois représentent 8% dans l'échantillon PAUV-OIT, et 18% dans l'échantillon ESP-OIT, tandis que la proportion des ménages ruraux y est de 43% et de 33% respectivement.

L'échantillon PAUV-OIT comprenait au total 4 143 personnes et l'échantillon ESP-OIT, 3 180 personnes. Parmi les membres des ménages défavorisés, seulement 23% *exerçaient une activité professionnelle*, contre 44% dans l'échantillon ESP. Le *taux de chômage* était de 19% parmi les pauvres et de 6% dans l'échantillon prélevé sur l'ensemble de la population. Les foyers défavorisés représentent également un risque de pauvreté plus grand pour les enfants, qui représentent 39% des personnes vivant dans des foyers défavorisés, contre "seulement" 27% dans l'échantillon ESP (Tableau 1.6).

Les familles roms ayant plus d'enfants, la taille moyenne de leurs familles est supérieure à la moyenne nationale. Par conséquent, la proportion des Roms présents dans l'échantillon est quelque peu supérieure à celle des ménages roms. 77% des individus de l'échantillon des personnes pauvres ne sont pas des Roms.

## 1.2 La situation en matière de revenus

Dans la phase de sélection initiale de l'enquête, destinée à délimiter un échantillon de personnes pauvres, la question filtre consistait à savoir si le revenu par tête du ménage était inférieur ou supérieur à 20 000 forints. Cette somme ronde et commode était assez faible pour englober les personnes vraiment pauvres<sup>12</sup>. Sur la base de ce processus de sélection, nous nous attendions à ce que la question filtre cible les 30% recevant les revenus les plus faibles parmi la population des moins de 60 ans. Une faiblesse évidente de l'enquête est que les personnes sans domiciles, celles n'ayant pas d'adresse, et les personnes habitant de manière permanente dans des institutions, n'étaient pas couvertes. Ces graves omissions étaient inévitables étant donné le temps et les ressources limités impartis à cette enquête. (Pour plus de détails, voir l'Annexe 1.)

La question filtre ne garantissait évidemment pas que les ménages sélectionnés aient un faible revenu, puisque les personnes interrogées peuvent fournir des informations erronées. C'est pourquoi il a été nécessaire d'établir une estimation de ces deux erreurs bien connues en recherche statistique, l'une étant que des personnes à faibles revenus ne soient pas prises en compte parce qu'elles ont surestimé leurs revenus en réponse à la question filtre (en termes statistiques, une erreur de type 1) et l'autre, que ceux qui ont déclaré

---

<sup>12</sup> Les résultats de l'enquête "sur tout le monde" effectuée par Szonda Ipsos fin 2000 ont été analysés à part en vue de trouver un plafond commode pour identifier les personnes pauvres. Il s'est avéré que 33% des gens appartenant à des ménages dont les personnes interrogées ont moins de 60 ans vivaient avec moins de 21 000 forints par mois. Le filtre appliqué à l'enquête PAUV-OIT a donc été fixé à 20 000 forints, une variante arrondie de 21 000 forints, et plus proche du niveau officiel donnant droit à des aides, à savoir 18 310 forints.



un faible revenu en réponse à la question filtre ne soient en fait pas pauvres (erreur de type 2). On ne peut pas contrôler l'erreur de type 1 – le fait que l'échantillonnage ait laissé échapper des personnes pauvres – parce que ces personnes sont en dehors de l'échantillon. Mais il a été particulièrement important d'apprécier le second type d'erreur pour la raison suivante.

Le niveau moyen de revenu par tête enregistré par l'enquête PAUV-OIT a été de 15 400 forints. Diverses approximations suggèrent qu'il se peut que ce chiffre sous-estime la moyenne réelle d'environ 20%<sup>13</sup>, de sorte que le vrai nombre serait autour de 19 000 forints (ce qui est toujours inférieur au plafond de 20 000 forints pour le tiers inférieur de la population). Une telle sous-estimation des niveaux de revenus peut s'être produite parce que le questionnaire comprenait une seule question sur le sujet, à savoir *le revenu global après impôts le mois précédent*. TÁRKI (aussi bien que le Bureau central de statistiques) adopte une méthode plus détaillée, enregistrant les revenus en fonction de sources énumérées et additionnant les résultats après avoir fait quelques corrections. Des études ont prouvé que cette dernière méthode produit une somme plus exacte que ne le fait une seule question. Toutefois, nous avons été incapables de sonder les revenus plus avant du fait de nos ressources limitées.

Pour contrôler nos résultats en matière de revenus, nous avons comparé l'échantillon PAUV-OIT avec le sous-échantillon comparable de l'enquête ESP-OIT<sup>14</sup>. Il s'est avéré que le revenu moyen par tête de l'échantillon PAUV-OIT était seulement légèrement supérieur au revenu moyen par tête du tiers inférieur de l'échantillon ESP (15 100 forints). En outre, en comparant la répartition des revenus dans les deux enquêtes, nous avons noté que le revenu par tête était inférieur ou égal à 20 000 forints dans 35% de l'échantillon ESP

---

<sup>13</sup> De nombreuses vérifications ont été faites. Par exemple, le revenu moyen du tiers inférieur dans le rapport de TÁRKI était de 17 600 forints pour l'année 2000 (Szívós et Tóth, 2000, p.14). Cette somme se trouve probablement augmentée début 2001 de l'indice réel des prix à la consommation, à savoir 6%. La différence entre cette somme augmentée et le revenu moyen trouvé par nous est donc d'environ 20%. Des calculs similaires ont été faits sur la base du petit nombre de données disponibles émanant du BCS.

<sup>14</sup> Il ne pouvait pas être comparé directement avec des données de TÁRKI puisque aucun sous-échantillon pour la catégorie d'âge des moins de 60 ans n'était disponible.

et dans 96,5% de l'échantillon PAUV-OIT<sup>15</sup>. Sur cette base, nous pouvons conclure que 96,5% de l'échantillon PAUV-OIT appartient au tercile inférieur par le revenu – c'est-à-dire que, même si les personnes interrogées ont pu sous-estimer quelque peu leurs revenus, l'enquête réussit quand même à atteindre la population cible : le tiers inférieur par les revenus. Le groupe des 3,5% restants, le haut de l'échantillon des personnes pauvres, n'est pas non plus beaucoup plus riche que le reste de l'échantillon. Pris dans sa totalité, l'échantillon des personnes pauvres est extrêmement ramassé : alors que la différence entre les deux déciles extrêmes de revenus est proche d'un rapport de 1 à 7 dans l'échantillon ESP-OIT, ce rapport n'est même pas de 1 à 4 dans l'échantillon PAUV-OIT (Tableau 1.7).

Cette étude n'a pas pour objet d'analyser les caractéristiques des personnes pauvres en détail, mais plutôt d'observer le rôle de la protection sociale dans leur vie. Qu'il suffise de dire que cette enquête confirme des résultats antérieurs, selon lesquels le risque d'être pauvre est plus élevé dans les ménages dont certains membres sont au chômage, dans ceux habitant dans un village, et dans ceux ayant beaucoup d'enfants. En même temps, trois résultats concernant les revenus des familles pauvres méritent d'être soulignés, même s'ils correspondent avec ceux d'autres recherches.

Le premier concerne *les personnes seules*. Si l'on compare les deux échantillons, il semble que les personnes vivant seules présentent une répartition polarisée des revenus. D'un côté, elles sont représentées d'une manière disproportionnée parmi les plus pauvres des pauvres (dans le tiers inférieur de l'échantillon de pauvreté, leur part est de 9%, contre 1% dans les deux terciles suivants). D'un autre côté, dans l'échantillon ESP-OIT prélevé sur la population totale, ils sont nettement surreprésentés dans le décile supérieur (25% au lieu de 10%). Les personnes seules qui appartiennent aux ménages les plus pauvres sont dans une situation extrêmement difficile. Elles ont plus de mal à obtenir des aides, et leurs conditions de vie sont particulièrement défavorables.

Deuxièmement, notre enquête confirme l'existence d'un *taux de pauvreté extrêmement élevé parmi les Roms*. Selon l'enquête de TÁRKI pour l'année 2000, la proportion des personnes vivant avec moins de la moitié du revenu moyen

---

<sup>15</sup> Ces proportions restent valables pour les revenus équivalents par unité qui prennent en compte la taille du foyer.

par tête était de 14,6% dans l'ensemble de la population, et plus de quatre fois plus, soit 64,5%, parmi les Roms (Szívós et Tóth 2000, pp.55–56). De plus, l'immense majorité des Roms, soit 85%, se trouvent dans le cinquième inférieur par le revenu. Ces résultats sont confirmés par l'enquête PAUV-OIT. Comme le montre le Tableau 1.11, 83% des ménages roms de l'enquête appartiennent aux trois quintiles inférieurs par le revenu, ou 60% de notre échantillon (cela correspond, en gros, au cinquième inférieur de la population totale).

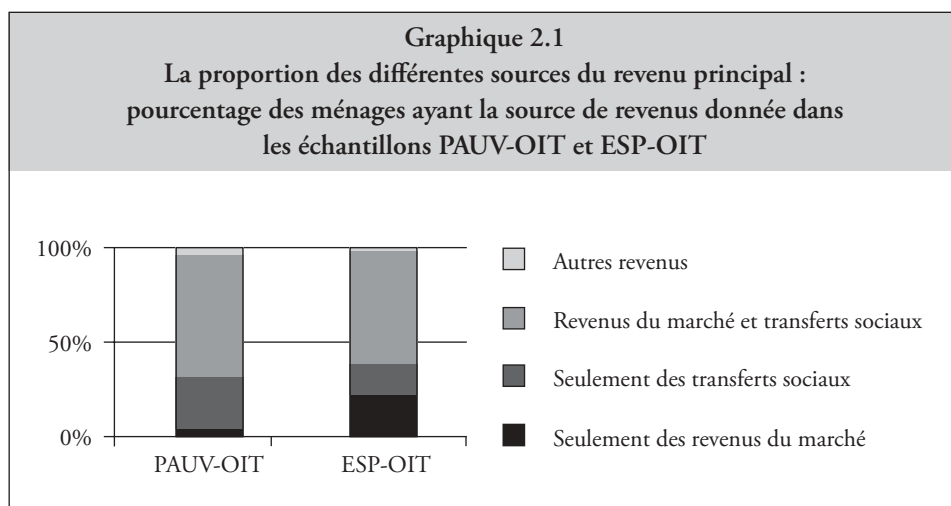
Troisièmement, l'enquête confirme que *la pauvreté n'est pas une question ethnique* : la majorité des pauvres ne sont pas des Roms. Il y a des Roms dans environ 20% des ménages pauvres, mais, dans 80% d'entre eux, il n'y en a pas. Même dans le quintile le plus gravement démuné, plus de 50% des ménages ne sont pas roms. Il y a donc des arguments très solides en faveur de la thèse selon laquelle il faut traiter le problème de la pauvreté comme une question sociale et économique, et non comme une question ethnique.

# Section 2

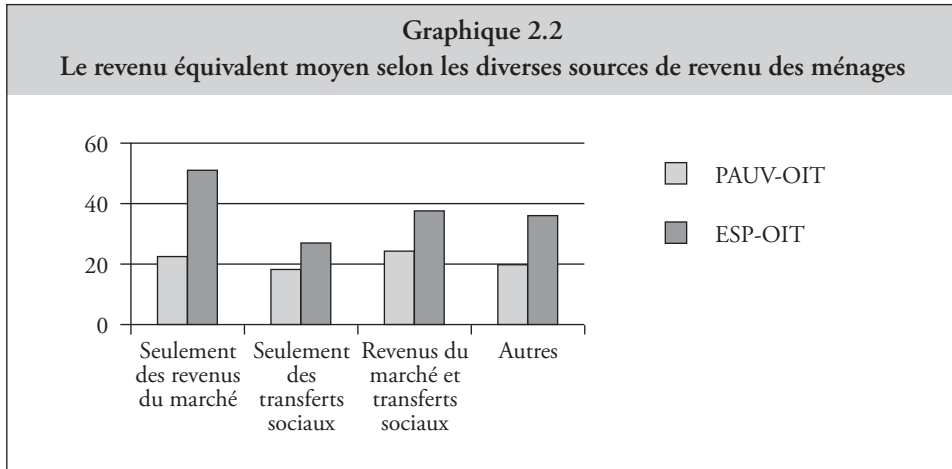
## Les revenus de transferts sociaux

### 2.1 Les principales sources de revenu

Dans la présente étude, les revenus de transferts sociaux sont définis de manière à inclure tous les paiements de soutien aux revenus effectués par l'Etat, y compris l'assurance sociale, les prestations universelles, et l'assistance sociale. De manière générale, le rôle de tels transferts est important en Hongrie, mais il l'est particulièrement dans la vie des pauvres. Dans l'échantillon national ESP-OIT 16%, et dans l'échantillon PAUV-OIT 25% des ménages dépendent *exclusivement du revenu des transferts*. Dans les deux échantillons, près des deux tiers des foyers ont reçu des revenus de transfert parallèlement aux revenus d'activité. Les revenus de transfert ont atteint, dans l'ensemble, 91% des ménages pauvres et 76% des ménages dans l'échantillon ESP-OIT (Graphique 2.1, Tableau 2.1).



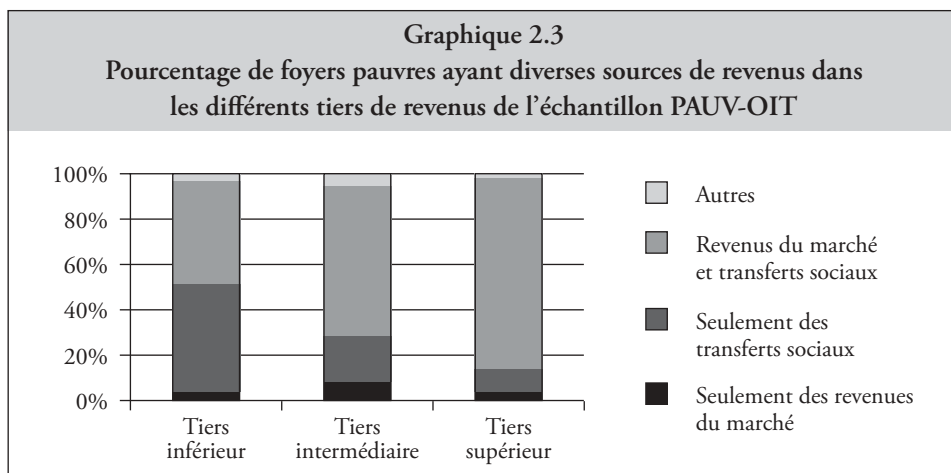
En dépit du faible taux d'occupation, un nombre non négligeable de personnes pauvres en fait travaillent : dans 64% des foyers, quelqu'un exerce une activité rémunérée. Pour eux, le revenu du travail est toutefois faible. Pour le dire autrement, ils sont pauvres parce qu'ils ont de bas salaires. Les écarts de revenus entre ceux qui ont un revenu sur le marché et ceux qui n'ont qu'un revenu social sont significativement plus grands dans l'échantillon national que dans l'échantillon de pauvreté (Graphique 2.2, Tableau 2.2).



L'étude a enquêté sur différents types de revenus. Parmi les revenus liés au travail, le salaire est le plus répandu : dans 60% des familles pauvres existe un salaire régulier. 12% des ménages pauvres tirent un revenu d'un travail occasionnel (économie souterraine comprise), surtout si aucun de ses membres n'exerce une activité régulière. Environ 7% d'entre eux tirent un revenu de l'agriculture, mais (curieusement) ceci se produit plus souvent quand un membre exerce une activité régulière. Parmi les paiements de transferts sociaux, certains sont liés au travail (c'est donc surtout les travailleurs réguliers qui les reçoivent), telles les indemnités de maladie. Les allocations familiales universelles sont fréquentes tant chez les actifs que chez les autres, tandis que d'autres formes d'assistance sociale sont plus courantes dans les ménages sans membre actif (voir Tableau 2.3).

En principe, à mesure que les gains par le travail ou par le marché augmentent, le rôle des revenus de transferts sociaux (leur part dans le revenu total, mais

également leur niveau) diminue. Et en effet, cette corrélation entre revenus du marché et revenus de transfert s'avère valable pour l'échantillon national (ESP-OIT). La part des ménages qui n'ont un revenu que du marché est de 8% dans le tiers inférieur par le revenu, et de 38% dans le tiers supérieur. La proportion de ceux qui reçoivent des revenus de transferts diminue à mesure que les revenus augmentent, passant de 89% dans le tiers inférieur à 60% dans le tiers supérieur. Toutefois, l'échantillon PAUV-OIT ne montre pas cette corrélation<sup>16</sup>. La part des ménages qui n'ont que des revenus du marché est très faible – autour de 5% – dans tous les tiers, et environ 90% des ménages reçoivent un revenu social. Il existe toutefois une différence importante entre les différents tiers de revenus pauvres. La part des ménages vivant exclusivement de revenus de transferts sociaux est élevée, soit près de 50%, dans le tiers inférieur, et décline rapidement ensuite (voir Graphique 2.3 et Tableau 2.4).



Le Tableau 2.5 montre le rôle des revenus sociaux et des autres revenus dans les budgets des différents types de ménages appartenant à différents

<sup>16</sup> Dans la plupart des rapports, toutefois, le tiers inférieur de l'échantillon national présente de nombreuses similarités avec l'échantillon des pauvres. Puisque les deux échantillons sont indépendants, leur similarité confirme notre supposition selon laquelle l'échantillon de personnes pauvres représente le tiers inférieur par le revenu de la population en dessous de 60 ans.

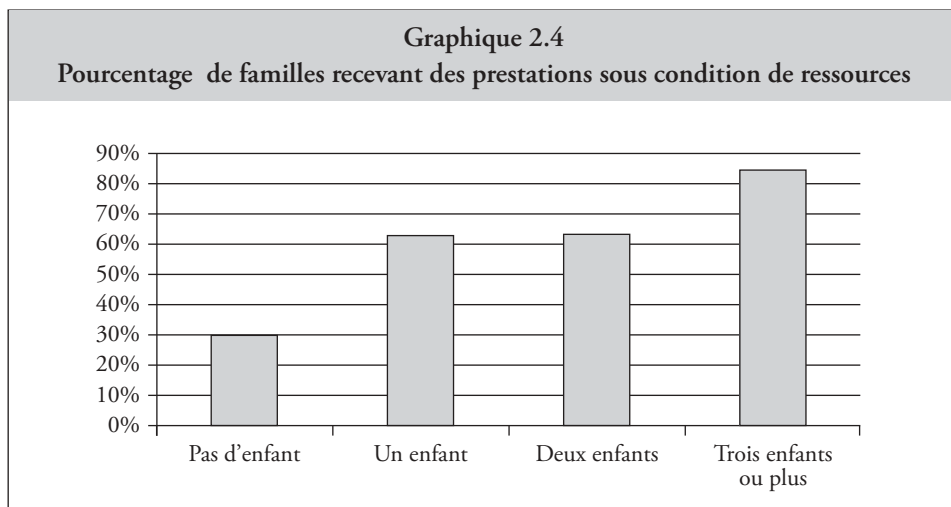
tiers de revenus. Le taux de ceux vivant uniquement de transferts sociaux est extrêmement élevé (presque trois fois la moyenne qui est de 25% dans l'échantillon représentatif de la pauvreté) parmi les personnes vivant seules du décile inférieur ; et presque le double de cette moyenne parmi les Roms.

La pauvreté évidente du petit groupe de personnes vivant seules, 43 en tout dans notre échantillon, a déjà été notée. A partir de cette analyse des revenus, nous pouvons observer que presque un tiers d'entre elles (16 personnes) sont au chômage, et que la plupart des autres sont handicapées et reçoivent une faible pension d'invalidité. La moitié sont des hommes et la moitié des femmes.

En outre, la part des familles dépendant seulement des transferts sociaux est de seulement 6% dans l'ouest de la Transdanubie, région économiquement prospère, et de 36% dans la partie la plus pauvre du pays, le nord de la Hongrie.

Le taux d'activité du ménage et le nombre d'enfants et/ou de membres de la famille handicapés est cause de variations prévisibles. Par exemple, 37% des familles où il se trouve des personnes malades ayant besoin de soins médicaux constants dépendent uniquement de transferts sociaux, mais seulement 21% des ménages sans malades vivent exclusivement de revenus sociaux (voir Tableau 2.5).

Même si les paiements de transferts sociaux concernent la grande majorité des familles de l'enquête, l'importance de ceux-ci dépend du type de transfert et de ménage. Nous avons distingué les revenus de transfert liés aux revenus (assistance sociale) des prestations universelles et de type assurance sociale. Afin de mettre en lumière le rôle des prestations liées aux revenus, nous avons regroupé les autres prestations ensemble. 61% de l'ensemble des familles pauvres reçoivent des prestations liées aux revenus. La proportion est moindre dans le cas des familles où tous les adultes sont actifs, ou des familles sans enfants, mais à plus d'un membre. La proportion est la plus élevée dans le cas des familles ayant beaucoup d'enfants, en particulier des couples (voir Graphique 2.4 et Tableau 2.6).



Comme on l'expliquera plus en détail plus loin, on peut douter de l'efficacité des transferts de revenus sociaux pour ce qui est d'empêcher et d'atténuer la pauvreté. Les prestations sociales sont très largement répandues, et pourtant les revenus des familles demeurent faibles, même après que ces prestations ont été reçues. Le revenu équivalent est de 17 300 forints dans le cas des ménages qui dépendent uniquement des transferts sociaux et de près de 24 000 forints pour les autres (voir Tableau 2.2). Les prestations liées aux revenus (assistance sociale) produisent un revenu encore plus faible. Sur les 254 ménages recevant uniquement un revenu de transferts sociaux, il y en a 71 qui dépendent de prestations autres que celles liées aux revenus, et 183 qui recevaient à la fois des prestations liées aux revenus et d'autres sortes de prestations sociales. Dans notre échantillon, le premier de ces deux groupes a un revenu moyen quelque peu plus élevé, soit 18 300 forints, tandis que le second a déclaré un revenu moyen de 17 000 forints.

Toutes les données confirment que les prestations universelles ou de type assurance bénéficient plus aux pauvres que l'aide spécifiquement conçue pour et destinée à ce segment de la population.



## 2.2 Information et accès aux prestations

Les prestations universelles traditionnelles et celles fondées sur l'assurance sont bien connues des Hongrois : plus de 90% des personnes interrogées en connaissaient l'existence ; le taux atteint 97% dans le cas des prestations familiales. Même l'allocation chômage, qui a été introduite en 1991, est connue par 94% des personnes interrogées, qu'elles soient concernées personnellement ou non. Les autres formes de prestations sélectives, sous condition de ressources, introduites après 1990, leur sont moins familières. Deux d'entre elles, à savoir le revenu de remplacement après la fin du droit aux allocations chômage (déjà supprimé), et l'aide à la protection de l'enfance (qui est le prolongement d'une prestation plus ancienne), sont connues toutefois par presque 90% des personnes interrogées. Les autres formes de prestations sont connues par 60 à 70% des personnes. Le faible taux d'information sur l'assistance vieillesse est dû au fait que l'échantillon était composé de jeunes qui n'avaient pas droit à ou n'étaient pas concernés par ces prestations.

Il n'en reste pas moins que remplir les conditions requises ne garantit pas toujours qu'on reçoive la prestation. Les ménages ayant des dettes liées au logement peuvent ne pas connaître l'existence de diverses formes d'aides en ce qui concerne le loyer et les factures (Tableau 2.8). Dans l'échantillon, 47% des familles ayant des dettes liées au logement ignoraient qu'il était possible de recevoir une aide pour payer les factures, tandis que 30% d'entre elles ignoraient l'existence des aides au logement. De la même manière, 37% des familles sans enfants ne connaissaient pas l'existence des aides à la protection de l'enfance, mais il y avait même un manque d'information dans 18% des familles ayant un seul enfant, dans 9% des familles ayant deux enfants, et dans 5% des familles ayant trois enfants ou plus. Il est bien sûr possible que seule la personne interrogée manque d'informations, et que quelqu'un d'autre de la famille soit informé. Néanmoins, le faible taux d'information dans certains cas pourrait également être dû au peu d'efforts faits par les autorités en vue d'informer les gens sur leurs droits.

On a ensuite demandé aux personnes interrogées si elles avaient fait une demande pour différents types de prestations (15 prestations différentes) au cours des 12 derniers mois, et si elles les avaient reçues<sup>17</sup>. Il ressort que les

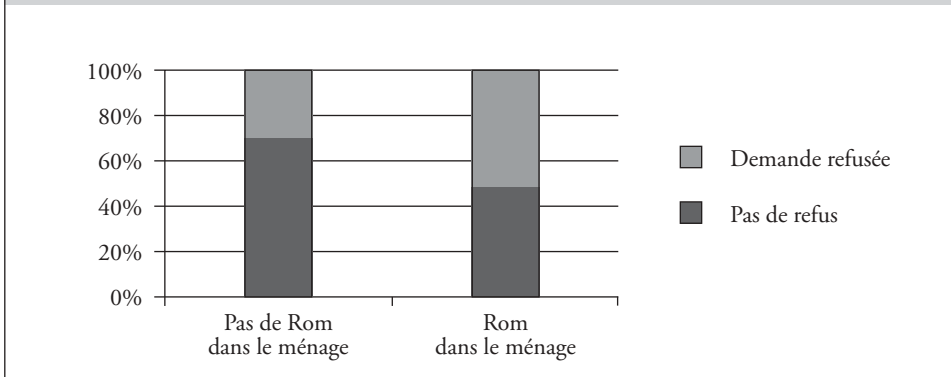
---

<sup>17</sup> Question 11 de la section II dans l'Annexe 3.

prestations de type universelles et d'assurance sont habituellement accordées sur demande. Les aides sous condition de ressources semblent être refusées plus fréquemment. Les prestations en matière de chômage ont été refusées dans 15 à 20% des cas, et les autres demandes d'assistance (logement, urgence) dans 25 à 55% des cas. Les prestations pour enfants sont courantes et les demandes de prestations sont rarement rejetées. Les prestations pour adultes sont moins répandues et plus souvent refusées (Tableau 2.8).

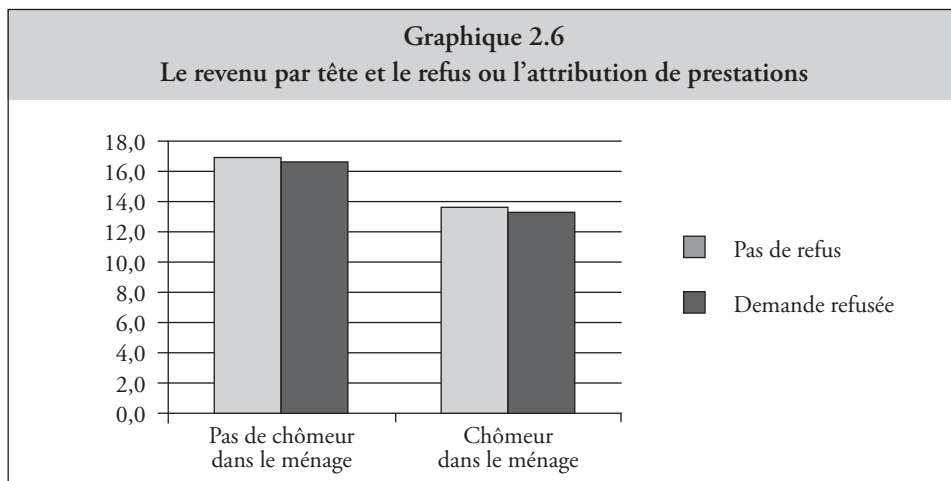
Afin de contrôler les informations fournies par les personnes interrogées lors de l'enquête sur les demandes et les obtentions de prestations, deux questions générales furent posées. Les personnes interrogées devaient se remémorer deux événements de l'année antérieure. Le premier consistait à savoir si quelqu'un dans le ménage avait omis de faire une demande pour une prestation à laquelle les gens du ménage en question pensaient avoir droit. 33% des personnes interrogées répondirent qu'une telle omission avait eu lieu. La seconde question demandait de manière directe si quelqu'un dans le ménage s'était vu refuser une prestation pour laquelle il avait déposé une demande. La proportion de réponses affirmatives a été de 37%. Le taux de demandes refusées ne varie pas significativement en fonction du revenu du ménage. Les variations en fonction des indicateurs de pauvreté subjective semblent être beaucoup plus importantes. Ceux qui se sentent très pauvres, ou qui estiment leurs revenus absolument insuffisants pour pouvoir couvrir leurs besoins, sont *plus susceptibles de déclarer qu'ils n'ont pas demandé*, et *beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'ils se sont vu refuser* une prestation. Le taux de rejet augmente également avec le nombre d'enfants – les rejets sont particulièrement nombreux quand il y a trois enfants ou plus. Les familles nombreuses reçoivent plus d'aides que les familles peu nombreuses. Il semble, toutefois, que leurs besoins restent non satisfaits, dans la mesure où les autorités n'acceptent pas les demandes supplémentaires. Le taux de rejet est des plus élevés, soit plus de 50% parmi les Roms. Leur situation est similaire à celle des familles nombreuses : les ménages comprenant des Roms reçoivent des aides, mais leurs besoins, réels ou ressentis, ne sont pas totalement pris en compte (Graphique 2.5, Tableau 2.9).

**Graphique 2.5**  
**Taux déclaré de rejet des demandes de prestations,**  
**dans les ménages comprenant et ne comprenant pas de Roms**



Le revenu moyen par tête déclaré lors de l'enquête par les ménages qui se sont vu refuser une aide sociale, loin d'être plus élevé, est souvent plus faible que celui des autres familles. Même si les revenus sont sous-déclarés de 20% comme on en a fait précédemment l'hypothèse, il semble que le rejet n'est pas justifié par l'invocation d'une absence de besoin. Le Tableau 2.10 permet de comparer le revenu par tête des ménages à qui l'on n'a pas refusé d'aide avec celui de ceux dont les demandes ont été rejetées. Les différences ne sont pas très significatives, mais le revenu de ceux qui se sont vu refuser une prestation est inférieur à celui des autres personnes. Le seuil légal de l'assistance sociale correspond dans la plupart des cas à la pension minimale, soit 18 310 forints en 2001. Cela signifie que le revenu moyen par tête de la famille n'est pas censé dépasser ce montant. Etant donné que le revenu moyen dans notre échantillon était moindre que ce montant et que la limite supérieure était seulement légèrement plus élevée, on pourrait supposer que bien, ou la plupart, des ménages qui ont essuyé un refus avaient des revenus inférieurs à cette limite, ce qui leur donnait droit à une aide sociale. Toutefois, on ne devrait pas se hâter de conclure que le rejet de leur demande était illégal. D'une part, nos données sur les revenus sont sujettes à incertitude, comme il a été antérieurement noté. Et d'autre part, il y a bien d'autres critères légaux d'accès aux aides qui peuvent être appliqués avec un certain arbitraire. Quoi qu'il en soit, les données suggèrent fortement qu'il est possible que les besoins des personnes pauvres et

remplissant apparemment les conditions d'attribution, demeurent non pris en compte (Graphique 2.6, et Tableau 2.10).



La proportion des personnes recevant des prestations d'assurance sociale et des prestations d'assistance sociale sous condition de ressources, ainsi que le montant moyen par bénéficiaire, sont présentés dans les Tableaux 2.11 et 2.12<sup>18</sup>. La proportion de personnes ayant reçu des prestations sous condition de ressources au cours du dernier mois est de 51%, ce qui est inférieure à la proportion de personnes ayant reçu des prestations au cours de l'ensemble de l'année, laquelle est de 61%. Les évolutions sont néanmoins similaires dans les deux cas (comparer les Tableaux 2.6 et 2.11). Nous avons ajouté des données sur la pauvreté subjective, c'est-à-dire sur la proportion des personnes qui se sentent pauvres. Il semble que, de ce point de vue, la corrélation entre les personnes à faible revenu, "objectivement" pauvres, et celles qui s'estiment pauvres, n'est pas très forte.

En se fondant sur les chiffres des revenus, on peut conclure de manière globale qu'il se peut que les prestations sous condition de ressources soient légèrement plus élevées parmi les catégories les plus pauvres. Il se peut que les prestations de type assurance sociale soient plus répandues dans leur cas, mais leur montant par tête est si faible (environ 3 000 forints par personne et

<sup>18</sup> Sur la base des données relatives au mois précédent.

par mois dans la plupart des catégories) que cela ne représente pas une aide véritable. La proportion plus élevée de Roms recevant des prestations et le montant plus élevé de ces aides peut s'expliquer par le fait qu'ils remplissent davantage les conditions y donnant droit (voir Tableau 2.12). Il y a des enfants de moins de trois ans dans 20% des ménages non roms et dans 33% des ménages roms. Le nombre moyen d'enfants à charge est de 1,4 dans le premier groupe et de 2 dans le cas des Roms. Même si les prestations jouent un rôle plus grand chez eux, les Roms demeurent significativement plus pauvres que les non-Roms. On peut conclure toutefois que le processus d'ouverture des droits à l'assistance sociale n'est pas caractérisé par une discrimination ouverte<sup>19</sup>.

### **2.3 L'efficacité du système de prestations**

Le système de protection sociale hongrois est organisé de manière à être large et souple : il fournit des prestations pour différentes situations de la vie et pour différents besoins individuels.

La couverture est étendue ; 90% des ménages pauvres (soit le tiers inférieur de la population par le revenu) reçoivent des prestations de transferts sociaux ; plus de 60% d'entre eux reçoivent également un ou plusieurs types de prestations sous condition de ressources. Le montant des prestations sociales versées est faible. Par conséquent, le paiement de diverses formes d'assurance, d'allocations et d'aides sociales n'améliore pas significativement la situation des ménages les plus pauvres. En fait, même avec le complément de ces prestations, leurs revenus restent en dessous du "minimum socialement acceptable", tel que calculé par l'Office central de statistiques. Le montant de ce minimum de subsistance est régulièrement révisé et rendu public par l'OCS. Le montant moyen mensuel était en 2000

---

<sup>19</sup> Certains observateurs soutiennent que la faiblesse du niveau de l'assistance sociale est due au fait que le système a été conçu en ayant les Roms à l'esprit, mais cela ne peut être ni prouvé ni réfuté.

de 25 581 forints, avec des variations pour le ménage type allant de 20 000 à 33 000<sup>20</sup>.

La comparaison des niveaux de subsistance établis par l'OCS et du montant des revenus révélé par l'enquête PAUV-OIT montre des différences significatives. Sur l'ensemble de l'échantillon, la moyenne de PAUV-OIT est inférieure de 40% au minimum moyen de subsistance. Les différences varient entre 30% et 50% en fonction du type de ménage. L'écart est particulièrement grand dans le cas des ménages composés exclusivement d'adultes, ainsi que des familles nombreuses avec beaucoup d'enfants.

Les différences sont dans la plupart des cas si grandes que – même si l'enquête a sous-estimé le revenu des ménages comme il a été supposé plus haut – des déclarations plus exactes ne provoqueraient pas la disparition de cet écart. Nous avons également comparé les données de PAUV-OIT avec le montant des minima de subsistance pour 2000, lesquels sont d'environ 10% inférieurs à ce que les chiffres de 2001 vont être. L'insuffisance des revenus est importante et persistante ; il ne peut subsister aucun doute sur l'incapacité du système de transferts sociaux, en l'état, à élever les revenus des ménages jusqu'au niveau minimal de subsistance (voir Tableau 2. 13).

---

<sup>20</sup> Comme précondition à une inclusion dans l'échantillon PAUV-OIT, il fallait que le revenu par tête du ménage fût inférieur ou égal à 20 000 forints. Ce montant étant en-deçà du minimum de subsistance moyen, le revenu au sein de l'échantillon est nécessairement inférieur au minimum de subsistance. Toutefois, parce que le minimum de subsistance varie, nous ne pouvons pas mesurer précisément l'écart entre les deux chiffres. Les données présentées montrent seulement que le revenu de la grande majorité du tiers inférieur par le revenu est *significativement* en-deçà du minimum de subsistance, et que l'écart diffère en fonction du type de ménage.

# Section 3

## Les prestations familiales

La description donnée ci-dessus de l'échantillon a indiqué que les pauvres ont plus d'enfants que les non pauvres. La proportion de familles nombreuses avec trois enfants ou plus est de 6% dans l'échantillon national, et de 21% dans l'échantillon PAUV-OIT. Le Tableau 3.1 montre les détails de la distribution des ménages en fonction du nombre d'enfants. Les variations du taux de ménages sans enfants s'expliquent d'elles-mêmes (personnes âgées, retraités, par exemple). Les familles nombreuses tendent à être concentrées dans les villages, et elles sont surtout caractéristiques des Roms, des couples en concubinage, et des chômeurs. (Ces caractéristiques ne se recoupent que partiellement. Par exemple, sur 88 familles où le couple vit en concubinage, 54 sont non roms, et 34 sont roms. Dans les deux groupes, la majorité des familles a des enfants. Voir Tableau 3.1.) Dans l'ensemble, le nombre moyen d'enfants à charge est de 1,55. Il est de 1,44 dans les ménages où il n'y a pas de Roms et de 1,98 dans les ménages roms. La différence est significative, mais elle n'est pas d'une importance frappante.

Il y a trois principaux types de prestations familiales, l'*allocation familiale universelle*, l'*aide à la protection de l'enfance* sous condition de ressources (récemment rebaptisée allocation familiale complémentaire), et l'*allocation fiscale*. Ces trois dernières années, les montants versés au titre des allocations familiales sont demeurés inchangés ; les montants des aides à l'enfance ont augmenté plus ou moins en fonction de la pension minimum ; et l'allocation fiscale a connu une forte augmentation.

Dans l'échantillon PAUV-OIT, la couverture des allocations familiales est presque universelle. Seuls 7% des ménages remplissant les conditions d'attribution ont déclaré ne pas les recevoir. Il se peut qu'il y ait des erreurs dans les réponses, mais il n'est pas non plus complètement improbable qu'il

existe des familles qui ne sollicitent pas cette allocation qui n'est pourtant soumise à aucune condition. L'aide à la protection de l'enfance a touché 57% des familles ayant des enfants à charge (62% de celles où l'enfant a moins de 16 ans). L'allocation d'impôt, en revanche, n'aide pas tant les ménages pauvres que les ménages plus aisés. 39% des familles ayant des enfants à charge de moins de 18 ans ne pouvaient pas y avoir recours du tout : 8% n'en connaissaient pas l'existence, et 31% ne pouvaient pas y avoir recours parce qu'ils n'avaient pas de revenus imposables. 18% ne pouvaient y avoir recours que partiellement. Au total, seuls 43% des ménages avec enfants étaient capables de faire un plein usage de l'allocation fiscale (voir Tableau 3.2).

Il y a des recoupements évidents entre les bénéficiaires de ces prestations familiales. Un quart des familles avec enfants recevaient à la fois les allocations familiales et l'aide à l'enfance. Un autre quart recevait à la fois les allocations familiales et l'allocation fiscale, et près de 30% recevaient les trois formes de prestations. Si l'on prend globalement les trois prestations, seuls 3% des ménages ne recevaient aucune prestation – un fait pas nécessairement significatif (voir Tableau 3.3). L'étendue de la couverture par les différentes prestations varie considérablement avec le revenu. Cette distribution n'est pas surprenante : dans le tiers inférieur, allocations familiales et aide à l'enfance constituaient la combinaison la plus fréquente. Dans le tiers du milieu, le plus habituel est de recevoir les trois types de prestations à la fois. Dans la catégorie de revenu supérieure (c'est-à-dire la moins pauvre de l'échantillon), la combinaison allocations familiales et allocation fiscale est la plus caractéristique. L'allocation fiscale est ainsi un bon exemple de ciblage inverse : une prestation explicitement destinée à fournir un soutien plus important aux familles à revenus moyens et élevés.

La structure de la famille détermine la possibilité d'avoir recours à l'*allocation fiscale*. Les couples y ont plus accès que les parents seuls ; les familles d'un ou deux enfants peuvent en faire plus usage que les familles nombreuses. Pourtant, même dans le cas des familles réduites et des couples, une minorité importante n'est pas à même de bénéficier pleinement de l'allocation. Un autre facteur important est constitué par les rapports du ménage avec le marché du travail. Parmi les ménages dans lesquels tous les adultes exercent une activité rémunérée, 85% ont accès à cette prestation fiscale (75% à la prestation complète), mais seulement 22% des familles sans personne active peuvent y avoir recours. Ces familles



constituent presque un tiers de l'échantillon PAUV-OIT total. Et de fait, un bon élément pour prédire le recours à l'allocation fiscale (implicite dans les règles régissant son utilisation) est la situation des revenus du ménage. 37% du tiers inférieur, 60% du tiers médian, et 82% du tiers supérieur peuvent y avoir recours, soit partiellement, soit totalement. Etant donné que les familles les plus pauvres ont plus d'enfants, au total, l'allocation fiscale ne peut être totalement utilisée que par 54% d'entre elles (voir Tableau 3.4) ; vu la taille plus importante de ces familles, cela couvre 60% des enfants de l'échantillon de pauvreté.

L'aide à la protection de l'enfance (rebaptisée récemment *allocation familiale complémentaire*) vise les pauvres. L'enquête montre que ce but est atteint, et dans une large mesure. Les familles nombreuses, les habitants des villages, ceux qui sont dans les deux tiers de revenu inférieurs, la reçoivent plus souvent que les autres. Et pourtant, 42% des familles ayant des enfants à charge ne la recevaient pas, et cette proportion dépasse 30% même dans le décile inférieur (voir Tableau 3.5). La comparaison du revenu moyen des familles recevant et ne recevant pas l'aide à l'enfance montre que les efforts visant à améliorer le ciblage ne sont qu'en partie couronnés de succès, étant donné que dans certains groupes – par exemple dans les ménages “illégitimes” – les non-bénéficiaires ont des revenus très faibles (voir Tableau 3.6).

L'objectif du système de prestations familiales consiste à réduire les écarts de revenus entre les familles de différentes tailles. Ces écarts, toutefois, persistent dans la population totale, parce que la part du revenu familial qui ne dépend pas du nombre d'enfants est bien plus importante. Pour les plus pauvres, une part élevée du revenu total du ménage est constituée par diverses prestations familiales ; son montant augmente avec le nombre d'enfants. D'où une réduction de l'écart entre foyers de petite taille et de grande taille<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Une analyse à plusieurs variables (modèle de régression linéaire) du revenu par tête dans les échantillons PAUV-OIT et ESP-OIT montrent que le nombre d'enfants, de personnes exerçant une activité rémunérée et membres du ménage au chômage, sont tous des variables significatives pour expliquer le niveau de revenu des ménages. (Le niveau d'instruction du chef de famille et le type d'habitation ne constituent un facteur significatif que dans l'échantillon ESP). Et pourtant, tous ces facteurs pris ensemble expliquent beaucoup plus les variations au sein de l'échantillon ESP, tandis que l'importance du nombre des enfants est moindre dans l'échantillon de pauvreté.

On peut aussi noter que le *revenu équivalent* (ajusté pour prendre en compte les économies, ou l'absence d'économies, d'échelle dans les conditions de vie) *des ménages sans enfants est inférieur* à celui des familles ayant des enfants. *C'est un aspect de la pauvreté en Hongrie qui est souvent négligé* : il existe une catégorie d'adultes sans enfants très pauvres, dont une proportion significative vit seule, et avec une part importante de chômeurs et de handicapés (voir Tableau 3.7). Une comparaison entre les Tableaux 3.7 et 3.8 (lequel présente des données nationales sur les revenus des ménages ayant des nombres d'enfants différents) montre que les personnes sans enfants sont bien plus aisées que les familles avec enfants dans l'échantillon national, mais qu'elles le sont bien moins dans l'échantillon de pauvreté.

Les familles roms sont dans une situation quelque peu paradoxale du fait des défauts du système d'assurance social. Au moins dans notre échantillon, et bien que les Roms reçoivent *plus de transferts sociaux que les autres ménages, le niveau de leurs revenus reste significativement inférieur à la moyenne* (voir Tableau 3.9). En d'autres termes, même s'il y a plus de non-Roms que de Roms dans le tiers le plus pauvre de la population totale, comme on l'a noté, une proportion relativement importante d'entre les Roms demeure parmi les plus pauvres des pauvres. En outre, les enfants roms sont les plus désavantagés par l'allocation fiscale qui favorise les ménages avec des personnes exerçant une activité rémunérée. Cette allocation, pour trois enfants, est aujourd'hui plus élevée que l'allocation familiale. Et pourtant, les ménages roms, qui ont plus d'enfants, sont aussi moins à même d'y avoir recours, étant donné le taux plus élevé en leur sein de chômeurs et d'inactifs.

# Section 4

## Chômage et dispositions en matière de chômage

### 4.1 Qui sont les chômeurs ?

La définition du chômage est – comme il est bien connu – controversée. Il existe deux définitions officielles. Les chiffres officiels hongrois recouvrent seulement les personnes inscrites auprès d'une agence pour l'emploi. La définition de l'OIT utilisée dans l'Enquête sur la population active donne des nombres encore inférieurs. Les gens n'ont en général pas connaissance de ces définitions. Même si on leur explique quelle définition est utilisée, ils se considèrent généralement comme chômeurs s'ils n'ont pas de travail mais en cherchant un – pas nécessairement par des canaux officiels. Par conséquent, les réponses spontanées produisent habituellement des taux plus élevés que les définitions officielles. (L'enquête ESP-OIT a révélé les mêmes constantes.)

Le questionnaire comprenait une question exigeant une réponse "spontanée" de la part de tous les membres adultes. Cette question portait sur leur situation présente en matière d'emploi, "sans emploi" étant une réponse possible. En formulant la question de cette manière, nous avons trouvé qu'il y avait des membres de la famille sans emploi dans 42% des ménages. Nous avons également procédé à des enquêtes plus approfondies en ce qui concerne trois types de chômage, et avons cherché à établir :

- 1) s'il y a dans le ménage des demandeurs d'emploi inscrits et si la personne interrogée est l'un d'eux<sup>22</sup>;

---

<sup>22</sup> Questions 1 à 4 de la section III dans l'Annexe 3.

- 2) s'il y a dans le ménage quelqu'un qui, sans être inscrit comme demandeur d'emploi, est sans emploi et en cherche un, et si c'est le cas de la personne interrogée ;
- 3) s'il y a dans le ménage quelqu'un qui est sans emploi parce qu'il/elle a désormais renoncé à chercher activement un emploi (chômeur découragé).

En enregistrant ces résultats, nous avons découvert qu'il y avait

- des demandeurs d'emploi dans 274 ménages, soit 26% des ménages ;
- quelqu'un cherchant du travail dans 224, soit 21% des ménages ;
- chômeurs découragés dans 87, soit 8% des ménages.

Il n'y a qu'un faible degré de recoupement : seules huit familles présentent en même temps les trois types de chômage dans le ménage, et 59 en présentent deux formes, soit au total 6%. Ainsi, sur la base de ce questionnaire plus détaillé, il s'est avéré qu'il y a des chômeurs dans 49% de l'ensemble des ménages, contre 42% de réponses à la question générale. (Dans l'échantillon ESP, le taux est de 34%, ce qui n'est pas très inférieur.) Apparemment, les membres des ménages qui sont des chômeurs découragés ne se considèrent pas officiellement comme chômeurs, et une certaine proportion de ceux qui ne sont pas inscrits ne se déclarent pas non plus spontanément chômeurs.

Quoi qu'il en soit, les chômeurs sont plus lourdement concentrés dans certains ménages, ce qui donne un nombre total plus grand. Dans 19% des ménages, il y a un chômeur, et dans 24% d'entre eux, il y en a deux ou plus. Ainsi, le nombre total de chômeurs est de plus de 790 sur 1 040 ménages (Tableau 4.1).

Les facteurs relatifs au chômage sont clairement détectables. Le risque est plus élevé que la moyenne dans les segments les plus jeunes et les plus âgés de l'échantillon, parmi les personnes interrogées ayant une formation et des compétences limitées, et dans le nord du pays, région économiquement défavorisée. En outre, les hommes courent un plus grand risque que les femmes (Tableau 4.2). Les tendances sont similaires chez les chefs de famille, quoique peut-être de manière moins marquée (Tableau 4.3). Si nous regardons les ménages dans leur ensemble, le chômage semble moins prééminent dans ceux avec de nombreux enfants que dans les ménages sans enfants. Les résultats de

l'enquête confirment également le fait bien connu que c'est à Budapest que la situation de l'emploi est la plus favorable. Et il est essentiel d'ajouter que *le chômage n'est pas non plus un problème rom*. Les Roms présentent un taux de chômage plus élevé que la moyenne (60% contre 40% des non-Roms), mais la majorité des chômeurs ne sont pas des Roms (Tableau 4.4.) Il est significatif que *les Roms s'inscrivent relativement plus souvent, et qu'ils cherchent plus souvent un emploi que les non-Roms* (Tableau 4.5).

Parmi les chefs de famille, les durées de chômage au cours des trois dernières années semblent avoir été très longues (nous n'avons pas de données pour les autres membres du ménage). Au total, plus de deux tiers des personnes interrogées ayant connu le chômage étaient sans emploi depuis plus de douze mois, dont la moitié depuis plus de deux ans. Les gens sans instruction, les Roms, et les travailleurs non qualifiés courent un plus grand risque de vivre de très longues périodes de chômage (Tableau 4.6).

## 4.2 Les dispositions en matière de chômage

Toutes les dispositions en matière de chômage ont été introduites après 1990. Un système à trois étages, composé d'une *prestation d'assurance*, d'un *revenu de remplacement* après épuisement de l'assurance, et d'une *aide sous condition de ressources* faute de droit au revenu de remplacement, s'est développé jusqu'en 1998. Ce système a été depuis substantiellement modifié. Le revenu de remplacement a été progressivement éliminé à partir de 2000, et l'aide a été liée à un travail d'intérêt collectif ou à une formation. (Le revenu de remplacement est encore touché par les personnes qui étaient dans le système en 1999.) Comme dans le cas des autres prestations présentées dans la section 3.1, la prestation de type assurance est mieux connue que les aides aux chômeurs (94% des personnes connaissent l'assurance et 78% les aides).

Au total, la moitié des ménages où existe du chômage ont reçu quelque sorte de prestations chômage (Tableau 4.7). Même s'ils recevaient une prestation, le revenu des ménages restait faible – aussi faible que dans les ménages ne recevant pas de prestations chômage. Le revenu par tête des deux catégories est en deçà du seuil d'assistance (Tableau 4.8). Et pourtant, s'inscrire aide dans une certaine mesure : la proportion de chômeurs recevant quelque prestation

est de 63% parmi les personnes inscrites ; elle est de seulement 29% chez les ménages comprenant des chômeurs non-inscrits (selon les déclarations des intéressés). Dans le dernier cas, la plupart des personnes reçoivent une aide (Tableau 4.9).

Alors qu'à présent, seulement la moitié des chômeurs reçoivent quelque sorte de prestation, sur une plus longue durée, il semble que davantage de personnes soient concernées. Les 359 sondés sans emploi ont été interrogés sur leurs droits et leur obtention des différents types de prestations chômage au cours des trois années antérieures. Les deux tiers ont dit qu'ils avaient droit à une prestation d'assurance, et presque tous en avaient reçu une pour une certaine période de temps. Moins de la moitié remplissaient les conditions ouvrant droit au revenu de remplacement, et, parmi cette moitié, 86% le recevaient. (Comme on l'a expliqué, cette prestation est en voie progressive d'extinction, de sorte qu'elle n'est plus disponible pour de nouveaux demandeurs.) Seulement 23% des chômeurs estimaient avoir droit à des aides, et, parmi ceux-ci, 78% en avaient reçu à un moment ou un autre. Au total, la majorité des personnes interrogées recevaient une prestation d'une espèce ou d'une autre, mais près de 20% n'avaient rien reçu au cours de leurs périodes de chômage durant les trois années antérieures.

Le tableau 4.10 résume l'expérience des mesures actives sur le marché du travail, en présentant la répartition des ménages ayant ou non des membres roms. Les mesures actives atteignent rarement le tiers le plus pauvre de la population. Seuls 15% des chômeurs ont participé à une certaine formation, et 26% à du travail d'intérêt collectif. Parmi les participants à des cours de formation, la majorité avait reçu une certaine formation dans un lycée professionnel ou général. Les raisons les plus fréquemment mentionnées pour expliquer une non participation aux formations sont : les chômeurs ne croient pas qu'ils obtiendront un emploi de cette manière (39%) ; ils pensent qu'ils n'ont pas besoin de formation (25%) ; et il existe différentes raisons familiales (22%). Plus d'un tiers de ces personnes tentent de gagner leur vie d'une autre manière.

Il semble que le principe "des prestations contre du travail" commence à prendre dans les couches les plus pauvres de la société hongroise : 26% des personnes interrogées sans emploi (91 sur 361) ont participé à une forme ou à une autre de travail d'intérêt collectif. Ils acceptent cette solution parce qu'ils n'ont pas de meilleure alternative. 71% de ceux qui ont fait du travail collectif

ont mentionné le fait que le salaire est plus élevé que l'aide sociale, et, selon 68% d'entre eux, c'était leur seul moyen d'avoir droit à l'assistance sociale. Dans le même temps, les deux tiers des personnes qui ont effectué un travail d'intérêt collectif jugeaient que c'était très peu payé ; et 81% se sont plaints du caractère éphémère de l'emploi. Ces plaintes ont également été formulées par 10% des chômeurs qui n'ont pas effectué de travail d'intérêt collectif. Parmi ceux qui ont pris part à du travail d'intérêt collectif, pratiquement personne (sept cas) ne croit que le travail d'intérêt collectif puisse aider à obtenir un travail normal (voir Tableau 4.11).

On pouvait supposer que, si les dispositions légales ne réussissent pas à aider les gens, ils cherchent des solutions individuelles. Il s'est trouvé 133 personnes sans emploi pour déclarer de fait qu'ils avaient essayé de gagner de l'argent au lieu d'accepter du travail d'intérêt collectif. Toutefois, ils n'ont pas confiance dans les offres d'emploi proposées publiquement – et leur méfiance semble quelque peu justifiée.

40% d'entre eux ont répondu à au moins une offre d'emploi au cours des trois dernières années, et 78% de ces tentatives se sont révélées infructueuses. L'échec s'expliquait plus souvent par un rejet de la part de l'employeur éventuel que par un refus de l'offre. Moins de 40% ont décidé de refuser l'emploi à cause de l'insuffisance du salaire ou de mauvaises conditions, tandis que plus de 60% se sont vu rejeter, principalement parce que le poste était déjà rempli.

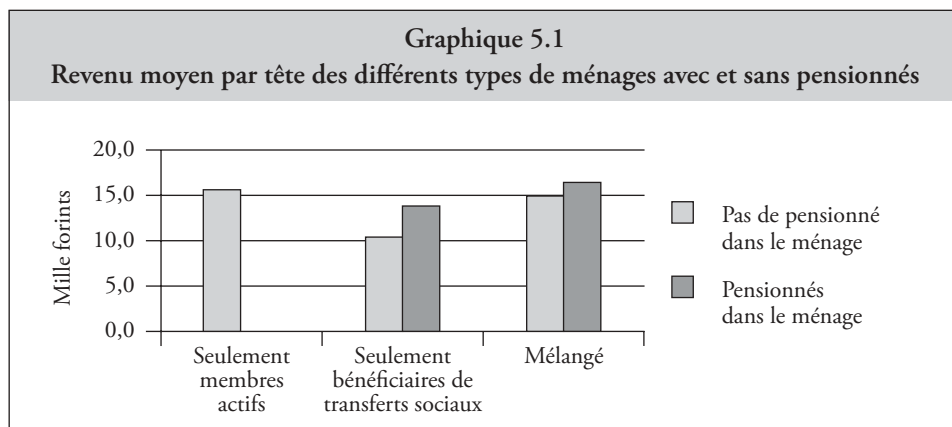
# Section 5

## Les pensions

### 5.1 La situation des pensionnés dans l'échantillon

Les personnes interrogées de l'échantillon avaient entre 18 et 60 ans. Il se pouvait que certains membres du ménage, y compris son chef, aient plus de 60 ans. Néanmoins, l'échantillon ne peut pas être considéré comme représentatif de la population pensionnée. Il y a des pensionnés dans 35% des ménages de l'échantillon ; la majorité touche une pension d'invalidité (voir Tableau 5.1).

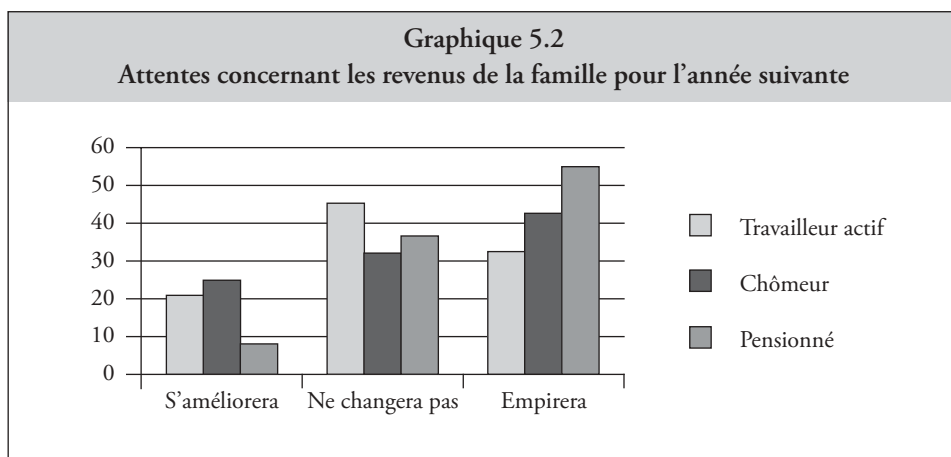
Les ménages ayant des membres pensionnés sont dans une situation identique, ou légèrement meilleure que les ménages n'en ayant pas. Toutefois, le caractère relativement favorable de la situation des pensionnés n'est dû qu'à la faiblesse du revenu total des personnes qui n'ont ni pension ni salaire. Les revenus sont les plus élevés dans les ménages où tout le monde exerce une activité rémunérée. Ceux-ci sont suivis par les ménages où il existe à la fois des pensionnés et des personnes exerçant une activité rémunérée, tandis que les ménages où il y a seulement des bénéficiaires de prestations sociales et pas de pensionnés s'en tirent le plus mal (voir Graphique 5.1).





La proportion des ménages comprenant des membres pensionnés est similaire à travers tout l'échantillon ; ainsi, elle est la même parmi les Roms et les non-Roms (35% dans les deux sous-échantillons). Cela est dû en partie à l'absence de personnes âgées dans l'échantillon de personnes interrogées. Par d'autres enquêtes, c'est un fait largement connu que l'espérance de vie parmi les Roms est très inférieure à la moyenne ; ainsi, ils ont moins de chances de recevoir une pension de vieillesse. C'est aussi un fait connu, toutefois, que les cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles sont plus fréquents parmi eux ; ils ont donc plus de chances de recevoir une pension d'invalidité. Etant donné le taux de chômage exceptionnellement élevé parmi les Roms aujourd'hui, il est improbable que des pensions liées à l'emploi soient payées aux familles roms dans l'avenir. En ce moment, les pensions constituent encore une contribution importante au budget des ménages roms – mais toujours insuffisante pour rivaliser avec le niveau de revenus des ménages non-roms d'une catégorie sociale similaire. Si l'on prend toutes les catégories ensemble, le revenu équivalent moyen de notre échantillon est de 22 800 forints parmi les non-Roms s'il n'y a pas de pensionnés, et de 23 800, s'il y en a. Quand le ménage comprend des Roms, les chiffres sont de 17 400 et 18 700 forints respectivement, soit environ de 20% inférieurs.

Les indicateurs de pauvreté subjective ne collent pas tout à fait avec les données concernant les revenus : les personnes interrogées qui ont des pensionnés dans leur foyer se sentent plus pauvres, et sont plus pessimistes que les autres sur leur avenir. (Cela est toutefois en accord avec les résultats de recherches antérieures, voir Ferge, 1999). Un élément qui explique cette pauvreté subjective est la chute significative que connaissent les revenus du ménage quand un membre de la famille part en retraite ; un autre facteur est le manque de confiance dans une amélioration future des pensions (voir Graphique 5.2 et Tableau 5.3).



## 5.2 La préparation de la vieillesse

Les données de notre enquête suggèrent que les personnes pauvres n'ont généralement pas une image claire du régime de pensions ni des mécanismes de retraite. Pour résumer notre principale impression : la majorité des personnes interrogées s'attend à recevoir une pension de vieillesse dans l'avenir, alors que seulement la moitié d'entre elles environ paie des cotisations ou est au courant des paiements de cotisations.

La question des paiements de cotisations ne concerne pas tout le monde : on n'attend pas des personnes déjà pensionnées qu'elles cotisent. La question est à coup sûr pertinente, en revanche, dans le cas de personnes exerçant une activité rémunérée, de sans emploi, ou de personnes en congé parental. Comme le montre le Tableau 5.3, les réponses sont ambiguës et apparemment contradictoires. Par exemple, 19% des personnes exerçant une activité rémunérée pensent que personne ne paie de cotisations pour eux (cela se produit si quelqu'un travaille au noir, mais cela ne devrait pas être vrai ici dans tous les cas) et seulement 13% des personnes croient que les cotisations sont payées à la fois par elles-mêmes et par leur employeur. Les personnes en congé parental interrogées semblent relativement bien informées de leur situation (leurs réponses semblent refléter la "réalité"). Si les membres des familles sans emploi et dépendants sont également bien informés, alors plus de 70% d'entre eux n'accumulent aucun droit à pension (voir Tableau 5.3).

Les personnes interrogées se sont vues demander dans une question à part si elles avaient une assurance pension. Leurs réponses sont plus ou moins similaires à celles faites sur le paiement de cotisations. La plupart des personnes exerçant une activité rémunérée et des bénéficiaires d'une allocation parentale sont assurées, tandis que les sans emploi et les personnes dépendantes semblent avoir un avenir très précaire. Parmi les membres sans emploi ou dépendants de ménages pauvres, la portion non assurée est très importante – dans les deux cas, plus de 20% (voir Tableau 5.4). Le genre d'emploi (ou la formation) établit une différence entre les différentes personnes exerçant une activité rémunérée ; par exemple, il y a un différentiel important entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés. Un autre résultat important consiste en ce que près de 40% des travailleurs indépendants interrogés ne sont pas correctement assurés (voir Tableau 5.5).

Dans le même temps, les pauvres ont peu d'autres moyens à leur disposition d'épargner pour leur avenir. 37% des ménages n'ont aucune forme d'assurance ou d'épargne privée, mais cette proportion passe à 66% si l'on fait abstraction des régimes publics (voir Tableau 5.6). Selon une enquête datant de 1999, la part de ceux qui ont une assurance pension privée au sein de la population adulte non en retraite était de 28%, et parmi les personnes actives économiquement de plus de 20 ans, le taux était de 32%. Dans l'échantillon représentatif du tiers le plus pauvre, ce taux est de 12%<sup>23</sup>.

Sans surprise, les non-assurés et les non-épargnants sont plus pauvres que le reste. Les catégories ayant le revenu le plus faible, les familles roms et les personnes interrogées ayant des conditions de logement défavorables, y sont représentées de manière disproportionnée. Par exemple, 68% des non-Roms, contre seulement 44% des Roms, ont une assurance pension.

Les gens n'ont pas l'air de bien comprendre le mécanisme du système de pensions. Par exemple, même si 37% des personnes interrogées disent qu'ils n'économisent en aucune manière pour leurs vieux jours, une majorité écrasante, soit 86%, s'attend à recevoir une pension dans l'avenir (9% des personnes assurées n'attendent aucune pension – ce qui peut-être juste une

---

<sup>23</sup> Béla Jánki (1999): "A magán-nyugdíjpénztárak tagsága" (Les membres des régimes d'assurance pension privés), *Társadalompolitikai tanulmányok* 18, décembre 1999, Budapest, TÁRKI, p.13, Tableau 2.

erreur ou le signe d'une autre sorte de confusion.) Même parmi les personnes qui ne sont pas présentement assurées, 76% des personnes interrogées s'attendent néanmoins à recevoir une pension de vieillesse dans l'avenir (voir Tableau 5.7).

Si nous reformulons la question pour nous concentrer sur les ressources dont les personnes s'attendent à disposer dans leur vieillesse, là encore, 86% prévoient qu'elles recevront une pension de vieillesse. Les 14% restants mentionnent du travail occasionnel, une aide de leur famille, ou l'assistance sociale de la municipalité comme des sources possibles de revenu dans leur vieillesse.

# Section 6

## L'accès et le recours au système de santé

### 6.1 La protection offerte par le système

Une majorité écrasante des ménages de l'échantillon (1 022 ménages, soit 98%) bénéficient de la protection de l'assurance maladie<sup>24</sup>. 20% reçoivent des "chèques-santé" qui leur assurent un accès à des médicaments gratuits ou quasi gratuits dans certaines limites. (Les conditions d'attribution de ce chèque sont essentiellement des conditions de ressources, mais il peut être accordé à quiconque souffre d'une maladie spécifique). Les besoins en chèques de ce genre semblent être dans une certaine mesure moins satisfaits que les autres. 17% des ménages disent qu'ils auraient probablement eu besoin du chèque, mais qu'ils n'ont pas fait de demande, et dans 7% d'autres cas (53 ménages), la municipalité du lieu a rejeté une demande de chèque. Il semble paradoxal que les deux types de ménages (ceux qui n'ont pas fait de demande, et ceux qui ont fait une demande mais se sont vu opposer un refus) aient un niveau de revenus inférieur à la moyenne. Le taux moyen de rejet, au moins dans notre échantillon, semble plus élevé parmi les Roms que parmi les non-Roms, ce qui suggère la possibilité d'une discrimination.

L'évaluation de l'état de santé des ménages et de leurs besoins en soins médicaux repose exclusivement sur les déclarations des intéressés. Dans 20% des 1 040 ménages, il existe une personne ou plus qui a besoin d'un traitement

---

<sup>24</sup> Dans le cadre de cette étude, nous avons été incapables d'identifier les raisons pour lesquelles les vingt et quelques ménages restants n'ont pas d'assurance maladie.

médical permanent ; dans 27% d'entre eux, la personne malade a seulement besoin d'une aide médicale occasionnelle ; dans 63 ménages, les deux besoins sont présents. 95 personnes interrogées considèrent leur propre état de santé comme très grave et exigeant des soins permanents, tandis que 133 personnes, bien que malades, disent qu'elles n'ont besoin que de traitements occasionnels.

## **6.2 L'accès aux services – la satisfaction des besoins**

Le recours aux services médicaux généraux (généralistes, spécialistes, et hôpitaux) par les personnes interrogées semble plus en correspondance avec leurs besoins que leur recours aux services dentaires. Il semble également que les besoins des enfants soient mieux couverts que les besoins des adultes, même si la couverture des besoins ressentis est très élevée (voir Tableau 6.1).

En ce qui concerne les adultes, il y a peu d'obstacles qui les empêchent de recourir aux services médicaux. La question a été considérée comme tellement importante que des questions directes et détaillées ont été posées. Apparemment (selon les personnes interrogées), les gens ne sont pas fortement empêchés par une absence de droits, puisque la majorité d'entre eux a obtenu un numéro de sécurité sociale et une carte d'assurance sociale. 4% des personnes ont dit qu'elles n'avaient pas recouru aux services médicaux, malgré leur besoin, parce qu'elles ne savaient pas qu'elles y avaient droit, et 4% des autres ne se sont fait enregistrer dans aucun cabinet. Il ne semble pas y avoir de manque d'information. Il n'est pas difficile d'avoir accès aux différents services et aux pharmacies. Dans le cas des enfants, même ces obstacles ne sont pas présents : leurs besoins semblent être pratiquement totalement couverts. Le réseau, qui fonctionne bien, d'infirmières à domicile et de pédiatres ainsi que les services médicaux des établissements scolaires jouent probablement un rôle important dans la fourniture des traitements nécessaires aux enfants des familles pauvres.

Le problème principal est qu'il existe une minorité significative, entre 35 et 50% (selon la manière dont la question était posée), qui ne peut pas payer les médicaments prescrits. Nous reviendrons sur cette question.

La question reste ouverte de savoir si les besoins ressentis en matière de santé correspondent aux besoins "réels". D'après toutes les données, les secteurs les plus pauvres de la population ont une espérance de vie plus

courte que la moyenne. On peut supposer que leurs besoins médicaux sont aussi plus grands.

Le seul étalon de comparaison qu'on ait, est fourni par les résultats de l'enquête de TÁRKI de 1997<sup>25</sup>. Les tendances sont très similaires : les femmes voient le généraliste plus souvent, le niveau d'instruction et le lieu ont peu d'influence, et – probablement la meilleure de toutes ces nouvelles – aucune différence n'émerge de ce point de vue entre les ménages Roms et non-Roms. Dans cette comparaison, la seule différence significative est constituée par les données concernant le cinquième des ménages dont les revenus sont les plus faibles, par rapport à tous les autres. Tandis que, dans notre échantillon, le taux de consultation du généraliste était de 51% parmi les 200 familles les plus pauvres, les données de TÁRKI révèlent un taux de consultation de 63%. Meilleure est la situation du ménage en matière de revenus, plus la probabilité que le membre du ménage malade aille voir le généraliste est élevée. Les résultats des deux enquêtes montrent ici des tendances similaires : le taux de consultation du généraliste atteint un niveau de 68 ou 69% dans le cinquième de revenus supérieur.

Toutefois, en ce qui concerne le nombre de consultations, presque tous les taux sont plus bas dans l'enquête PAUV-OIT que dans l'enquête TÁRKI d'il y a quatre ans. Etant donné qu'on ne peut pas supposer que les pauvres soient en meilleure santé, et qu'il ressort de notre enquête une corrélation claire entre revenu et consultation du généraliste, il semble que les pauvres consultent le médecin moins souvent qu'il pourrait être nécessaire (voir Tableau 6.2).

Il existe aussi des similarités entre notre enquête et l'enquête de TÁRKI en ce qui concerne la distribution des visites chez le dentiste, mais la fréquence de celles-ci n'est pas beaucoup moins élevée dans le cas des pauvres. Le recours aux services dentaires est inversement proportionnel à l'âge, à la différence des consultations chez le généraliste. Il en va de même pour le niveau d'instruction (voir Tableau 6.3). Par opposition aux autres services médicaux, un nombre considérable de gens a mentionné une absence de traitement dentaire quand ils

---

<sup>25</sup> *Empirikus felmérés a népesség egészségi állapotának meghatározottságáról, Zárótanulmány* (Mesure empirique de la détermination de l'état de santé de la population, rapport final), Budapest, TÁRKI, mai 1998.

en auraient eu besoin. Depuis que le système d'assurance maladie a été réformé en 1995 de manière à rendre la plupart des soins dentaires payants, les visites chez le dentiste ont significativement diminué. Et, de fait, 124 personnes déclarent qu'elles n'ont pas consulté de dentiste quand c'était nécessaire, et elles invoquent en premier lieu des motifs financiers (dans 114 cas).

L'accès aux indemnités de maladie constitue une question difficile. Le taux d'indemnisation pour maladie a un sens si on le rapporte uniquement aux personnes exerçant une activité rémunérée et aux demandeurs d'emploi. (Les catégories ayant un autre statut en matière d'emploi n'y ont pas droit). Dans l'année précédant l'entretien, une part très élevée des personnes exerçant une activité rémunérée, à savoir 37%, a eu recours aux indemnités de maladie. Les maladies dont ils ont souffert semblent graves : la durée du congé maladie moyen a été de 30 jours, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Et pourtant, une proportion de personnes encore plus grande, 50%, a affirmé avoir eu besoin d'une indemnité de maladie, mais ne pas y avoir eu recours – essentiellement parce qu'elles ne pouvaient pas se le permettre (voir Tableau 6.4). Quand on leur a demandé pourquoi elles n'avaient pas opté pour les indemnités de maladie, les personnes interrogées ont invoqué la perte potentielle de revenu (61%) et la peur de perdre leur emploi (57%) comme principales raisons.

### 6.3 Qui est touché par le manque d'argent ?

La pauvreté ne semble pas empêcher l'accès aux traitements médicaux, ou tout au moins rarement. En revanche, la mise en place du traitement semble être affectée. Deux questions ont approfondi ce problème. Dans la section revenu du questionnaire, on demandait si un manque de ressources occasionnel (par exemple, à la fin du mois) affectait les dépenses en médicaments. Dans la section santé, il s'agissait de dire si la famille pouvait acheter tous les médicaments prescrits. Les deux réponses ne se sont que partiellement recoupées (voir Tableau 6.5). La moitié des ménages a déclaré n'avoir de difficultés ni dans un cas ni dans l'autre, un cinquième a affirmé que les deux problèmes se produisaient, et le reste connaissait l'un ou l'autre de ces problèmes.

Dans ce qui suit, nous décrivons seulement le groupe ne pouvant pas payer pour les médicaments prescrits (entre 35 et 50% des ménages, selon la manière



dont la question était posée). Les ménages où l'impact est plus grand que la moyenne sont ceux avec le moins de membres actifs, ceux où il se trouve des pensionnés, ceux où le revenu par tête tombe en dessous de la moyenne de l'échantillon, et en particulier les familles roms. Dans le groupe de personnes utilisant des "chèques santé", un nombre de personnes significativement plus élevé que parmi ceux qui ont une carte d'assurance sociale, est incapable d'obtenir les médicaments prescrits, étant donné que les remèdes en question peuvent ne pas figurer sur la liste agréée pour les "chèques santé" et qu'elles sont incapables de les payer eux-mêmes. Le problème est d'une gravité croissante dans les couches les plus défavorisées de la population pauvre (voir Tableaux 6.6 et 6.7).

# Section 7

## Que signifie être pauvre ?

### 7.1 La satisfaction des besoins – Que peuvent se permettre les pauvres ?

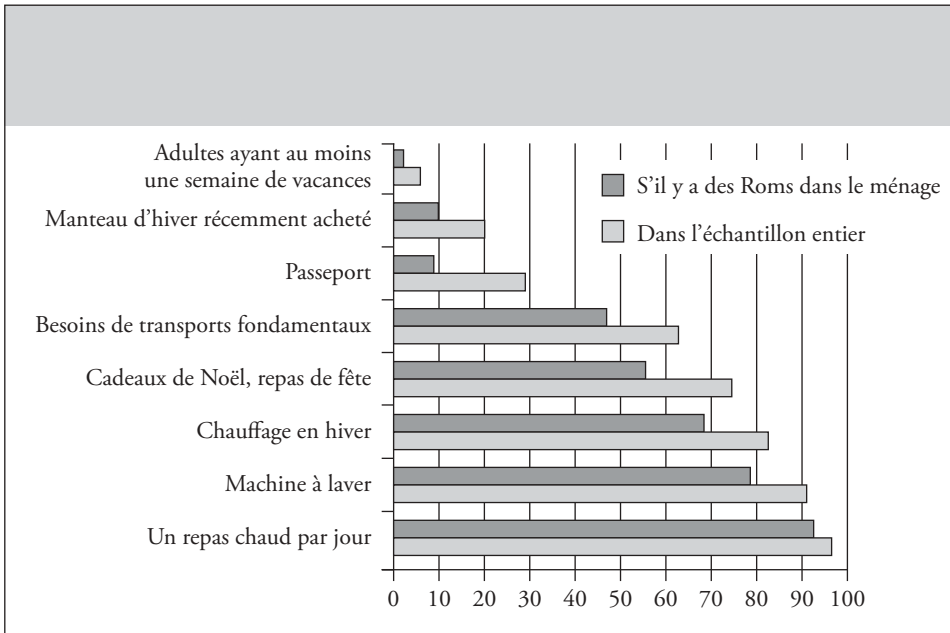
Le degré de satisfaction des besoins fondamentaux est un problème à plusieurs facettes qui est difficile à cerner dans un simple questionnaire. L'enquête a eu recours à des indicateurs distincts pour les adultes, les enfants en général, et les enfants scolarisés. Dans tous les cas, les indicateurs ont été sélectionnés pour révéler l'étendue de la satisfaction des besoins les plus essentiels (nourriture, habillement, fournitures scolaires obligatoires), ainsi que de certains besoins "secondaires" (d'épanouissement culturel, tels que les vacances ou l'utilisation d'un ordinateur, notamment dans le cas des enfants)<sup>26</sup>.

Les facteurs qui déterminent et distinguent la satisfaction des besoins n'offrent guère de surprises. Le revenu est le facteur le plus important, tout comme le niveau d'instruction et l'emploi. Si l'on considère les besoins les plus élémentaires, la situation n'est pas nettement plus mauvaise dans les ménages non-roms que dans les ménages roms. Sous d'autres aspects (logement, accès à une maison, transports), ils sont les plus pauvres des pauvres (voir Graphique 7.1).

Le premier résultat important est que la faim n'est probablement plus un problème répandu ni fondamental. C'était le cas avant la Seconde Guerre mondiale ; la faim a cessé de hanter les pauvres aux environs des années soixante, et – même si la transformation de 1989 a été suivie par de sérieuses difficultés – elle est maintenant devenue rare.

---

<sup>26</sup> Nous avons fait confiance à l'enquête *Pauvreté et exclusion sociale en Grande-Bretagne* (PSE) pour le choix des indicateurs. Voir Gordon et Townsend, 2000.



Cela ne signifie pas que la faim ait disparu. L'enquête suggère qu'environ 6% des adultes du tiers de revenu inférieur n'ont pas un repas chaud tous les jours<sup>27</sup>. Ce groupe a rapidement augmenté durant les premières années de la transition, mais la situation s'est quelque peu améliorée ensuite, quand des efforts ont été entrepris par les collectivités locales et les organisations civiles<sup>28</sup>. Un indicateur d'une alimentation pas très satisfaisante est constitué par la fréquence de la consommation de viande. En Hongrie, la viande est l'un des éléments les plus importants de l'alimentation. Et pourtant, seuls 50% des adultes mangent de la viande au moins un jour sur deux. On a la preuve que ce n'est pas par

<sup>27</sup> Le porte-parole d'une organisation civile pour l'alimentation des enfants des écoles a dit à la radio (5 octobre 2001, *Info Radio*) qu'il y avait environ 7 000 enfants affamés dans le pays (c'est trop, mais c'est toutefois moins de 1% des enfants), et un plus grand nombre qui était sous-alimenté.

<sup>28</sup> En outre, l'expérience quotidienne enseigne que les SDF (la plupart des hommes entre deux âges) fouillent dans les poubelles, font la queue aux soupes populaires, et ont faim.

choix : dans le tiers de revenu inférieur, 43% de la population adulte mange fréquemment de la viande, alors que dans le tiers supérieur, la proportion est de presque 60%. Dans les deux cas, seuls 3% des personnes déclarent qu'elles ne mangent pas de viande parce qu'elles ne le préfèrent pas<sup>29</sup>.

Au total, il semble que dans la société très inégalitaire qu'est devenue la Hongrie, un tiers ou un quart de la population semblent avoir assez de nourriture, de vêtements, de meubles en trop pour couvrir les besoins des plus pauvres. Le recyclage de tels biens sur une grande échelle est un phénomène nouveau en Hongrie. Malheureusement, cette pratique inclut également les formes les moins saines et les moins humaines de recyclage (comme de fouiller dans les poubelles) et la collecte la moins organisée des biens mis au rebut. Une preuve indirecte de cette réalité est constituée par la faible proportion d'adultes pauvres qui ont acheté leur manteau d'hiver neuf.

Il est à noter que tout ce qui n'est pas nécessaire à la survie quotidienne élémentaire – comme un manteau d'hiver neuf, ou un passeport, ou des vacances – est rare dans la vie des pauvres.

La question de la répartition à l'intérieur des foyers est encore une "boîte noire" en Hongrie. D'après nos résultats, il semble qu'il se puisse que les besoins des enfants soient légèrement mieux servis que ceux des adultes. Il est très difficile de trouver des indicateurs qui rendent la comparaison réellement possible, parce que les besoins des enfants sont différents. Nous leur avons appliqué des critères stricts : par exemple, au lieu de parler d'un repas chaud par jour, nous avons demandé si les enfants avaient droit à trois repas par jour. En tous cas, trois repas par jour, des sous-vêtements, et des lits séparés semblent la règle. On ne peut pas exclure, bien sûr, que les gens aient honte de leur pauvreté fondamentale et embellissent la réalité. Mais, même s'il existe quelque exagération dans les déclarations, que les parents sachent ce que les enfants devraient avoir, est, de notre point de vue, un signe positif. Les difficultés financières semblent avoir un effet marqué sur l'achat d'objets

---

<sup>29</sup> Les différences dans la consommation de viande révèlent des différences selon le sexe et autres qui sont fort intéressantes. Même si un rapport de synthèse ne peut pas développer ces détails, il peut être néanmoins intéressant de noter que les femmes consomment bien moins de viande que les hommes, même dans des situations de revenu similaires. Cette observation pointe juste une des difficultés que soulève l'analyse de la pauvreté.

du genre d'une paire de chaussures ; des vacances pour les enfants constituent un luxe rare parmi les pauvres. Pourtant, en tous cas, les différences entre les enfants des trois différents tiers, au sein du tiers le plus pauvre de la société, sont dans une certaine mesure moins significatives que dans le cas des adultes. Nous avons déjà noté que, dans cette section de la société, les inégalités de revenus sont réduites. Il se peut que ce soit particulièrement vrai dans le cas des familles avec enfants (voir Tableau 7.2).

La relative priorité donnée aux besoins des enfants s'arrête à la limite des capacités financières de ces familles pauvres. La plupart ne peuvent vraiment pas surmonter les obstacles qui empêchent que leurs enfants reçoivent une bonne instruction. Apparemment, les "besoins indispensables" exigés par l'école sont assurés, et les mesures sociales – distribution gratuite de manuels, par exemple – peuvent y contribuer. Mais les aspects non obligatoires de l'instruction et qui favorisent l'épanouissement culturel au sens large des enfants – comme les sports encadrés, l'apprentissage de langues, ou l'accès aux ordinateurs – ont un prix prohibitif. D'où il résulte que l'avenir des enfants pauvres est très incertain (voir Tableau 7.3).

La vie présente des familles, mais également l'avenir des enfants, sont influencés dans une grande mesure par les conditions de logement. Les familles pauvres – et, parmi elles, les Roms en particulier – vivent avec beaucoup moins de confort (toilettes intérieures, eau courante, salle de bain) que les autres, dans des maisons ou des appartements davantage surpeuplés, et leur environnement général est moins "civilisé" et moins sûr. Par exemple, au niveau national (selon l'enquête ESP-OIT), dans 17% des familles, deux personnes ou plus vivent dans une seule pièce, et dans 4% d'entre elles, trois ou plus. Dans l'échantillon PAUV-OIT, ces chiffres sont de 37% et de 17% respectivement. Dans l'échantillon national, plus de 9% des ménages n'ont pas de toilettes intérieures ; dans notre échantillon, la proportion est de 22% (voir Tableau 7.4).

## 7.2 Le sentiment subjectif de pauvreté

La question de savoir si le revenu déclaré est suffisant pour couvrir les besoins élémentaires est très souvent posée dans les enquêtes sur les ménages. Dans

notre cas, les personnes interrogées devaient indiquer sur une échelle de cinq échelons si le revenu que la famille avait eu le mois précédant l'enquête était suffisant pour couvrir les besoins de la vie quotidienne (1 signifiant "absolument insuffisant" et cinq "parfaitement adapté"). La répartition des réponses à ce genre de questions donne généralement une courbe de Bell plus ou moins asymétrique<sup>30</sup>. Au sein de notre échantillon, la courbe est quasiment tronquée. Il n'y a presque personne qui ait répondu à cette question par un 4 ou un 5, et, dans 56% des ménages, la personne interrogée, a répondu que le revenu des siens était absolument insuffisant pour couvrir leurs besoins élémentaires. La proportion d'insuffisance absolue atteint 70, 80, ou même 90% parmi les catégories les plus défavorisées. L'inadaptation des revenus est, de fait, frappante.

La différence entre Roms et non-Roms est significative : 78% contre 50%. Toutefois, et c'est intéressant, le nombre d'enfants n'est pas un facteur très significatif. Conformément à nos observations antérieures, le taux est supérieur à la moyenne dans les ménages sans enfants (60%) et les familles avec trois enfants ou plus (62%). Le tableau 7.6 montre la répartition des ménages par tiers de revenu. Même si la majorité des ménages échantillonnés est plutôt dépourvue, les différences, dans les réponses concernant la satisfaction des besoins, entre les terciles des revenus inférieur et supérieur sont énormes. L'insuffisance absolue atteint 82% dans le tiers inférieur (voir Tableau 7.6).

Nous avons aussi demandé si, à un moment ou à un autre, au cours de l'année précédente, il était arrivé à la famille de tomber à court d'argent avant la fin du mois. C'était régulièrement arrivé à 70% des ménages, et à 81% du tiers le plus pauvre d'entre eux. La proportion de ceux qui n'avaient jamais eu ce genre de problème était de 6% sur l'ensemble de l'échantillon, de 2% dans le tiers le plus pauvre, et de seulement 9% dans le tiers supérieur. Cette situation est similaire à celle de la couverture des besoins : les taux sont inhabituellement élevés et suggèrent des conditions de vie extrêmement difficiles. La même question a été régulièrement posée (et les réponses publiées) par TÁRKI

---

<sup>30</sup> L'enquête ESP-OIT montre ce qu'une enquête "normale" a l'habitude de produire (Tableau 7.5).

entre 1992 et 1997<sup>31</sup>. La proportion de ceux qui avaient eu des problèmes financiers au cours du mois se situait (au lieu de 70%) entre 25% et 30%, et la proportion de ceux qui n'avaient eu aucune difficulté à joindre les deux bouts s'établissait (au lieu de 6%) entre 30% et 40%. Malheureusement, il n'existe pas de données publiées sur la distribution de ces taux par catégorie sociale.

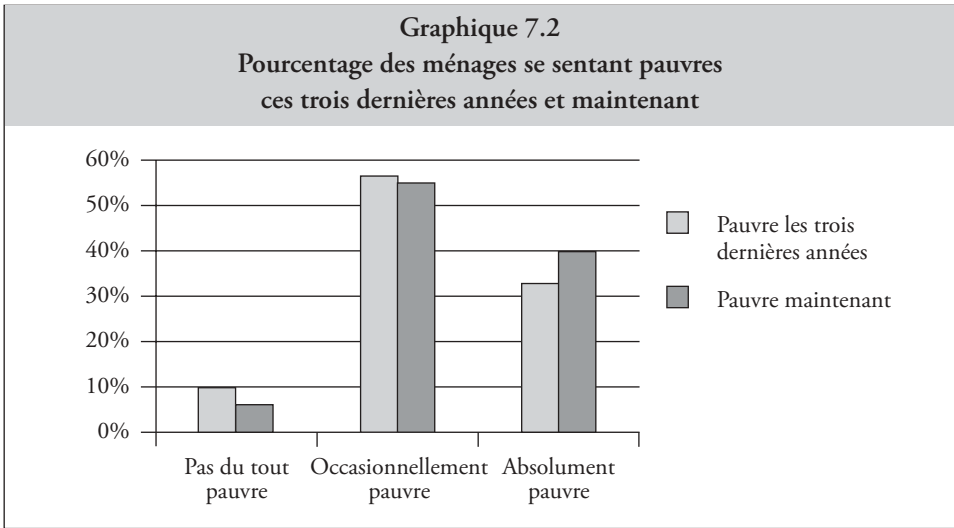
Un troisième indicateur de pauvreté subjective est constitué par les sentiments déclarés. Pour que ces derniers soient révélés, les personnes interrogées se sont vu demander si leur famille pouvait être considérée comme pauvre, pauvre seulement de manière occasionnelle, ou pas du tout pauvre<sup>32</sup>. La même question avait déjà été posée au cours de plusieurs enquêtes en Hongrie<sup>33</sup>. Les résultats de différentes enquêtes indépendantes avaient été plutôt similaires. La proportion des deux extrêmes, les "totalement" pauvres et les non-pauvres, était d'environ 20% chacune. Dans la présente enquête, la part de ceux qui se sentent pauvres est le double de celle de n'importe quelle enquête antérieure, soit environ 40%, et la proportion de ceux qui ne se sentent pas pauvres est bien inférieure, à savoir 6%. La part de ceux qui s'estiment constamment pauvres est de 50% dans le tercile inférieur, et de 70% dans les ménages comprenant des Roms. Environ 2% de l'échantillon ont le sentiment que leur situation s'est améliorée ; 13%, qu'elle est devenue pire ; et 85%, qu'elle n'a pas du tout changé, la majorité étant demeurée pauvre. Les pensionnés sont une des rares catégories qui déclarent une amélioration économique avec un taux plus élevé – 6% au lieu de 2%. Une dégradation est perçue avec un taux supérieur à la moyenne parmi les sans emploi et les personnes dépendantes (15%), et parmi les mères en congé parental, à cause de la déperdition de revenu (22%). Dans les perceptions des personnes interrogées, la raison majeure de la dégradation de leur situation ou de la persistance de leur pauvreté est constituée par la faiblesse ou la diminution

---

<sup>31</sup> Sík et Tóth (1998) : *Zárótanulmány* (Rapport final), p.41.

<sup>32</sup> La question avait été présentée de la manière suivante : Ces temps-ci, il est beaucoup question de la pauvreté. Que pensez-vous de la situation de votre famille maintenant et au cours des trois dernières années ? Réponses possibles : 1) Pas pauvre du tout (jamais pauvre) ; 2) Pauvre par moments, ou par certains aspects ; ou 3) Pauvre.

<sup>33</sup> Voir, par exemple, Zsuzsa Ferge (2000) : *Poverty in Hungary and in Central and Eastern Europe*, in Gordon et Townsend, 2000, pp.267–306.



de leur revenu (réel) (spontanément mentionnées par 35% des personnes), et l'absence de, ou les insuffisances du travail (27%).

### 7.3 La vision de l'avenir

L'enquête a aussi interrogé les personnes sur leurs attentes pour l'avenir. Il s'avère que ces dernières sont largement modelées par les expériences passées. Environ 80% des personnes ne s'attendent à aucun changement, ni dégradation (voir Tableau 7.7). Toutefois, la question de l'obtention ou de la conservation d'un emploi est un souci important pour l'avenir. Les décisions politiques ne semblent pas avoir une grande influence sur la manière dont les personnes interrogées voient leurs possibilités : seules 29 personnes mentionnent ce facteur en relation avec leur passé et 49 personnes en relation avec l'avenir.

De manière intéressante, optimisme et pessimisme ne varient pas autant que bien d'autres indicateurs. La gamme des personnes s'attendant à une amélioration varie entre 10 et 30%, et celle de ceux anticipant une dégradation entre 30% et 50% (39% en moyenne). L'optimisme est presque indépendant du revenu. En terme de déciles, il existe une courbe en forme d'U, les catégories de revenu inférieures et supérieures se déclarant davantage pessimistes. En terme de tiers de revenus, il existe une corrélation légèrement positive. Les jeunes, les



mieux instruits, et les bénéficiaires d'une allocation parentale qui s'attendent à retourner travailler, sont plus optimistes que la moyenne. Les Roms et les plus âgés parmi les personnes interrogées (au-dessus de 45 ans) sont plus pessimistes. Les personnes sans enfants et les familles nombreuses sont moins optimistes que les familles d'un ou deux enfants (voir Tableau 7.8).

En résumé, les pauvres sont dans l'ensemble incapables de satisfaire leurs besoins élémentaires, sans même parler de vivre dignement. L'avenir des enfants pauvres est menacé par l'incapacité qu'ont leurs familles à leur assurer des conditions de vie adaptées et à leur procurer une éducation qui les rende aptes à jouer un rôle productif dans l'avenir. Le sentiment subjectif de pauvreté est très fort parmi les pauvres, qui font l'expérience d'une lutte constante pour survivre, et considèrent l'avenir sans beaucoup d'optimisme.

## 7.4 De l'exclusion sociale ?

L'enquête a été motivée par l'inquiétude que suscite l'exclusion sociale tant chez les auteurs et à l'OIT que chez le bailleur de fonds du projet (le ministère français de l'Emploi et de la Solidarité). Même si c'est le fonctionnement du système de protection sociale qui était au centre de l'enquête PAUV-OIT, celle-ci peut également fournir plusieurs indicateurs qui peuvent servir à l'élaboration de modèles d'exclusion sociale.

Nous allons mentionner ici, sans toutefois les approfondir, les difficultés que soulève le concept d'exclusion sociale. C'est une question qui occupe une place prioritaire dans la liste des projets de l'UE et nous y reviendrons dans un travail à part. Parmi de nombreuses approches possibles, nous présentons ici deux modèles, sans trop entrer dans les détails en ce qui concerne la logique ayant présidé à leur élaboration.

Le premier montre la présence simultanée de quatre indicateurs de base : 1) *les rapports avec le marché du travail*, signalés par l'absence de personne exerçant une activité rémunérée au sein du ménage ; 2) *un faible revenu*, signalé par un revenu inférieur au revenu médian au sein de PAUV-OIT, c'est-à-dire presque la moitié du revenu médian au niveau national ; 3) *un faible niveau d'instruction*, signalé par le fait que le chef de ménage ait un niveau de formation de classe de 4<sup>e</sup> ou moins ; et 4) *un mauvais logement*, signalé par

l'absence de toilettes à l'intérieur. En d'autres termes, l'exclusion est ici décrite comme l' "accumulation" structurée de désavantages essentiels. Ainsi, l'analyse montre comment les handicaps sont liés les uns aux autres.

Près d'un tiers des ménages pauvres (31%) ne déclarent aucun des problèmes ci-dessus, et ces ménages ont des revenus bien supérieurs à la moyenne de l'échantillon. La proportion de ceux qui ne connaissent qu'un de ces problèmes est de 27%, et ces derniers aussi ont déclaré un revenu supérieur à la moyenne, sauf dans le cas où le seul problème est un faible revenu. 21% des ménages ont mentionné deux problèmes, avec des niveaux de revenus variant selon la nature des deux problèmes cités. 21% ont déclaré trois problèmes ou plus : ces 224 ménages sont extrêmement pauvres, avec un revenu par tête d'environ 10 000 forints, un seul ménage faisant exception (voir Tableau 7.9).

Notre deuxième méthode consiste à examiner la présence simple (non structurée) et simultanée de facettes multiples de la pauvreté, qui peuvent mener à l'exclusion. Dans ce modèle, neuf questions ou domaines sont couverts : les quatre problèmes ci-dessus, plus trois éléments liés à la consommation (pas assez d'argent pour de la nourriture à la fin du mois, pas assez d'argent pour des médicaments, et ne pas pouvoir se permettre de chauffer en hiver), un élément lié à la santé (maladie d'un membre de la famille requérant des soins médicaux constants), et un élément destiné à représenter les contacts sociaux. Ici, faute d'indicateur social plus approprié, nous avons choisi la capacité, pour la famille, de célébrer Noël par des cadeaux et des repas de fête.

Dans ce modèle-ci, 14% des ménages ne connaissent aucun des problèmes, tandis que 22% d'entre eux éprouvent cinq ou plus des neuf difficultés. Ces derniers sont beaucoup plus pauvres que la moyenne. Au-delà de cela, le revenu par tête décroît progressivement avec le nombre de problèmes, même s'il existe un écart béant entre ceux qui ont « seulement » un problème et ceux qui en ont deux (voir Tableau 7.10).

Dans les deux modèles, les ménages sans enfant et les familles nombreuses sont présents de manière disproportionnée parmi les plus exclus (voir Tableau 7.11). La présence des Roms dans les catégories les plus démunies est encore plus prédominante. Ainsi, la multiplicité des privations, avec un sérieux risque d'exclusion, est bien plus caractéristique de la population rom que non-rom (voir Tableau 7.12).

Malgré la cohérence et la netteté des résultats obtenus, nous ne sommes pas convaincus que ces modèles reflètent effectivement l'exclusion sociale. Il nous semble, par exemple, que les personnes qui vivent dans des zones écartées et désolées, telles que les quartiers roms défavorisés, ne sont pas réellement inclus dans le courant de la société, même s'il se trouve qu'ils aient assez d'argent pour les médicaments prescrits, ou que quelqu'un dans la famille ait un emploi. Il n'en reste pas moins que les notions d'inclusion et d'exclusion sociales sont d'une extrême importance. La méthode pour les approcher mérite plus de réflexion, et leur formulation politique exige un long processus pour élaborer un consensus. Sur la base des données présentes, nous pouvons seulement conclure que la majorité des ménages échantillonnés sont extrêmement pauvres à de nombreux points de vue, et qu'à nombre d'entre eux font défaut les commodités ou les biens essentiels qui leur assureraient une pleine citoyenneté sociale.

# Section 8

## Recommandations en matière de politiques

Comme un certain nombre de recherches antérieures sur la pauvreté en Hongrie, l'étude présente a montré que la pauvreté est fortement concentrée dans les ménages comprenant des individus sans emploi, qui veulent travailler et en sont capables, qu'ils soient ou non classés officiellement comme demandeurs d'emploi. Cette situation implique que l'instrument majeur pour s'attaquer à la pauvreté réside en dehors du système de protection sociale lui-même, dans la création de nouveaux emplois et le développement de spécialisations et de compétences nouvelles. Toutefois, étant donné l'ampleur du chômage, on ne saurait attendre, pas même des efforts de création d'emploi les plus vigoureux, un impact significatif à court terme. Par conséquent, on doit s'attendre à ce que le système de protection sociale continue à jouer un rôle clé dans l'allègement de la pauvreté au cours des prochaines années.

L'enquête a aussi montré que les prestations universelles et d'assurance sociale sont plus efficaces que les paiements d'assistance sociale ciblés pour s'attaquer à la pauvreté chez ceux qui les reçoivent. C'est une mise en accusation explicite de l'assistance sociale, tant au point de vue de la limite de sa portée que du niveau très faible de ses prestations. Et pourtant, il n'existe aucun doute, non plus, sur le fait que l'assistance sociale soit destinée à perdurer comme le moyen essentiel d'aider la pauvreté. Etant donné, d'un côté, ses insuffisances, et, de l'autre, la durée nécessaire à la création d'emplois, améliorer l'assistance sociale constitue un défi clé pour le gouvernement aujourd'hui. Appuyées par les résultats de l'enquête, les recommandations suivantes sont offertes à titre d'ébauche :

1. *Le gouvernement devrait adopter une méthode nouvelle pour fixer les prestations et définir les conditions d'attribution.* Cette méthode devrait comprendre, avant toute chose, la fixation d'un minimum social adéquat, suffisant pour tirer les familles de la pauvreté, quelle que soit leur taille. Dans le passé, une telle procédure n'a jamais fait partie du processus politique. Au contraire, les règles régissant les conditions d'attribution et la somme totale à dépenser en aides sociales ont été entièrement déterminées par des considérations budgétaires. Même si l'on doit prendre en compte les possibilités financières, toute cette question doit être considérée par rapport aux besoins sociaux et au niveau total des ressources publiques, et pas seulement comme ce qui reste une fois que d'autres priorités ont été réglées. Il faut, par conséquent, un dialogue social à un haut niveau, et un engagement politique nouveau en faveur d'une assistance sociale d'un niveau significatif.

En faisant cette recommandation, nous sommes conscients qu'une fois qu'elle serait adoptée, il faudrait faire un long parcours en vue d'éliminer la pauvreté en Hongrie, et que cela ne peut pas s'accomplir du jour au lendemain. Par conséquent, le gouvernement devrait poursuivre une stratégie progressive qui augmenterait l'assistance sociale année par année, de manière à ce que les prestations s'élèvent graduellement jusqu'au niveau du nouveau minimum social adapté à la famille. Un délai précis devrait être adopté. Nous demandons instamment que soit fixée cette année comme objectif l'augmentation des prestations d'assistance sociale jusqu'au niveau du minimum social (adapté à la taille des familles) sur une période de cinq ans, soit d'ici 2007.

2. *Le gouvernement devrait régulièrement réviser le minimum social.* Une fois fixé, le niveau du minimum devrait faire l'objet de révisions et d'ajustements réguliers, destinés à répondre au changement des besoins et de la situation. Ainsi, si la situation s'améliore ou se dégrade, le niveau d'adéquation du minimum peut également changer. Tout cela est d'autant plus important que l'augmentation progressive du niveau d'adéquation du minimum est une manière d'empêcher ou de limiter des inégalités sociales croissantes.

3. *La définition des conditions d'attribution devrait être fondée sur les besoins des familles (foyers) plutôt que des individus.* Actuellement, seules sont

définies des conditions d'attribution individualisées (pour les sans emploi, les malades, les familles avec enfants, etc.). Les besoins de la famille ne sont pas reconnus par le système d'assistance ou de transferts sociaux. De plus, un revenu minimal garanti est récemment devenu un objectif social en Hongrie, ce qui donne une importance nouvelle à l'unité qu'on prendrait pour définir les conditions d'attribution. Nous demandons instamment que cette unité soit la famille (le foyer) dans son ensemble. (Les personnes vivant seules devraient être considérées comme des familles d'une personne.) En vue d'évaluer les besoins variés des familles, leur taille et peut-être leur composition devraient être prises en compte au moyen d'une sorte de revenu équivalent, calculé en fonction d'une échelle d'unités de consommation<sup>34</sup>. Le droit à une aide dépendrait de la relation qui existe entre le revenu de la famille, qu'on mesurerait, et le niveau du minimum familial, et non de calculs fondés sur le revenu par tête, calculs qui désavantagent les foyers de petite taille.

Effectué sans autres ajustements compensatoires, le passage de conditions d'attribution individuelles à des conditions d'attribution familiales pourrait causer des pertes aux familles nombreuses qui reçoivent une allocation uniforme (complémentaire) sous condition de ressources pour chaque enfant. Étant donné l'insuffisance des prestations d'assistance sociale, une telle perte doit être évitée. Une solution consiste à augmenter l'allocation familiale universelle au lieu de l'allocation fiscale qui produit aujourd'hui une redistribution inverse en direction des familles ayant les plus hauts revenus. Par ailleurs, si le minimum familial est fixé à un niveau adéquat, qui est nécessairement plus élevé que les niveaux d'ouverture des droits actuels, toute perte devrait être minimale.

4. *Pour fixer le minimum social, le coût du logement devrait être pris en compte séparément des autres dépenses de la famille.* Les dépenses en matière de logement diffèrent grandement selon les familles pauvres, du fait des variations régionales et locales du marché du logement et

---

<sup>34</sup> Nous regardons le barème actuellement utilisé par le Bureau central de statistiques comme plus adapté à la situation hongroise que ne le serait le barème équivalent de l'OCDE, parce qu'il est plus flexible et distingue entre les membres enfants et adultes du foyer.

des circonstances individuelles (prêt contracté au mauvais moment, chauffage central, mauvaise isolation, etc.). Ces variations signifient qu'un minimum logement général créerait de grandes difficultés pour certaines familles. L'allocation de l'Etat devrait couvrir (dans une limite familiale générale, sujette à des ajustements réguliers) les coûts réels qu'ont les personnes dans le besoin<sup>35</sup>.

5. *Les subventions au logement devraient être rendues transparentes.* Un mauvais logement constitue, entre autres maux, une barrière à l'épanouissement social et intellectuel des enfants. La construction de logements a décollé ces dernières années, mais elle ne s'adresse pas, ni n'est accessible aux pauvres. Au contraire, des quantités importantes d'argent public sont utilisées pour financer les taux d'intérêts de prêts qui ne peuvent être obtenus que par des ménages ayant des revenus moyens ou supérieurs ; et le logement social est devenu une des dernières priorités publiques. Nous demandons instamment que le gouvernement rende un rapport public sur le niveau et la répartition des subventions au logement. Sur cette base, il devrait s'attaquer au déséquilibre actuel en augmentant le financement de logements pour bas revenus.
6. *Le gouvernement devrait procéder à une évaluation officielle de l'efficacité des prestations à objectif particulier et en publier les résultats dans un rapport.* Notre enquête fournit des preuves solides que plusieurs prestations fournies avec des objectifs particuliers n'atteignent pas leur but. L'assistance chômage atteint un nombre fortement réduit de chômeurs ; les mesures actives sur le marché du travail les atteignent encore plus rarement ; et le "chèque santé" ne semble pas remplir l'objectif souhaité, qui est de permettre aux pauvres d'acheter des médicaments. Les preuves qui émergent de l'enquête sont solides, et justifient un examen systématique et la publication des résultats par le gouvernement.

---

<sup>35</sup> Même si les contraintes budgétaires empêchent également le gouvernement de couvrir totalement les dépenses de logement, il faudrait des efforts immédiats pour alléger les pires formes de pauvreté dans le logement – c'est-à-dire les familles pauvres dont les dépenses en matière de logement dépassent un pourcentage particulier de leur revenu.

7. *Le gouvernement devrait effectuer une campagne d'information publique destinée à augmenter la portée de l'assistance sociale.* Les pauvres manquent d'informations adéquates sur de nombreuses formes d'assistance sociale, ainsi que sur leurs droits ou les conditions d'attribution de ces prestations selon la loi. Améliorer l'assistance sociale implique donc d'augmenter la notoriété de son accessibilité. Il faut une campagne d'information publique, en même temps qu'une politique plus active de la part des autorités locales et des documents écrits adaptés aux populations visées.

De manière plus générale, nous insistons sur l'importance qu'il y a à séparer les politiques sociales des politiques visant des groupes ethniques particuliers. L'enquête confirme que la majorité des pauvres sont des non-Roms. Il est par conséquent impératif de conserver les deux questions distinctes. On ne devrait pas élaborer les politiques sociales en ayant seulement les Roms à l'esprit, et les politiques concernant les Roms ne devraient pas remplacer des mesures plus générales d'allègement de la pauvreté<sup>36</sup>.

De la même manière, la faiblesse du taux déclaré de paiement de cotisations d'assurance pension est une cause sérieuse d'inquiétude, d'autant plus que beaucoup des personnes qui n'ont déclaré aucun paiement s'attendent à recevoir une pension de retraite. Même si la solution de ce problème dépasse la portée de la présente étude, une possibilité consisterait (comme dans de nombreux pays de l'Union Européenne) à créer un régime de pension d'un niveau correct pour les citoyens et financé par les recettes du budget de l'Etat.

---

<sup>36</sup> Par exemple, une politique gouvernementale bien intentionnée offre des prestations par tête supérieures à la moyenne pour les enfants roms. Cela s'est avéré difficile à gérer parce que les lois sur la protection de la vie privée empêchent les écoles d'obtenir et d'enregistrer des renseignements sur les origines ethniques. La réglementation engendre aussi de la discrimination. La solution défendue par beaucoup consiste à créer des "zones d'éducation prioritaire", ce qui signifie un budget accru pour toutes les écoles qui travaillent dans des conditions difficiles, et avec des enfants pauvres (pas seulement roms).



On devrait prêter attention à cette question dans le débat en cours sur la réforme du système de pensions<sup>37</sup>.

Pour finir, nous reconnaissons que les problèmes de fond associés au chômage de longue durée, à la mauvaise qualité du logement, et à l'insuffisance de l'aide aux personnes dans le besoin, ne peuvent pas être traités adéquatement par les programmes gouvernementaux seuls. Une présence forte de l'Etat est requise, parce que des fonds publics et une volonté politique ferme sont essentiels pour combattre la pauvreté. Néanmoins, sont également requises des stratégies communales et régionales, basées sur la participation de la société civile dans son ensemble. De tels projets ont été lancés dans certaines parties du pays, mais ils ne sont pas devenus monnaie courante, et ceux qui existent sont confrontés à des difficultés à cause de la faiblesse des cadres administratifs et financiers. Il n'en reste pas moins que cette approche contient la promesse d'un apport d'énergies, de ressources et de perspectives nouvelles à la tâche qui consiste à améliorer le bien-être social, ainsi qu'à la naissance d'une force politique neuve capable d'accélérer l'amélioration de l'aide publique à la pauvreté.

---

<sup>37</sup> Cette proposition a été avancée au cours du débat sur les pensions à la fin des années 1990. Une pension universelle ne devrait pas, toutefois, remplacer les régimes publics liés aux gains, mais se combiner avec eux. Cette question constitue le sommet émergé de l'iceberg dans le débat sur les pensions et ne saurait être traitée adéquatement dans cette étude.

# Annexe 1

## Description de l'enquête et de l'échantillon

L'échantillon a été établi, l'enquête effectuée et les données enregistrées par l'institut de sondage d'opinion Szonda Ipsos. Le directeur de l'enquête chez Szonda Ipsos a été László Harsányi.

### 1. L'objectif

L'enquête avait pour objectif global de déterminer dans quelle mesure le système actuel de protection sociale parvient à atteindre et à aider les Hongrois les plus pauvres. Elle s'est concentrée sur trois domaines de recherche. Premièrement, elle a étudié l'efficacité de certains programmes destinés aux populations défavorisées, à savoir 1) l'assistance sociale générale, 2) l'aide à l'éducation des enfants pour les familles à faibles revenus, et 3) un soutien de revenu pour les chômeurs de longue durée. Deuxièmement, elle a étudié l'accès à l'assurance maladie des personnes exclues du marché du travail. Enfin, elle s'est penchée sur la protection des pensions et, notamment, sur la question de savoir si les sans emploi et les travailleurs pauvres avaient une assurance pension, publique ou privée. Puisque tous ces sujets étaient sous-tendus par des inquiétudes concernant l'exclusion sociale, l'enquête s'est efforcée d'identifier et de décrire les groupes particulièrement menacés.

## 2. L'échantillonnage

### 2.1 L'échantillon de base (général)

L'échantillon PAUV-OIT consiste en un sous-échantillon des échantillons réguliers "généraux" que Szonda Ipsos établit de manière aléatoire à l'échelle nationale. Les unités statistiques de l'analyse sont constituées par les résidents de nationalité hongroise. L'échantillon est un échantillon aléatoire établi en plusieurs phases et stratifié proportionnellement qui comprend approximativement 1 000 personnes. Pour le construire, la première étape a consisté à choisir des lieux d'habitation au hasard (points d'échantillonnage), lieux délimités de manière à ce que leur composition – selon des variables telles que la taille de la population, l'infrastructure, etc. – suive la composition de l'ensemble du territoire hongrois. Cent lieux d'habitation ont été utilisés comme points d'échantillonnage.

Dans la seconde phase de l'échantillonnage, le nombre de ménages et de personnes à interroger dans chaque lieu d'habitation fut établi en proportion de la taille de la population du lieu d'habitation. La base de données produite (également sous forme électronique) par le Bureau central du traitement de données, des inscriptions et des élections du ministère de l'Intérieur, sert de cadre d'échantillonnage de base. Mis à jour tous les trimestres, il s'agit du registre de tous les Hongrois résidant dans le pays qui ne sont ni emprisonnés, ni autrement enfermés, ni sans domicile. A la demande de Szonda Ipsos, le Bureau envoie une base de données complète correspondant aux critères de sélection concernant la taille désirée pour les lieux d'habitation sélectionnés. (Si l'on souhaite un échantillon de 1 000 personnes, on demande plus de 1 400 adresses). Les informations disponibles dans le cadre d'échantillonnage sont le nom, le sexe, la tranche d'âge et l'adresse. L'échantillon aléatoire devrait correspondre aux proportions nationales en matière d'âge, de sexe, et de taille du lieu d'habitation. Afin d'assurer une correspondance exacte, les données finales sont ajustées selon ces critères.

## 2.2 L'échantillon PAUV-OIT

On a obtenu le sous-échantillon pour l'étude PAUV-OIT en passant au crible 13 enquêtes "générales" effectuées entre janvier et avril 2001. Il y avait trois critères discriminants : les personnes interrogées devaient 1) avoir entre 18 et 60 ans, 2) ne pas recevoir de pension de vieillesse, et 3) être membre d'un ménage ayant un revenu par tête inférieur à 20 000 forints. C'est sur la base de ces critères que les foyers furent sélectionnés. Quand les enquêteurs firent leur première visite à la famille, ils utilisèrent les trois critères ci-dessus comme questions filtres. Si le troisième critère s'avérait rempli, le premier et le second étaient utilisés pour trouver la personne la plus adaptée au sein du foyer.

Le choix du revenu plafond était fondé sur l'analyse complète des résultats de l'enquête générale faite en décembre 2000. Il fut conclu qu'en ce qui concerne le revenu par tête de l'ensemble de la population échantillonnée :

- les 5% les plus faibles étaient ceux en dessous de 10 000 Ft  
51 personnes
- les 10% les plus faibles étaient ceux en dessous de 13 300 Ft  
99 personnes
- les 33% les plus faibles étaient ceux en dessous de 23 300 Ft  
329 personnes

Les mêmes données pour les membres des ménages échantillonnés ayant moins de 60 ans étaient les suivantes :

- les 5% les plus faibles étaient ceux en dessous de 9 800 Ft  
34 personnes, dont 10 sans emploi
- les 10% les plus faibles étaient ceux en dessous de 12 250 Ft  
71 personnes, dont 23 sans emploi
- les 33% les plus faibles étaient ceux en dessous de 21 000 Ft  
246 personnes, dont 42 sans emploi

En vue d'empêcher trop de recouvrements avec les échantillons antérieurs, Szonda Ipsos a utilisé les 13 enquêtes générales mentionnées plus haut pour délimiter l'échantillon PAUV-OIT. L'échantillon peut être considéré comme représentatif en matière d'âge, de sexe et de type de lieu d'habitation. Cela signifie que toute différence par rapport à la composition des échantillons

nationaux – par exemple, la présence disproportionnée de villageois, de jeunes ou de femmes – est due (à la possible exception d'erreurs d'échantillonnage) à leur présence disproportionnée parmi les pauvres. Puisqu'il n'existe pas de données nationales auxquelles comparer l'échantillon, aucun ajustement n'a été assuré pour corriger les erreurs possibles d'échantillonnage, en matière d'âge, de sexe, ou de lieu d'habitation.

### 3. Questionnaire

Le questionnaire consistait en six sections :

---

Section	Contenu
I. Renseignements de base	Age, formation, situation conjugale etc. de chacun des membres du ménage
II. Revenus, évaluation de la situation présente	Le revenu total, son adéquation, et des questions détaillées sur les prestations de transfert ; les dettes ; et des indicateurs de besoins quotidiens non satisfaits
III. Chômage	Le chômage dans la famille, l'expérience détaillée de la personne interrogée en matière de chômage, le recours aux prestations chômage, l'utilisation des mesures "actives" sur le marché du travail
IV. Etat de santé, soins	Les maladies dans le ménage, l'accès et le recours aux services de santé par les adultes et les enfants, les indemnités maladie
V. Conditions de logement de la famille	Les commodités, l'état de la maison ou de l'appartement, leur accessibilité
VI. Dispositions du ménage en matière de pensions	Les pensions actuelles, le versement de cotisations, les attentes futures, l'épargne pour la vieillesse

---

Outre la liste des questions fermées, il y avait également des questions ouvertes, destinées à favoriser des développements sur des questions telles que la difficulté d'obtenir des aides ou les raisons expliquant l'amélioration

ou la dégradation de la situation financière du ménage. L'information supplémentaire obtenue par les questions ouvertes est plutôt maigre. Les membres de l'équipe ont aussi procédé à des entretiens pour obtenir des informations sur quelques aspects moins connus des sujets d'entretien. En tout, la séance de questions durait entre 40 et 70 minutes, en fonction du nombre de membres du ménage impliqués.

#### **4. La formation et le travail d'enquête**

Szonda Ipsos est responsable de la formation des enquêteurs et de la qualité du travail d'enquête de terrain. Tous les entretiens eurent lieu face à face. Szonda Ipsos a une réserve de 1 250 enquêteurs formés et de 19 responsables de groupes régionaux dans 250 lieux d'habitation (dont toutes les grandes villes de Hongrie). Les enquêteurs travaillant chez Szonda Ipsos doivent passer un examen de méthodologie et d'informations pratiques en matière d'entretien. Seuls 30% des candidats le réussissent. Le travail concret pour chaque enquête commence par une formation spécifique au projet, destinée à souligner les questions et les problèmes clés que pose son exécution, ainsi qu'à présenter le questionnaire aux enquêteurs. L'enquête fut effectuée au cours des mois de juin et de juillet 2001.

#### **5. Le traitement des données**

Le traitement de données a pour but de créer une base de données utile à partir des questionnaires complétés, et à l'aide de programmes statistiques. Durant la première phase, les informations doivent être codées en vue de permettre un enregistrement et une analyse systématiques. L'entrée des données est effectuée au moyen du logiciel SPSS Data-In. Après avoir entré, pour commencer, les données d'un seul questionnaire, on effectue une série de vérifications en matière de cohérence et d'étendue sur les variables des données numériques. Cela implique de passer en revue les questionnaires, manuellement et à l'aide de programmes informatiques. Pour l'étude PAUV-OIT, 10% des questionnaires ont été contrôlés manuellement et d'autres l'ont été par ordinateur. Le dossier

de données corrigé était alors prêt pour l'analyse statistique. Le dossier étiqueté en anglais et corrigé s'est trouvé prêt début septembre 2001.

## 6. Les taux de réponse

Le taux de réponse peut se mesurer au nombre d'adresses supplémentaires ajoutées à celles sujettes à l'enquête. En définitive, 1 047 entretiens furent effectués, 60% à partir de la liste d'adresses principale, et 40% à partir de la liste complémentaire (de remplacement). Voici la répartition des raisons expliquant l'abandon d'une adresse principale :

---

	Pourcentage
Jamais personne à la maison après trois visites	34
Les critères de sélection n'étaient pas applicables (revenu trop élevé, etc.)	27
Refus de répondre de la part de la personne interrogée	16
La personne à interroger, ayant déménagé à une adresse inconnue, était introuvable	14
La personne interrogée, absente ou malade, ne pouvait répondre	9

---

Les taux de réponses peuvent varier selon les questions, soit parce que la question ne s'appliquait pas, soit à cause d'un refus partiel d'y répondre. Le codage des réponses contribue à améliorer la qualité de telles données.

## 7. Les erreurs d'échantillonnage et d'enquête

Des erreurs d'échantillonnage se produisent, parce que les enquêtes impliquent qu'on déduise les caractéristiques d'un groupe entier de personnes – dans notre cas, les Hongrois vivant en Hongrie et ayant entre 18 et 60 ans – d'observations faites sur un échantillon tiré de ce groupe. Elles sont à la mesure des variations auxquelles on peut s'attendre entre différents échantillons de la même taille prélevés de manière aléatoire sur la même population. Par exemple, là où l'on

sait que l'ensemble d'une population est divisé en deux parties égales sur une question par oui ou par non, on peut raisonnablement s'attendre, avec des techniques d'échantillonnage normales, à ce que la proportion de oui varie entre 47% et 53%, selon les échantillons prélevés. Ce niveau d'erreurs attendues augmente quand on examine des sous-groupes de l'échantillon total.

Les erreurs d'échantillonnage peuvent être aggravées par d'autres types d'erreurs. Il existe trois sources principales d'erreurs non liées à l'échantillonnage dans le questionnaire PAUV-OIT.

L'une consiste en la distorsion plus ou moins voulue des réponses à l'enquête, problème courant quand les questions portent sur les revenus de la personne interrogée. Pour cette raison, nous avons essayé de contrôler les informations sur les revenus le plus étroitement possible. Par exemple, le revenu moyen des 30% les plus modestes de l'échantillon TÁRKI était de 17 600 forints pour l'année 2000 (Szívós et Tóth, 2000, p.14), soit environ 20% de plus que le revenu moyen de notre échantillon. Puisque cette section de la population est presque identique à celle sur laquelle nous avons prélevé notre échantillon, mais que notre échantillon a déclaré des revenus inférieurs, nous avons soupçonné une minimisation dans les déclarations<sup>1</sup>. Des calculs similaires ont été faits sur la base des quelques données disponibles émanant du Bureau central de statistiques (BCS).

Une partie des différences observées est probablement due au fait que tant le BCS que TÁRKI suppléent les données manquantes par des suppositions et corrigent les données qui sont manifestement fausses. Nous avons refusé de faire cela parce que nous n'avions absolument aucune base pour procéder à des suppositions. (La seule correction que nous avons faite a consisté à remplacer les revenus très élevés de deux travailleurs à domicile.) Nous avons donc conclu que les données sur les revenus produites par l'enquête PAUV-OIT sont d'environ 20% inférieures à la "réalité". Néanmoins, les distributions globales des deux enquêtes semblant correspondre fortement, nous avons décidé de présenter les données des revenus déclarés. Bien que

---

<sup>1</sup> Ce montant avait probablement augmenté au début de l'année 2001, mettons, de 6%. La différence entre ce montant augmenté et le revenu moyen révélé par notre enquête est donc d'environ 20%.



nous avertissions nos lecteurs que les données des revenus déclarés sont probablement moindres que les vrais chiffres, nous devrions garder à l'esprit que les revenus de la population sélectionnée resteraient très faibles, même s'il y avait moins d'erreurs liées à l'enquête.

La deuxième source d'erreur, c'est l'inexactitude des informations fournies par les personnes interrogées au sujet d'autres membres de leur famille, en dépit du fait que, dans de nombreux cas, plus d'un membre était présent à l'entretien.

La troisième source, c'est le manque de connaissances parmi les pauvres sur de nombreuses questions publiques qui les concernent personnellement. Par exemple, il règne une grande confusion au sujet des différents types d'aides, des dénominations et des conditions de la redistribution, etc.

Ces deux dernières distorsions ne peuvent être corrigées, si ce n'est qu'eut lieu un contrôle des données durant leur traitement pour voir si les réponses paraissaient raisonnables.

# Annexe 2

## Tableaux

I.	LA COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON	
1.1	Les caractéristiques démographiques du chef de famille (CF), réparties en %	95
1.2	Les caractéristiques démographiques de la personne interrogée, réparties en %	96
1.3	Les caractéristiques sociologiques du chef de famille (CF), réparties en %	97
1.4	Les caractéristiques sociologiques de la personne interrogée, réparties en %	98
1.5	Les caractéristiques des ménages, réparties en %	99
1.6	La composition de la population des deux échantillons d'après le statut des membres du ménage en matière d'emploi	100
1.7	Les revenus mensuels par tête et équivalent moyens, par décile, selon les enquêtes PAUV-OIT et ESP-OIT (en forints)	101
1.8	Revenus mensuels par tête et équivalent moyens, par quintile de revenu (20%), selon les enquêtes PAUV-OIT et ESP-OIT (en forints)	102
1.9	Revenus mensuels par tête et équivalent moyens, par tiers de revenu, selon les enquêtes PAUV-OIT et ESP-OIT (en forints)	102
1.10	La distribution des ménages par tiers de revenus (sur la base du revenu équivalent) dans les différentes catégories de ménages	103
1.11	La proportion des ménages comprenant et ne comprenant pas de Roms dans les quintiles de revenu équivalent	104

2. LES TRANSFERTS SOCIAUX

2.1	La part des principales sources de revenu, en pourcentage de ménages ayant une source de revenu donnée	105
2.2	Revenu équivalent en fonction de la source de revenu, dans les deux enquêtes (en forints)	105
2.3	Proportion des principaux types de revenus du marché et autres, reçus au cours du mois précédent, en fonction du statut du revenu des membres du ménage (en % de ménages ayant la source de revenu donnée)	106
2.4	La proportion de ménages ayant différentes sources de revenu dans les divers tiers de revenu équivalent, en %	107
2.5	La proportion de ménages ayant différentes sources de revenu dans les diverses catégories de ménages, en %	108
2.6	La répartition des ménages selon le type de revenu redistributif (selon qu'il est sous condition de ressources (SCDR) ou non) dans les diverses catégories de ménages, en %	110
2.7	Le rôle des prestations redistributrices sous condition de ressources et autres, dans les déciles de revenu par tête : pourcentage de ménages recevant différentes prestations	112
2.8	Connaissance de l'existence, demande, et réception de prestations redistributrices au cours des douze derniers mois, en % des personnes interrogées (section II, question 11)	113
2.9	Non accomplissement, au cours de l'année écoulée, d'une demande pour une prestation à laquelle on pensait avoir droit, et rejet de demande de prestation, en % des ménages	114
2.10	Revenu moyen des ménages, selon qu'une demande de prestation a été refusée ou non (revenu par tête en forints)	115
2.11	Pourcentage de personnes recevant un revenu global, un revenu de transferts sociaux, et un revenu de transferts sociaux sous condition de ressources (données pour le dernier mois précédant l'entretien)	116
2.12	Montant moyen mensuel par tête du revenu, du revenu social, et du revenu social sous condition de ressources, calculé pour les personnes qui en reçoivent (montants pour le mois précédant l'entretien, en forints)	117

2.13	Comparaison du minimum de subsistance et des résultats de l'enquête	118
3.	LES PRESTATIONS FAMILIALES	
3.1	La distribution des différentes catégories de ménages en fonction du nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans, en %	119
3.2	L'étendue de la protection des ménages ayant des enfants à charge par trois types de prestations familiales, en chiffres absolus et en %	121
3.3	Les prestations familiales par tiers de revenu équivalent, en % des ménages avec enfants	122
3.4	Le recours à l'exonération d'impôt dans les différentes catégories de ménages avec enfants	123
3.5	Ménages avec enfants recevant ou ne recevant pas l'aide à la protection de l'enfance (en %)	124
3.6	Le revenu par tête dans les ménages avec enfants recevant ou ne recevant pas l'aide à la protection de l'enfance (en forints)	125
3.7	Revenus équivalents, par tête, et transferts sociaux par bénéficiaire dans les ménages ayant des nombres différents d'enfants à charge (en forints)	125
3.8	Revenus équivalents et par tête dans l'enquête ESP-OIT (échantillon national) au sein des ménages ayant des nombres différents d'enfants à charge (en forints)	125
3.9	Revenus équivalents et par tête dans les ménages avec et sans membres roms (en forints)	126
4.	LE CHOMAGE	
4.1	Le nombre de sans emploi dans les ménages, dans les tiers de revenu équivalent (en %)	126
4.2	L'influence des caractéristiques de la personne interrogée sur la proportion de ménages touchés par le chômage	127
4.3	L'influence des caractéristiques du chef de famille (CF) sur la proportion de ménages touchés par le chômage	129

4.4	L'influence des caractéristiques du ménage sur la proportion de ménages touchés par le chômage	131
4.5	La distribution des ménages avec et sans membres roms selon que quelqu'un y est inscrit comme chômeur ou cherche un travail	132
4.6	La distribution des diverses catégories de personnes interrogées en fonction de la durée de leurs périodes de chômage au cours des trois dernières années (chômeurs exclusivement)	133
4.7	La distribution des diverses catégories de personnes interrogées en fonction de la durée de leurs périodes de chômage au cours des trois dernières années (chômeurs exclusivement)	134
4.8	Revenu mensuel par tête des ménages pourvus et dépourvus d'indemnités de chômage (en forints)	134
4.9	Proportion de ménages ayant (ou non) un ou plusieurs membres sans emploi recevant des indemnités de chômage	135
4.10	L'accès aux mesures "actives" sur le marché du travail au cours des trois dernières années	136
4.11	Avantages et inconvénients du travail d'intérêt collectif selon les personnes interrogées qui ont effectué du travail d'intérêt collectif au cours des trois dernières années	137
5.	LES PENSIONS	
5.1	Les pensionnés dans l'échantillon	137
5.2	Le revenu selon le statut du chef de famille (CF) en matière d'emploi	138
5.3	La distribution des personnes interrogées appartenant à des ménages n'ayant pas de pensionnés, selon le paiement des cotisations, par catégorie de statut en matière d'emploi	138
5.4	La distribution des personnes interrogées appartenant à des ménages n'ayant pas de pensionnés, selon qu'ils ont une assurance pension ou non, par catégorie de statut en matière d'emploi	139
5.5	L'existence d'une assurance pension selon la catégorie socio-professionnelle de la personne interrogée, dans les ménages n'ayant pas de pensionné	139

5.6	Type d'épargne vieillesse dans les foyers sans pensionnés	140
5.7	L'existence actuelle d'une assurance pension et les attentes en matière de retraite future (foyers sans pensionnés)	140
6. LE SYSTEME DE SANTE		
6.1	Les besoins et l'étendue de la protection	141
6.2	Le recours des personnes interrogées aux services de soins élémentaires (généraliste) au cours de l'année dernière	142
6.3	Le recours des personnes interrogées aux services dentaires au cours de l'année dernière	144
6.4	Les congés de maladie : travailleurs actifs et chômeurs, besoin et utilisation des congés de maladie	145
6.5	Combinaison des réponses aux questions "Le manque d'argent affecte les dépenses de médicaments" (section II, question 5) et "On n'avait pas assez d'argent pour les médicaments prescrits" (section IV, question 14)	145
6.6	La distribution des ménages disposant ou ne disposant pas de chèques santé selon leur difficulté à acheter des médicaments (en %)	146
6.7	Caractéristiques des ménages qui n'ont pas eu assez d'argent pour des médicaments	146
7. LA PAUVRETE		
7.1	Pourcentage de foyers où les adultes ont (peuvent s'offrir) les biens énumérés, selon les terciles de revenu équivalent	147
7.2	Pourcentage de ménages qui peuvent se permettre de fournir les biens suivants à tous leurs enfants, selon les terciles de revenu équivalent	148
7.3	Pourcentage de ménages qui peuvent se permettre de fournir certains biens à leurs enfants scolarisés, selon les terciles de revenu équivalent	149
7.4	Quelques indicateurs en matière de logement (en % de l'échantillon total)	150
7.5	Dans quelle mesure le revenu actuel suffit-il à couvrir les besoins ? Réponses en %	151

7.6	Dans quelle mesure le revenu du mois dernier a-t-il suffi à couvrir les besoins ordinaires, par tercile de revenu par tête, en %	151
7.7	Distribution des personnes interrogées en % selon leurs attentes pour l'avenir	152
7.8	La proportion d'optimistes et de pessimistes dans les différentes catégories démographiques et sociales (% de ceux qui ont dit que la situation de la famille allait s'améliorer ou empirer)	152
7.9	Un modèle de l'exclusion sociale construit comme la présence simultanée de quatre facteurs d'exclusion	154
7.10	La fréquence des situations de privations multiples sur la base de neuf critères, et le revenu par tête des groupes	156
7.11	La distribution des ménages ayant des nombres d'enfants différents, selon les niveaux de privations multiples (neuf critères, nombre de problèmes additionnés), et le revenu par tête	157
7.12	La distribution des ménages ayant et n'ayant pas de membres roms, selon les niveaux de privations multiples (neuf critères, nombre de problèmes additionnés), et revenu par tête	158

## 1. La Composition de l'échantillon

1.1 Les caractéristiques démographiques du chef de famille (CF), réparties en %		
Distribution de l'échantillon en fonction des caractéristiques du chef de famille (CF)	PAUV-OIT	ESP-OIT
Nombre de foyers (N)	1 047	1 001
En %	100	100
<i>Selon le sexe du CF (N)</i>		
Masculin	73	69
Féminin	27	31
Total	100	100
<i>Selon la tranche d'âge du CF (N)</i>		
18–29 ans	18	16
30–45 ans	53	41
46 ans et plus	27	43
Total	100	100
<i>Selon le statut conjugal du CF (N)</i>		
Marié	68	64
En concubinage	8	4
Veuf/ve	4	5
Divorcé	11	12
Séparé	1	1
Vivant seul (célibataire)	8	14
Total	100	100

Le nombre total de réponses et des ménages correspondants était de 1 047 dans l'échantillon de pauvreté ILO-POV (ou PAUV-OIT) et de 1 001 dans l'échantillon sur la sécurité socio-économique ILO-PSS (ou ESP-OIT). Dans quelques cas, le nombre de réponses à une question particulière – par exemple



la déclaration des revenus – peut être inférieur. Il y a également des questions qui relèvent seulement d'un sous-échantillon – par exemple les familles avec enfants ou les chômeurs. Le total "N" sera aussi inférieur dans ces cas.

1.2 Les caractéristiques démographiques de la personne interrogée, réparties en %

Distribution de l'échantillon en fonction des caractéristiques de la personne interrogée	PAUV-OIT	ESP-OIT
Nombre de personnes interrogées (N)	1 047	1 001
En %	100	100
<i>Selon le sexe de la personne interrogée</i>		
Masculin	45	50
Féminin	55	50
Total	100	100
<i>Selon la tranche d'âge de la personne interrogée</i>		
18–29 ans	28	31
30–45 ans	49	37
46–60 ans	23	32
Total	100	100
<i>Selon le statut marital de la personne interrogée</i>		
Marié	63	53
En concubinage	9	4
Veuf/ve	3	3
Divorcé	10	11
Séparé	1	1
Vivant seul (célibataire)	14	28
Total	100	100

## 1.3 Les caractéristiques sociologiques du chef de famille (CF), réparties en %

Distribution de l'échantillon en fonction des caractéristiques du chef de famille (CF)	PAUV-OIT	ESP-OIT
Nombre de foyers (N)	1 047	1 001
En %	100	100
<i>Selon le niveau d'instruction du CF</i>		
Fin de collège maximum	40	19
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	40	36
Lycée	18	31
Université	2	14
Total	100	100
<i>Selon le statut du CF en matière d'emploi</i>		
Salarié	57	67
Indépendant, chef d'entreprise	5	11
Membre de coopérative	1	1
Congé parental payé	3	1
Sans emploi	17	5
Pensionné (vieillesse/invalidité dans PAUV-OIT)	15	8
Autre (prenant soin d'un membre de la famille, handicapé, étudiant, autre personne à charge)	2	7
Total	100	100
<i>Selon l'emploi actuellement ou dernièrement occupé par le CF</i>		
Indépendant, chef d'entreprise, cadre, profession libérale	7	26
Employé	7	14
Ouvrier qualifié	36	35
Travailleur non qualifié ou agricole	47	22
N'a jamais eu d'emploi	3	3
Total	100	100

1.4 Les caractéristiques sociologiques de la personne interrogée, réparties en %

Distribution de l'échantillon en fonction des caractéristiques de la personne interrogée	PAUV-OIT	ESP-OIT
Nombre de personnes interrogées (N)	1 047	1 001
En %	100	100
<i>Selon le niveau d'instruction de la personne interrogée</i>		(N=1 001)
Fin de collège maximum	42	21
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	35	32
Lycée	20	34
Université	3	13
Total	100	100
<i>Selon le statut de la personne interrogée en matière d'emploi</i>		(N=985)
Salarié de la fonction publique	15	22
Autre salarié	21	30
Indépendant, chef d'entreprise	3	8
Membre de coopérative	1	0
En congé parental payé	12	5
Sans emploi	24	9
Pensionné (vieillesse/invalidité)	15	7
Handicapé (y compris pension d'invalidité)		7
Autre (prenant soin d'un membre de la famille, handicapé, étudiant, autre personne à charge)	9	13
Total	100	100
<i>Selon l'emploi actuellement ou dernièrement occupé par la personne interrogée</i>		(N=976)
Indépendant, chef d'entreprise, cadre, profession libérale	6	20
Employé	8	17
Ouvrier qualifié	27	31
Travailleur non qualifié ou agricole	45	22
N'a jamais eu d'emploi	14	10
Total	100	100

1.5 Les caractéristiques des ménages, réparties en %		
Classification des ménages	PAUV-OIT	ESP-OIT
Nombre de ménages (N)	1 047	1 001
En %	100	100
<i>Par type de ménage</i>		
Adulte seul	4	9
Couple sans enfant	7	14
Couple avec enfant(s)	64	52
Parent seul avec enfant(s)	12	14
Autre	13	11
Total	100	100
<i>Selon le nombre de membres du ménage</i>		
Un	4	9
Deux	11	24
Trois	22	28
Quatre	32	26
Cinq ou plus	31	14
Total	100	100
<i>Selon le nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans</i>		
Aucun	23	53
Un enfant	30	26
Deux enfants	26	15
Trois enfants ou plus	21	6
Total	100	100
<i>Par type de lieu d'habitation</i>		
Budapest	8	18
Chef-lieu de département	15	19
Autres villes	34	30
Villages	43	33
Total	100	100
<i>Pourcentage de ménages ayant un ou plusieurs membres appartenant à la minorité rom</i>		
D'après les déclarations de l'intéressé	20	(2)
D'après l'enquêteur	22	n.d.

**1.6 La composition de la population des deux échantillons d'après le statut des membres du ménage en matière d'emploi**

	PAUV-OIT		ESP-OIT	
	%	N	%	N
Nombre de ménages (N)		1 047		1 001
Nombre de personnes appartenant à ces ménages		4 143		3 180
	%	N	%	N
Exerçant une activité rémunérée	23	963	44	1382
Sans emploi	19	774	6	195
En congé parental payé	6	261	3	92
Pensionnés	10	403		
Etudiants de plus de 18 ans et autres adultes à charge	3	124	20	644
Enfants à charge de 0 à 18 ans	39	1 618	27	867
Total	100	4 143	100	3 180
Taille moyenne du ménage		3.95		3.18

1.7 Les revenus mensuels par tête et équivalent moyens, par décile, selon les enquêtes PAUV-OIT et ESP-OIT (en forints)

	Revenu mensuel par tête, PAUV-OIT	Revenu mensuel par tête, ESP-OIT	Revenu mensuel par unité équivalente, PAUV-OIT	Revenu mensuel par unité équivalente, ESP-OIT
Décile du bas	6 500	9 900	9 500	12 800
2 <sup>e</sup> décile	10 000	14 500	14 200	20 800
3 <sup>e</sup> décile	12 200	17 600	17 100	25 700
4 <sup>e</sup> décile	13 900	20 500	19 600	29 500
5 <sup>e</sup> décile	15 400	24 200	22 100	33 200
6 <sup>e</sup> décile	16 800	27 700	23 600	37 200
7 <sup>e</sup> décile	17 900	31 100	25 400	41 100
8 <sup>e</sup> décile	18 900	35 800	26 700	46 200
9 <sup>e</sup> décile	19 500	41 500	28 400	54 500
Décile du haut	23 300	67 200	33 500	81 500
Moyenne	15 400	29 500	22 000	38 200
Haut/Bas :	3,6	6,8	3,5	6,4
Ecart à la moyenne :	37%	61%	35%	53%
N	1 029	813	1 029	813

**1.8 Revenus mensuels par tête et équivalent moyens, par quintile de revenu (20%), selon les enquêtes PAUV-OIT et ESP-OIT (en forints)**

	Revenu mensuel par tête, PAUV-OIT	Revenu mensuel par tête, ESP-OIT	Revenu mensuel par unité équivalente, PAUV-OIT	Revenu mensuel par unité équivalente, ESP-OIT
Quintile inférieur	8 200	11 900	11 900	16 900
2 <sup>e</sup> quintile	13 000	19 300	18 400	27 400
3 <sup>e</sup> quintile	16 000	25 700	22 800	35 000
4 <sup>e</sup> quintile	18 300	32 900	26 000	43 600
Quintile supérieur	21 500	54 900	30 800	68 200
Moyenne du total	15 400	29 500	22 100	38 200

**1.9 Revenus mensuels par tête et équivalent moyens, par tiers de revenu, selon les enquêtes PAUV-OIT et ESP-OIT (en forints)**

	Revenu mensuel par tête, PAUV-OIT	Revenu mensuel par tête, ESP-OIT	Revenu mensuel par unité équivalente, PAUV-OIT	Revenu mensuel par unité équivalente, ESP-OIT
Tiers inférieur	9 900	15 100	14 200	20 500
Tiers intermédiaire	16 000	26 500	22 800	35 100
Tiers supérieur	20 500	47 400	29 100	58 800
Moyenne du total	15 400	29 500	22 100	38 200

**1.10 La distribution des ménages par tiers de revenus  
(sur la base du revenu équivalent) dans les différentes catégories de ménages**

Classification des ménages	Tiers inférieur	Tiers inter-médiaire	Tiers supérieur	Total	
	%	%	%	%	N
Ensemble des ménages	33,4	33,4	33,1	100	1 029
<i>Par type de ménage</i>					
Personne seule	86	8	6	100	36
Couple (marié ou en concubinage)	38	49	13	100	71
Couple + enfant(s)	28	32	40	100	658
Parent seul + enfant(s)	42	40	18	100	130
Autres	34	32	34	100	133
<i>Selon le nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans</i>					
Pas d'enfant	35	33	32	100	235
Un enfant	30	37	33	100	305
Deux enfants	27	26	48	100	267
Trois enfants ou plus	38	36	26	100	222
<i>Selon le nombre de membres du ménage</i>					
Un ou deux	53	40	7	100	156
Trois	30	38	33	100	232
Quatre	27	26	47	100	327
Cinq et plus	34	34	32	100	314
<i>Selon le statut du revenu des membres du ménage</i>					
Tous travailleurs actifs	17	31	52	100	225
Tous prestataires sociaux	62	28	10	100	361
Mélangé	17	40	43	100	435
<i>Par type de lieu d'habitation</i>					
Budapest	31	42	27	100	81
Chef-lieu de département	33	30	37	100	152
Autres villes	29	34	37	100	349
Villages	37	33	30	100	447
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>					
Pas de Rom dans le ménage	27	35	38	100	816
Au moins un Rom	60	27	13	100	211



1.11 La proportion des ménages comprenant et ne comprenant pas de Roms  
dans les quintiles de revenu équivalent

	Pas de Roms	Au moins un Rom	(Quintiles)
Quintile inférieur	14	42	20
2 <sup>e</sup> quintile	18	27	20
3 <sup>e</sup> quintile	21	16	20
4 <sup>e</sup> quintile	23	8	20
Quintile supérieur	23	9	20
	100	100	100

## 2. Les transferts sociaux

### 2.1 La part des principales sources de revenu, en pourcentage de ménages ayant une source de revenu donnée

	PAUV-OIT	ESP-OIT
Seulement des revenus du marché	5	21
Seulement des transferts sociaux	25	16
Revenus du marché et transferts sociaux	66	60
Autres	4	3
Total	100	100
Nombre de ménages	1 047	813

### 2.2 Revenu équivalent en fonction de la source de revenu, dans les deux enquêtes (en forints)

Source de revenu	PAUV-OIT		ESP-OIT	
	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N
Seulement des revenus du marché	22 600	57	51 800	171
Seulement des transferts sociaux	17 300	254	25 800	132
Revenus du marché et transferts sociaux	23 800	673	36 800	487
Autres	19 800	44	35 500	23
Total	22 000	1 028	38 200	813

2.3 Proportion des principaux types de revenus du marché et autres, reçus au cours du mois précédent, en fonction du statut du revenu des membres du ménage (en % de ménages ayant la source de revenu donnée)

Type de revenus	Que des travailleurs actifs	Que des prestataires sociaux	Les deux	Echantillon total
N	232	365	439	1 036
Revenus du marché, sous toute forme	99	26	95	72
Salaire normal	92	4	90	60
Salaire d'un second emploi	3	1	3	2
Profits d'une entreprise	10	1	4	4
Revenu occasionnel	6	18	10	12
Revenus agricoles	11	5	6	7
Revenus d'autres sortes de travail	5	4	2	4
Revenus de transferts sociaux, sous toute forme	84	89	94	91
Pension – sous toute forme	1 <sup>a</sup>	50	37	33
Allocation parentale ou allocation de soins	9 <sup>b</sup>	32	33	27
Allocation familiale	81	63	75	72
Indemnité de chômage	0	30	15	17
Indemnité de maladie	8	1	5	4
Aide sociale	22	38	31	31
Autre revenu	2	10	12	4
Revenu de famille	3	3	2	3
Pension alimentaire	5	6	3	5
Revenu d'autres agences	0	1	1	1
Autres revenus	n.d.	n.d.	n.d.	4

<sup>a</sup> On peut recevoir une pension parallèlement à une activité rémunérée à plein temps.

<sup>b</sup> Il peut s'agir d'une erreur de code.

**2.4 La proportion de ménages ayant différentes sources de revenu  
dans les divers tiers de revenu équivalent, en %**

	Tiers inférieur	Tiers inter- médiaire	Tiers supérieur	Total
<i>PAUV-OIT</i>				
Seulement des revenus du marché	4	8	5	5
Seulement des transferts sociaux	47	19	8	25
Revenus du marché et transferts sociaux	44	67	86	66
Autres	5	6	1	4
Total	100	100	100	100
<i>ESP-OIT (échantillon national)</i>				
Seulement des revenus du marché	8	18	38	21
Seulement des transferts sociaux	30	12	6	16
Revenus du marché et transferts sociaux	59	67	54	60
Autres	4	3	2	3
Total	100	100	100	100

2.5 La proportion de ménages ayant différentes sources de revenu dans les diverses catégories de ménages, en %

Classification des ménages	Proportion de ménages ayant			Total (%)	Total (N)
	seulement des revenus sociaux	des revenus sociaux et du marché	seulement des revenus du marché et autres		
Total de l'échantillon	25	65	10	100	1 045
<i>Statut du revenu des membres adultes du ménage</i>					
Seulement des membres actifs	1	83	16	100	232
Seulement des prestataires sociaux	64	25	10	100	365
Mélangé	4	90	6	100	439
<i>Type de ménage</i>					
Personne seule*	(71)	(2)	(26)	(100)	(42)
Couple (marié ou en concubinage)	39	27	34	100	71
Couple + enfants(s)	19	75	6	100	669
Parent seul + enfant(s)	30	51	19	100	130
Autre	27	68	5	100	135
<i>Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans</i>					
Pas d'enfant	41	33	26	100	243
Un enfant	22	68	10	100	310
Deux enfants	13	85	3	100	270
Trois enfants ou plus	25	73	2	100	224
<i>Type de lieu d'habitation</i>					
Budapest	28	55	17	100	83
Chef-lieu de département	31	56	12	100	153
Autre ville	21	71	8	100	357
Village	24	66	10	100	454

2.5 (continue) La proportion de ménages ayant différentes sources de revenu dans les diverses catégories de ménages, en %					
Classification des ménages	Proportion de ménages ayant			Total (%)	Total (N)
	seulement des revenus sociaux	des revenus sociaux et du marché	seulement des revenus du marché et autres		
Centre de la Hongrie	24	64	12	100	146
Centre de la Transdanubie	13	70	17	100	100
Ouest de la Transdanubie*	(6)	(82)	(12)	(100)	(33)
Sud de la Transdanubie	21	70	9	100	120
Nord de la Hongrie	36	61	3	100	154
Nord de la Grande Plaine	29	62	9	100	278
Sud de la Grande Plaine	21	67	12	100	216
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>					
Pas de Rom dans le ménage	20	69	12	100	832
Au moins un Rom	43	52	5	100	213
<i>S'il y a un malade requérant des soins médicaux constants dans le ménage</i>					
Non	21	68	11	100	838
Oui	37	55	8	100	209

\* Les parenthèses signalent le nombre réduit de personnes interrogées dans une catégorie donnée (N est inférieur à 50).

**2.6 La répartition des ménages selon le type de revenu redistributif  
(selon qu'il est sous condition de ressources (SCDR) ou non)  
dans les diverses catégories de ménages, en %**

Classification des ménages	Pas de prestations sociales	Toutes non SCDR	Toutes SCDR	Les deux types	Total	Recevant des prestations SCDR, en %
Total de l'échantillon entier	7	33	4	57	100	61
<i>Statut du revenu des membres adultes du ménage</i>						
Seulement des membres actifs	14	39	3	45	100	48
Seulement des prestataires sociaux	4	23	7	66	100	73
Mélangé	5	38	1	56	100	57
<i>Type de ménage</i>						
Personne seule	21	31	5	43	100	48
Couple (marié ou en concubinage)	31	35	3	31	100	34
Couple + enfant(s)	3	33	3	61	100	64
Parent seul + enfant(s)	9	28	10	53	100	63
Autre	3	34	2	61	100	63
<i>Nombre d'enfants dans le ménage</i>						
Pas d'enfant	23	47	3	28	100	30
Un enfant	5	33	6	57	100	63
Deux enfants	0	36	3	61	100	64
Trois enfants ou plus	0	15	2	83	100	85
<i>Tiers de revenu en fonction du revenu par tête (revenu équivalent)</i>						
Tiers inférieur	6	27	3	64	100	67
Tiers intermédiaire	9	25	6	60	100	66
Tiers supérieur	4	46	1	48	100	49

2.6 (continue) La répartition des ménages selon le type de revenu redistributif  
(selon qu'il est sous condition de ressources (SCDR) ou non)  
dans les diverses catégories de ménages, en %

Classification des ménages	Pas de pres- tations sociales	Toutes non SCDR	Toutes SCDR	Les deux types	Total	Recevant des pres- tations SCDR, en %
<i>Type de lieu d'habitation</i>						
Budapest	12	29	5	54	100	59
Chef-lieu de département	7	31	5	57	100	62
Autre ville	5	35	3	57	100	60
Village	7	33	3	57	100	60
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>						
Pas de Rom dans le ménage	8	37	4	52	100	56
Au moins un Rom	2	17	3	77	100	80



**2.7 Le rôle des prestations redistributrices sous condition de ressources et autres, dans les déciles de revenu par tête : pourcentage de ménages recevant différentes prestations**

Classification des ménages	Pas de prestation sociale	Toutes non SCDR	Toutes SCDR	Les deux types	Total	Recevant des prestations SCDR, en %
Total de l'échantillon entier	7	33	4	57	100	61
<i>Par décile de revenu par tête</i>						
Décile inférieur	5	24	3	68	100	71
2 <sup>e</sup> décile	4	25	2	69	100	71
3 <sup>e</sup> décile	4	24	3	70	100	72
4 <sup>e</sup> décile	3	21	3	73	100	76
5 <sup>e</sup> décile	8	19	6	66	100	72
6 <sup>e</sup> décile	2	38	7	53	100	60
7 <sup>e</sup> décile	10	36	3	50	100	54
8 <sup>e</sup> décile	9	40	3	48	100	51
9 <sup>e</sup> décile	6	46	4	44	100	48
Décile supérieur	10	54	2	34	100	36

**2.8 Connaissance de l'existence, demande, et réception de prestations redistributrices au cours des douze derniers mois, en % des personnes interrogées (section II, question 11)**

Type de prestation	Connaissance de l'existence de la prestation	A demandé la prestation	A reçu la prestation
<i>De type assurance</i>			
Allocation de garde d'enfant	93	10	9
Indemnité de maladie	94	13	13
Indemnité de chômage	94	19	16
<i>De type universel</i>			
Prestation familiale	97	71	70
Prestation de garde d'enfant	96	29	29
<i>De type assistance</i>			
Allocations de soins	73	4	3
Aide à la protection de l'enfance	83	49	44
Remplacement de revenu	89	16	13
Assistance chômage	77	10	8
Allocation vieillesse	53	1	1
Allocation logement	64	13	6
Autres aides normales	62	9	4
Aide au paiement des factures (eau, gaz, etc.)	48	4	3
Aide d'urgence	67	15	7
Autres aides	15	4	3

**2.9 Non accomplissement, au cours de l'année écoulée, d'une demande pour une prestation à laquelle on pensait avoir droit, et rejet de demande de prestation, en % des ménages**

Classification des ménages	N'a pas demandé, bien qu'ayant droit (en %)	A demandé, mais n'a pas obtenu la prestation (en %)	N de ménages dans la catégorie (100%)
Total	33	37	1 011
<i>Tiers de revenu selon le revenu par tête</i>			
Tiers inférieur	33	39	343
Tiers intermédiaire	33	35	357
Tiers supérieur	33	30	330
<i>Pauvreté déclarée subjectivement</i>			
Pauvre	36	43	405
Pauvre selon les circonstances ou par certains aspects	33	31	561
Pas du tout pauvre	12	17	57
<i>Nombre d'enfants dans le ménage</i>			
Pas d'enfants	32	28	218
Un enfant	29	32	297
Deux enfants	35	32	257
Trois enfants ou plus	36	47	215
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>			
Pas de Rom dans le ménage	33	30	784
Au moins un Rom	33	53	203

**2.10 Revenu moyen des ménages, selon qu'une demande de prestation  
a été refusée ou non (revenu par tête en forints)**

Classification des ménages	Pas de refus		Demande refusée		Total	
	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N	Revenu moyen	N
Total	15 600	658	14 900	350	15 400	1 008
<i>Nombre d'enfants dans le ménage</i>						
Pas d'enfant	16 000	156	16 300	62	16 100	218
Un enfant	16 300	205	15 700	97	16 100	302
Deux enfants	15 700	180	15 500	86	15 600	266
Trois enfants ou plus	13 600	117	13 000	105	13 300	222
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>						
Pas de Rom dans le ménage	16 100	558	16 400	238	16 200	796
Au moins un Rom	12 600	99	11 800	111	12 200	210

2.11 Pourcentage de personnes recevant un revenu global, un revenu de transferts sociaux, et un revenu de transferts sociaux sous condition de ressources (données pour le dernier mois précédant l'entretien)

Classification des ménages	Recevant un revenu (en %)	Recevant un revenu de transferts sociaux (en %)	Recevant un revenu sous condition de ressources (en %)
Total	100	94	51
<i>Tiers de revenu selon le revenu par tête</i>			
Tiers inférieur	100	91	69
Tiers intermédiaire	100	92	59
Tiers supérieur	100	84	33
<i>Pauvreté déclarée subjectivement</i>			
Pauvre	100	90	57
Pauvre selon les circonstances ou par certains aspects	100	93	53
Pas du tout pauvre	100	96	47
<i>Nombre d'enfants dans le ménage</i>			
Pas d'enfant	100	74	26
Un enfant	100	95	54
Deux enfants	100	98	58
Trois enfants ou plus	100	98	80
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>			
Pas de Rom dans le ménage	100	91	50
Au moins un Rom	100	94	69

2.12 Montant moyen mensuel par tête du revenu, du revenu social, et du revenu social sous condition de ressources, calculé pour les personnes qui en reçoivent (montants pour le mois précédant l'entretien, en forints)

Classification des ménages	Revenu par tête	Revenu social par bénéficiaire	Revenu SCDR par bénéficiaire
Total	15 400	8 300	3 300
<i>Tiers de revenu selon le revenu par tête</i>			
Tiers inférieur	9 900	7 800	3 300
Tiers intermédiaire	16 000	8 700	3 300
Tiers supérieur	20 500	8 300	3 300
<i>Pauvreté déclarée subjectivement</i>			
Pauvre	14 000	8 900	3 600
Pauvre selon les circonstances ou par certains aspects	16 300	7 900	3 100
Pas du tout pauvre	16 800	6 900	2 700
<i>Nombre d'enfants dans le ménage</i>			
Pas d'enfant	16 300	11 300	6 800
Un enfant	16 100	7 700	3 000
Deux enfants	15 600	6 400	2 800
Trois enfants ou plus	13 300	8 600	2 900
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>			
Pas de Rom dans le ménage	16 300	8 200	3 200
Au moins un Rom	12 200	8 600	3 400

2.13 Comparaison du minimum de subsistance et des résultats de l'enquête<sup>1</sup>

Ménages ayant un membre actif, nombre d'adultes et d'enfants	Niveau de subsistance du OCS, 2000, montants par tête	Montant par tête PAUV-OIT	N dans PAUV-OIT	Revenu par tête dans PAUV-OIT en % du revenu de subsistance du OCS (2/1 en %)
	1	2	3	4
1 adulte, en âge d'être actif	32 900	15 700	35	48
1 adulte + 1 enfant	2 100	16 700	33	61
1 adulte + 2 enfants	23 500	16 000	22	68
2 adultes	28 700	17 000	106	59
2 adultes + 1 enfant	26 300	16 600	127	63
2 adultes + 2 enfants	23 800	15 800	191	66
2 adultes + 3 enfants	21 700	14 100	116	65
2 adultes + 4 enfants	20 200	13 400	43	66
3 adultes	27 400	16 200	77	59
3 adultes +1 enfants	25 900	15 600	77	60
3 adultes +2 enfants	24 000	16 300	30	68
3 adultes +3 enfants*	22 100	11 400	53	53
3 adultes +4 enfants*	20 900			
Total	25 600	15 400	904	60

\* Catégories selon les calculs du niveau de subsistance du OCS ; dans l'échantillon PAUV-OIT, 3 adultes ou plus et 3 enfants ou plus.

<sup>1</sup> Nos données sur les revenus renvoient à mi-2001, et le niveau de subsistance à mi-2000. Il nous semble que le niveau de subsistance de 2001 serait supérieur d'au moins 10% à celui de 2000 à cause de l'inflation. Cela réduit le risque d'erreur de notre comparaison entre nos données sur les revenus de 2001 et les niveaux de subsistance de 2000.

### 3. Les prestations familiales

3.1 La distribution des différentes catégories de ménages en fonction du nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans, en %

	0	1	2	3 ou plus	Total, N
	Enfant(s)				
Nombre de ménages	243	310	270	224	1 047
En %	23	30	26	21	10
<i>Selon le sexe du CF</i>					
Masculin	22	26	28	24	763
Féminin	28	39	19	14	284
<i>Selon l'âge du CF</i>					
18–29 ans	14	36	30	21	186
30–45 ans	13	26	33	28	555
46 ans et plus	49	31	9	10	304
<i>Selon le statut conjugal du CF</i>					
Marié	17	29	30	24	710
En concubinage	19	28	23	30	88
Veuf/ve	(21)	(11)	(5)	(6)	(43)
Divorcé	40	30	19	11	113
Séparé	(3)	(2)	(2)	(4)	(11)
Vivant seul (célibataire)	42	37	13	8	82
<i>Selon le niveau d'instruction du CF</i>					
Fin de collège maximum	26	29	23	22	417
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	21	31	26	22	416
Lycée	22	29	31	19	189
Université	(7)	(5)	(7)	(5)	(24)
<i>Selon le statut du CF en matière d'emploi</i>					
Salarié du public	20	27	33	20	232
Salarié du privé	16	29	33	22	364



3.1 (Continue) La distribution des différentes catégories de ménages en fonction du nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans, en %

	0	1	2	3 ou plus	Total, N
	Enfant(s)				
A sa propre entreprise	22	30	32	16	50
En congé parental payé	(0)	(12)	(5)	(18)	(35)
Sans emploi	26	31	16	27	175
Pensionné	46	33	9	12	153
Autre	(9)	(6)	(5)	(3)	(23)
<i>Selon le type de lieu d'habitation</i>					
Budapest	33	26	24	17	83
Chef-lieu de département	22	35	27	16	153
Autre ville	22	29	28	21	357
Village	23	29	24	24	454
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>					
Pas de Rom dans le ménage	25	31	26	18	832
Au moins un Rom	18	24	25	33	213

3.2 L'étendue de la protection des ménages ayant des enfants à charge par trois types de prestations familiales, en chiffres absolus et en %

	N'a pas reçu		A reçu		Total
	N	%	N	%	N
<i>Le ménage</i>					
Allocation familiale	75	7	728	93	803
Aide à la protection de l'enfance	348	43	456	57	804
Exonération d'impôt, utilisée en partie	280	39	131	18	721
Exonération d'impôt, utilisée pleinement			310	43	
L'une des trois	25	3	779	97	804

**3.3 Les prestations familiales par tiers de revenu équivalent,  
en % des ménages avec enfants**

	Tiers inférieur	Tiers intermédiaire	Tiers supérieur	Total	N
N'a rien reçu	5	3	1	3	25
N'a reçu que les allocations familiales	21	11	13	14	115
N'a reçu que l'aide à la protection de l'enfance*	3	1	1	2	16
N'a reçu que l'exonération d'impôt*	2	2	3	2	18
A reçu les allocations familiales et l'aide à la protection de l'enfance	39	30	10	26	203
A reçu les allocations familiales et l'exonération d'impôt	9	16	41	23	181
A reçu l'aide à la protection de l'enfance et l'exonération d'impôt*	1	3	2	2	17
A reçu les allocations familiales, l'aide à la protection de l'enfance, et l'exonération d'impôt	20	34	29	28	219
Total	100	100	100	100	794
N	248	261	285	794	

\* Probablement erreur de réponse.

**3.4 Le recours à l'exonération d'impôt  
dans les différentes catégories de ménages avec enfants**

	Pas d'exonéra- tion d'impôt	L'utilise en partie	L'utilise pleinement	Total	N
Total	39	18	43	100	721
<i>Selon la structure familiale</i>					
Couple avec enfant	35	19	46	100	532
Parents seuls et autres familles avec enfant(s) <sup>2</sup>	52	14	34	100	179
<i>Selon le nombre d'enfants</i>					
Un ou deux enfants	37	16	47	100	505
Trois enfants ou plus	42	24	34	100	216
<i>Selon le statut du ou des membres adultes du ménage</i>					
Seulement des travailleurs actifs	15	21	64	100	184
Seulement des prestataires sociaux	78	5	17	100	212
Mélangé	26	25	49	100	319
<i>Selon le lieu d'habitation</i>					
Budapest	59	14	27	100	51
Chef-lieu de département	34	14	52	100	105
Autre ville	31	26	44	100	250
Village	44	14	42	100	315
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>					
Non	33	20	47	100	563
Oui	61	10	29	100	157
<i>Par terciles de revenu équivalent</i>					
Tiers inférieur	63	8	29	100	218
Tiers intermédiaire	40	20	40	100	234
Tiers supérieur	18	25	57	100	260

<sup>2</sup> Un des parents et l'enfant ou les enfants, ou un grand-parent et/ou d'autres membres de la parenté.

3.5 Ménages avec enfants recevant ou ne recevant pas l'aide  
à la protection de l'enfance (en %)

	N'a pas reçu l'aide à la protection de l'enfance	A reçu l'aide à la protection de l'enfance	Total	N
Total	43	57	100	804
<i>Selon le type de famille</i>				
Couple avec enfants	42	58	100	588
Parents seuls et autres familles avec enfant(s) <sup>3</sup>	45	55	100	205
<i>Selon le nombre d'enfants</i>				
Un enfant	55	45	100	310
Deux enfants	47	53	100	270
Trois enfants ou plus	23	77	100	224
<i>Selon le statut du ou des membres adultes du ménage en matière d'emploi</i>				
Seulement des travailleurs actifs	55	45	100	199
Seulement des prestataires sociaux	30	70	100	248
Mélangé	46	54	100	350
<i>Selon le type d'habitation</i>				
Budapest	55	45	100	56
Chef-lieu de département	53	47	100	119
Autre ville	42	58	100	278
Village	39	61	100	351
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>				
Non	47	53	100	628
Oui	29	71	100	175
<i>Par terciles de revenu équivalent</i>				
Tiers inférieur	37	63	100	248
Tiers intermédiaire	31	69	100	261
Tiers supérieur	58	42	100	285

<sup>3</sup> Un des parents et l'enfant ou les enfants, ou un grand-parent et/ou d'autres membres de la parenté.

**3.6 Le revenu par tête dans les ménages avec enfants recevant ou ne recevant pas l'aide à la protection de l'enfance (en forints)**

	Pas d'APE	A reçu l'APE	Total	N
Couple avec enfant(s)	16 500	14 600	15 400	579
Parent seul avec enfant(s)	16 300	15 100	15 600	94
Autres types	13 600	13 600	13 600	110
Total	16 000	14 500	15 200	783

**3.7 Revenus équivalents, par tête, et transferts sociaux par bénéficiaire dans les ménages ayant des nombres différents d'enfants à charge (en forints)**

Nombre d'enfants à charge	Equivalent	Par tête	Total des transferts sociaux par bénéficiaire	Allocation sous condition de ressources par bénéficiaire	N
Pas d'enfant	20 900	16 300	11 300	6 800	266
1 enfant	22 400	16 000	7 700	3 000	276
2 enfants	23 400	15 700	6 400	2 800	266
3 enfants et plus	21 400	13 400	8 600	3 300	221
Total	22 000	15 400	8 200	3 300	1 029

**3.8 Revenus équivalents et par tête dans l'enquête ESP-OIT (échantillon national) au sein des ménages ayant des nombres différents d'enfants à charge (en forints)**

Nombre d'enfants à charge	Revenu équivalent par unité	Revenu par tête le mois dernier	N
Pas d'enfant	43 000	36 100	387
1 enfant	36 100	26 200	214
2 enfants	34 000	22 900	152
3 enfants et plus	25 100	15 800	60
Total	38 200	29 500	813

**3.9 Revenus équivalents et par tête dans les ménages  
avec et sans membres roms (en forints)**

Nombre d'enfants à charge	Revenu équivalent	Revenu par tête	N
<i>Ménages sans enfants</i>			
Pas de Roms dans le ménage	21 400	16 800	198
Au moins un Rom	16 500	13 300	37
% de Roms/non Roms	77	79	
<i>Ménages avec enfants</i>			
Pas de Roms dans le ménage	23 500	16 000	619
Au moins un Rom	18 000	11 900	174
% de Roms/non Roms	76	74	

## 4. Le chômage

**4.1 Le nombre de sans emploi dans les ménages,  
dans les tiers de revenu équivalent (en %)**

Tiers de revenu	Nombre de membres du ménage sans emploi – condensé				
	Pas de sans emploi dans le ménage	Un sans emploi	Deux sans emploi	Trois sans emploi ou plus	Total
N	589	193	187	60	1 029
Tiers inférieur	35	24	28	13	100
Tiers intermédiaire	60	20	16	4	100
Tiers supérieur	77	12	10	1	100
Total	57	19	18	6	100

**4.2 L'influence des caractéristiques de la personne interrogée  
sur la proportion de ménages touchés par le chômage**

Distribution des personnes interrogées	La personne interrogée est sans emploi		Total	
	Oui en % (N)*	Non en % (N)*	%	N
Nombre de personnes interrogées	71	29	100	1 047
<i>Selon la tranche d'âge de la personne interrogée</i>				
18–29 ans	64	36	100	287
30–45 ans	75	25	100	509
46–60 ans	70	30	100	251
<i>Selon le sexe de la personne interrogée</i>				
Masculin	68	32	100	475
Féminin	73	27	100	572
<i>Selon le statut conjugal de la personne interrogée</i>				
Marié	74	26	100	660
En concubinage	65	35	100	91
Veuf/ve*	(27)	(7)	n.d.	(34)
Divorcé	71	29	100	106
Séparé*	(8)	(6)	n.d.	(14)
Vivant seul (célibataire)	57	43	100	140
<i>Selon le niveau d'instruction de la personne interrogée</i>				
Fin de collège maximum	63	37	100	444
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	76	24	100	362
Lycée	76	24	100	211
Université*	(24)	(5)	n.d.	(29)



4.2 (Continue) L'influence des caractéristiques de la personne interrogée sur la proportion de ménages touchés par le chômage

Distribution des personnes interrogées	La personne interrogée est sans emploi		Total	
	Oui en % (N)*	Non en % (N)*	%	N
<i>Selon l'emploi actuellement occupé par la personne interrogée</i>				
Indépendant, chef d'entreprise, cadre, profession libérale	81	19	100	59
Employé	76	24	100	88
Ouvrier qualifié	80	20	100	283
Travailleur non qualifié ou agricole	65	35	100	469
N'a jamais eu d'emploi	63	37	100	141

\* Quand le nombre de ménage est inférieur à 50 dans une catégorie, le nombre lui-même est fourni plutôt que le pourcentage.

**4.3 L'influence des caractéristiques du chef de famille (CF)  
sur la proportion de ménages touchés par le chômage**

Distribution des chefs de famille	Le chef de famille est sans emploi		Total	
	Non en % (N)*	Oui en % (N)*	%	N
Total des ménages	83	17	100	1 045
<i>Selon la tranche d'âge du CF</i>				
18–29 ans	77	23	100	186
30–45 ans	83	17	100	554
46 ans ou plus	85	15	100	301
<i>Selon le sexe du CF</i>				
Masculin	81	19	100	762
Féminin	89	11	100	283
<i>Selon le statut conjugal du CF</i>				
Marié	85	15	100	709
Vivant en concubinage	66	34	100	88
Veuf/ve*	(26)	(17)	n.d.	(43)
Divorcé	80	20	100	112
Séparé*	(8)	(3)	n.d.	(11)
Vivant seul (célibataire)	82	18	100	82
<i>Selon le niveau d'instruction du CF</i>				
Fin de collège maximum	75	25	100	417
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	87	13	100	414
Lycée	90	10	100	189
Université*	(23)	(1)	n.d.	(24)

4.3 (Continue) L'influence des caractéristiques du chef de famille (CF)  
sur la proportion de ménages touchés par le chômage

Distribution des chefs de famille	Le chef de famille est sans emploi		Total	
	Non en % (N)*	Oui en % (N)*	%	N
<i>Selon l'emploi actuellement ou dernièrement occupé par le CF</i>				
Indépendant, chef d'entreprise, cadre, profession libérale	96	4	100	76
Employé	90	10	100	70
Ouvrier qualifié	89	11	100	375
Travailleur non qualifié ou agricole	77	23	100	488
N'a jamais eu d'emploi*	(25)	(9)	n.d.	(34)

\* Quand le nombre de ménage est inférieur à 50 dans une catégorie, le nombre lui-même est fourni plutôt que le pourcentage.

#### 4.4 L'influence des caractéristiques du ménage sur la proportion de ménages touchés par le chômage

Distribution des ménages	Un membre du ménage ou plus est sans emploi <sup>4</sup> (en %)		Total	
	Non	Oui	%	N
Total des ménages	54	46	100	1 047
<i>Selon le nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans</i>				
Pas d'enfant	44	56	100	243
Un enfant	51	49	100	310
Deux enfants	65	35	100	270
Trois enfants ou plus	57	23	100	224
<i>Selon le nombre de membres du ménage</i>				
Un ou deux	53	47	100	162
Trois	54	46	100	234
Quatre	57	43	100	333
Cinq et plus	53	47	100	318
<i>Selon le type de lieu d'habitation</i>				
Budapest	61	39	100	83
Chef-lieu de département	52	48	100	153
Autre ville	56	44	100	357
Village	52	48	100	454
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>				
Pas de Rom dans le ménage	60	40	100	832
Au moins un Rom	34	66	100	213

<sup>4</sup> Chômeur inscrit et/ou chômeur non inscrit qui cherche un emploi et/ou chômeur non inscrit qui s'est lassé de chercher un emploi.

4.5 La distribution des ménages avec et sans membres roms selon que quelqu'un y est inscrit comme chômeur ou cherche un travail

	Pas de Rom dans le ménage	Au moins un Rom dans le ménage	Total
<i>Des chômeurs inscrits dans le ménage</i>			
Non	76	64	74
Oui	24	36	26
	100	100	100
<i>Quelqu'un cherchant un travail dans le ménage</i>			
Non	83	61	78
Oui	17	39	22
	100	100	100
N	831	213	1 044

**4.6 La distribution des diverses catégories de personnes interrogées  
en fonction de la durée de leurs périodes de chômage au cours  
des trois dernières années (chômeurs exclusivement)**

	Moins de 5 mois	6 à 11 mois	Plus de 12 mois	Total
Total (N)	48	63	234	345
Total (%)	14	18	68	100
<i>Selon la tranche d'âge de la personne interrogée</i>				
18–29 ans	21	21	58	100
30–45 ans	10	18	72	100
46–60 ans	11	16	74	100
<i>Selon le niveau d'instruction de la personne interrogée</i>				
Fin de collège maximum	13	14	74	100
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	12	26	62	100
Lycée	20	18	62	100
Université	33	n.d.	67	100
<i>Selon le tiers de revenu équivalent</i>				
Tiers inférieur	11	13	76	100
Tiers intermédiaire	12	25	63	100
Tiers supérieur	25	23	52	100
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>				
Pas de Rom dans le ménage	15	20	65	100
Au moins un Rom	12	14	75	100

**4.7 La distribution des diverses catégories de personnes interrogées en fonction de la durée de leurs périodes de chômage au cours des trois dernières années (chômeurs exclusivement)**

	Pas d'indemnités de chômage dans le ménage	Le ménage a reçu des indemnités de chômage	Total
<i>Distribution en % selon qu'il y a indemnisation ou non</i>			
Pas de sans emploi	100	0	100
Il existe des sans emploi	50	50	100
Total	79	21	100
<i>N</i>			
Pas de sans emploi	603	0	603
Il existe des sans emploi	221	223	444
Total	824	223	1 047

**4.8 Revenu mensuel par tête des ménages pourvus et dépourvus d'indemnités de chômage (en forints)**

Le chômage dans le ménage	Pas d'indemnités de chômage dans le ménage	Le ménage a reçu des indemnités de chômage	Total
Pas de chômage	17 000	n.d.	17 000
Il existe du chômage	13 500	13 200	13 300
Total	16 000	13 200	15 400
N	824	223	1 047

**4.9 Proportion de ménages ayant (ou non) un ou plusieurs membres sans emploi recevant des indemnités de chômage**

Du chômage, déclaré ou non, dans le ménage	Pas d'indemnités de chômage dans le ménage	Le ménage a reçu des indemnités de chômage	Total
<i>Pas de membre chômeur déclaré</i>			
Pas de chômage	100	n.d.	100
Il existe du chômage	71	29	100
Total	93	7	100
<i>Un ou plusieurs membres chômeurs déclarés</i>			
Pas de chômage	n.d.	n.d.	n.d.
Il existe du chômage	37	63	100
Total	37	63	100



4.10 L'accès aux mesures "actives" sur le marché du travail  
au cours des trois dernières années

Quelques caractéristiques du chômage de la personne interrogée	Pas de Rom dans le ménage	Au moins un Rom dans le ménage	Total		En % des personnes interrogées chômeuses
			%	N	
La personne interrogée s'est trouvée sans emploi au cours des trois dernières années	73	27	100	334	100
<i>La personne interrogée s'est inscrite auprès d'une agence pour l'emploi</i>					
Jamais	69	31	100	54	16
Parfois	63	37	100	30	9
A chaque fois	75	25	100	257	77
<i>Formation</i>					
A reçu une formation	80	20	100	50	15
<i>Travail d'intérêt collectif</i>					
A fait du travail d'intérêt collectif	54	46	100	91	26
<i>A répondu à une annonce d'offre d'emploi</i>					
A été heureux en répondant à une offre d'emploi	76	24	100	37	44
N'a pas été heureux en répondant à une offre d'emploi	81	19	100	148	11

**4.11 Avantages et inconvénients du travail d'intérêt collectif selon  
les personnes interrogées qui ont effectué du travail d'intérêt collectif  
au cours des trois dernières années**

Pourcentage des personnes interrogées  
qui ont mentionné... (N=91)

<i>Avantages</i>	
Plus lucratif que l'aide sociale	71
Donne droit à l'aide sociale	68
Aide à obtenir un emploi normal	7
<i>Inconvénients</i>	
Emploi trop court	81
Humiliant	77
Très peu payé	66
Mauvaises conditions de travail	38

## 5. Les pensions

### 5.1 Les pensionnés dans l'échantillon

Type de pension	Nombre de pensionnés	En % de l'ensemble des ménages
Pension de vieillesse	68	7
Pension d'invalidité	284	27
Pension de préretraite	9	1
Pension de survivant	36	4
Prestation d'accident	4	0
Allocation de vieillesse des coopératives	2	0
Nombre de ménages comprenant un titulaire de pension, quelle qu'elle soit (sans recoupements)	362	35 (dans 4% des ménages, on trouve deux pensionnés)

**5.2 Le revenu selon le statut du chef de famille (CF) en matière d'emploi**

Statut du CF en matière d'emploi	Revenu équivalent (forints)	Revenu par tête (forints)	N de ménages
Activité rémunérée	24 500	16 900	648
Allocation parentale	17 400	12 100	35
Sans emploi	15 900	11 500	173
Pensionné	20 000	15 000	152
A charge	15 900	11 200	20
Ensemble	22 000	15 400	1 028

**5.3 La distribution des personnes interrogées appartenant à des ménages n'ayant pas de pensionnés, selon le paiement des cotisations, par catégorie de statut en matière d'emploi**

Qui paie la cotisation pour pensions ?	Activité rémunérée	Allocation parentale	Sans emploi	A charge	Total
Personne	19	28	73	80	41
La personne interrogée	22	33	8	12	19
L'employeur	45	24	8	(3)	28
La personne interrogée et l'employeur	13	3	(2)	n.d.	7
La municipalité ou la municipalité + autres	2	12	9	5	6
Total	100	100	100	100	100
N	320	116	177	60	673

**5.4 La distribution des personnes interrogées appartenant à des ménages n'ayant pas de pensionnés, selon qu'ils ont une assurance pension ou non, par catégorie de statut en matière d'emploi**

	Activité rémunérée	Congé parental	Sans emploi	A charge	Total
N'en a jamais eu	11	13	21	50	18
En a eu une mais ne l'a plus	6	8	48	25	20
En a une	83	79	31	25	63
Total	100	100	100	100	100
N	317	115	174	60	673

**5.5 L'existence d'une pension d'assurance selon la catégorie socio-professionnelle de la personne interrogée, dans les ménages n'ayant pas de pensionné**

	N'en a jamais eu	En a eu une, mais n'y cotise pas présentement	En a une présentement	Total	N
<i>En %</i>					
Cadre salarié		20	80	100	5
Profession intellectuelle salariée	7	14	79	100	14
Employé	13	11	76	100	54
Indépendant, chef d'entreprise	12	31	58	100	26
Ouvrier qualifié	8	13	79	100	195
Travailleur semi- ou non qualifié	15	27	58	100	275
Ouvrier agricole	4	46	50	100	24
N'a jamais eu d'emploi	67	4	29	100	45
Autre	53	14	33	100	36
Total	18	20	63	100	674

5.6 Type d'épargne vieillesse dans les foyers sans pensionnés

Type d'assurance	Chef d'entreprise, cadre, prof. lib.	Employé, autre	Ouvrier qualifié	Ouvrier spécialisé ou agricole	Inactif	Total
Publique	33	28	29	32	11	29
Privée	4	9	9	6	9	8
Publique + privée	16	22	20	12	5	15
Facultative	n.d.	4	5	1	5	3
Publique + facultative	4	6	9	3	n.d.	5
Privée + facultative	n.d.	n.d.	1	0	n.d.	0
Ensemble	9	7	6	2	n.d.	4
N'en a pas	33	24	21	42	70	37
Total	100	100	100	100	100	100
N	45	54	195	299	80	673

5.7 L'existence actuelle d'une assurance pension et les attentes en matière de retraite future (foyers sans pensionnés)

Assurance pension actuellement	Pension de vieillesse		Total	N
	Non	Oui		
Non	24	76	100	207
Oui	9	91	100	373
Total	14	86	100	580

## 6. Le système de santé

6.1 Les besoins et l'étendue de la protection						
	Adultes			Enfants		
	Besoins	Recours	Recours/ besoins	Besoins	Recours	Besoins/ recours
<i>En % de la totalité des ménages*</i>						
Généraliste	67	63	95	62	61	99
Spécialiste	39	37	95	26	26	100
Hôpital	20	19	95	15	14	98
Dentiste	39	27	68	31	30	97
<i>N</i>						
Généraliste	687	656		647	643	
Spécialiste	404	388		276	274	
Hôpital	211	201		155	151	
Dentiste	407	278		319	309	

\* Le nombre total des ménages est de 1047, celui des familles ayant des enfants à charge, d'environ 750.

## 6.2 Le recours des personnes interrogées aux services de soins élémentaires (généraliste) au cours de la dernière année

	PAUV-OIT		TÁRKI (1997) <sup>5</sup>	
	N	%	N	%
Total	1 047	62,7	n.d.	n.d.
<i>Sexe</i>				
Masculin	475	58,7	1907	62,1
Féminin	572	65,9	2 131	74,7
<i>Tranche d'âge</i>				
18-29 ans	282	59,6	783	58,4
30-45 ans	507	62,5	n.d.	n.d.
46-60 ans	251	66,9	n.d.	n.d.
<i>Niveau d'instruction</i>				
Fin de collège maximum	444	64,2	1 646	72,5
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	362	58,3	988	62,7
Lycée	211	65,4	964	68,1
Université	(29)*	(72,4)	439	72,3
<i>Type de localité</i>				
Village	454	61,5	1495	67,3
Autre ville	357	64,9	1010	68,7
Chef-lieu de département	153	62,1	754	71,6
Budapest	83	60,2	780	68,8
<i>Revenu par tête</i>				
Cinquième inférieur	205	51	903	62,9
Cinquième supérieur	207	69	839	68,0

<sup>5</sup> *Empirikus felmérés a népesség egészségi állapotának meghatározottságáról. Zárótanulmány.* (Enquête empirique sur les facteurs déterminant l'état de santé de la population. Rapport final.) Mai 1998, Budapest, TÁRKI, p.137, Tableau 4.

6.2 (Continue) Le recours des personnes interrogées aux services de soins élémentaires (généraliste) au cours de la dernière année

	PAUV-OIT		TÁRKI (1997) <sup>5</sup>	
	N	%	N	%
Oui	213	62,9	n.d.	n.d.
Non	832	62,5	n.d.	n.d.

\* Les parenthèses signalent le petit nombre de personnes interrogées dans une catégorie donnée (N est inférieur à 50)



6.3 Le recours des personnes interrogées aux services dentaires  
au cours de la dernière année

	PAUV-OIT		TÁRKI (1997) <sup>6</sup>	
	N	%	N	%
<i>Sexe</i>				
Masculin	475	21.9	1 536	26.3
Féminin	572	30.4	1 557	36.2
<i>Tranche d'âge</i>				
18–29 ans	282	35.5		33.1
30–45 ans	507	24.6	n.d	n.d
46–60 ans	251	19.9	n.d	n.d
<i>Niveau d'instruction</i>				
Fin de collège maximum	444	24.5	966	21.8
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	362	22.6	893	25.3
Lycée	211	34.1	868	35.7
Université	(29)*	(51.7)	365	44.3
<i>Type de localité</i>				
Village	454	24.0	n.d	20.7
Autre ville	357	29.7	n.d	30.0
Chef-lieu de département	153	28.1	n.d	32,6
Budapest	83	24.1	584	41,9
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>				
Oui	213	31.0	n.d	n.d
Non	832	25.5	n.d	n.d

\* Les parenthèses signalent le petit nombre de personnes interrogées dans une catégorie donnée (N est inférieur à 50)

<sup>6</sup> *Empirikus felmérés a népesség egészségi állapotának meghatározottságáról. Zárótanulmány.* (Enquête empirique sur les facteurs déterminant l'état de santé de la population. Rapport final.) Mai 1998, Budapest, TÁRKI, p. 144, Tableau 8.

**6.4 Les congés de maladie : travailleurs actifs et chômeurs,  
besoin et utilisation des congés de maladie**

	A été en congé de maladie		A eu besoin, mais n'a pas pris de congé de maladie	
	Activité rémunérée	Sans emploi	Activité rémunérée	Sans emploi
	<i>N</i>			
Non	249	214	204	205
Oui	148	21	207	31
	400	235	411	236
	<i>Distribution en %</i>			
Non	63	91	50	87
Oui	37	9	50	13
	100	100	100	100

**6.5 Combinaison des réponses aux questions “Le manque d’argent affecte  
les dépenses de médicaments” (section II, question 5) et “On n’avait pas assez  
d’argent pour les médicaments prescrits” (section IV, question 14)**

	N	En % des ménages
Aucune sorte de difficulté	514	49
Les dépenses sont affectées	162	16
Pas d’argent pour les prescriptions	162	16
Les deux problèmes surviennent	209	20
Total	1 047	100

**6.6 La distribution des ménages disposant ou ne disposant pas de chèques santé selon leur difficulté à acheter des médicaments (en %)**

Chèque santé public	Le ménage n'a pas pu acheter de médicaments – n'avait pas assez d'argent		Total
	Aucun cas	Des cas	
N'a pas de chèque santé	65,1	34,9	100
A des chèques santé	54,3	45,7	100
Total	62,7	37,3	100
N	621	370	991

**6.7 Caractéristiques des ménages qui n'ont pas eu assez d'argent pour des médicaments**

	N	Dont : % de ceux qui n'ont pas eu assez d'argent pour des médicaments
<i>Niveau d'instruction du CF</i>		
Fin de collège maximum	444	44,6
Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle	362	33,7
Lycée	211	21,8
Université	(29)	(17,2)
<i>Type de localité</i>		
Village	454	33,5
Autre ville	357	33,3
Chef-lieu de département	153	41,8
Budapest	83	43,4
<i>Quelqu'un dans le ménage appartient à la minorité rom</i>		
Oui	213	60,1
Non	832	29,1
<i>Revenu par tête</i>		
Tiers inférieur	327	45
Tiers intermédiaire	322	41
Tiers supérieur	327	28

## 7. La pauvreté

### 7.1 Pourcentage de foyers où les adultes ont (peuvent s'offrir) les biens énumérés, selon les terciles de revenu équivalent

	Terciles de revenu équivalent			Total	
	Inférieur	Interm.	Supérieur	%	N
Les adultes ont un repas chaud par jour	94	97	99	97	993
Poste de télé	88	93	96	92	949
Machine à laver	84	92	96	91	932
Réfrigérateur	84	91	96	90	928
Logement chauffé l'hiver	76	82	88	82	841
La famille fête Noël par des cadeaux	63	76	85	75	767
La famille a l'argent pour les principaux besoins de transport <sup>7</sup>	55	60	76	64	642
Carte bancaire (au moins un membre) <sup>8</sup>	33	51	71	51	527
Les adultes ont de la viande tous les deux jours <sup>9</sup>	43	45	57	48	498
Assurance logement <sup>10</sup>	23	42	59	41	425
Passeport (au moins un membre) <sup>11</sup>	22	25	40	29	300
Les adultes ont un chaud manteau d'hiver <sup>12</sup>	14	22	25	20	207
Les adultes ont au moins une semaine de vacances <sup>13</sup>	4	3	9	6	58

<sup>7</sup> Pas besoin : 12,4%.

<sup>8</sup> Pas besoin : 5,6%.

<sup>9</sup> Pas besoin : 3,3%.

<sup>10</sup> Pas besoin : 6,6%.

<sup>11</sup> Pas besoin : 12,7%.

<sup>12</sup> Pas besoin : 6,1%.

<sup>13</sup> Pas besoin : 1,7%.

7.2 Pourcentage de ménages qui peuvent se permettre de fournir les biens suivants à tous leurs enfants, selon les terciles de revenu équivalent

	Terciles de revenu équivalent			Total en %
	Inférieur	Interm.	Supérieur	
Familles avec enfants (N)	248	261	285	794
En %	31	33	36	100
3 ensembles de sous-vêtements	95	97	99	97
Drap de lit	94	98	99	97
Trois repas par jour	94	98	98	97
Chauds vêtements d'hiver	91	98	100	96
Lit individuel	91	94	96	94
Habits du dimanche	85	91	93	90
Des livres à soi	74	88	91	85
Des jouets à soi	79	88	89	85
Reçoit un cadeau pour l'anniversaire et la fête	75	82	90	83
Un fruit par jour	72	82	87	81
Au moins une bicyclette	66	73	81	73
Une paire de chaussures récente	56	58	63	59
Au moins une semaine de vacances	18	22	26	22

**7.3 Pourcentage de ménages qui peuvent se permettre de fournir certains biens  
à leurs enfants scolarisés, selon les terciles de revenu équivalent**

	Tiers de revenu équivalent			Total en %
	Inférieur	Interm.	Supérieur	
Nombre de ménages ayant des enfants scolarisés (N)	170	195	212	577
En %	29	34	37	100
Les enfants scolarisés ont les fournitures scolaires exigées	84	88	87	87
Peuvent se permettre les activités organisées par l'école	64	76	86	76
Ont de l'argent de poche <sup>14</sup>	49	49	51	50
Ont une activité sportive régulière <sup>15</sup>	31	37	42	37
Les enfants ont l'usage d'un ordinateur <sup>16</sup>	19	27	36	28
Peuvent se permettre des leçons hors de l'école <sup>17</sup>	14	20	23	19

<sup>14</sup> Pas besoin : 5,4%.

<sup>15</sup> Pas besoin : 9,1%.

<sup>16</sup> Pas besoin : 5,4%.

<sup>17</sup> Pas besoin : 11,5%.

7.4 Quelques indicateurs en matière de logement  
(en % de l'échantillon total)

	Pas de cuisine	Pas d'eau courante à l'intérieur	Pas de toilettes à l'intérieur	Pas de route construite	2 à 2,9 personnes par pièce	Plus de 3 personnes par pièce
Total	3	14	21	17	21	17
<i>Distribution selon le nombre d'enfants à charge</i>						
Pas d'enfants	1	16	22	11	17	5
Un enfant	2	12	20	13	17	12
Deux enfants	4	12	15	13	38	19
Trois enfants ou plus	4	18	29	31	9	33
<i>Par tiers de revenu</i>						
Tiers inférieur	5	26	34	23	18	26
Tiers intermédiaire	3	12	22	16	19	16
Tiers supérieur	1	4	7	12	25	8
<i>Selon la présence de Roms dans le ménage</i>						
Pas de Rom	2	8	14	15	20	10
Au moins un Rom	6	40	50	27	23	41

**7.5 Dans quelle mesure le revenu actuel suffit-il à couvrir les besoins ?**  
**Réponses en %**

	PAUV-OIT	ESP-OIT
1 Absolument insuffisant	55,9	18,3
2	31,6	29,7
3 Moyennement suffisant	11,5	37,8
4	0,9	9,5
5 Parfaitement suffisant	0,1	4,7
Total	100,0	100,0

**7.6 Dans quelle mesure le revenu du mois dernier a-t-il suffi à couvrir les besoins ordinaires, par tercile de revenu par tête, en %**

	Tiers inférieur	Tiers interm.	Tiers supérieur	Total	N
Total	33	35	32	100	
N	339	357	329		1 025
<i>Distribution des ménages en %</i>					
1 Absolument insuffisant	82	53	32	56	571
2	15	35	46	32	325
3 Moyennement suffisant	3	11	20	11	119
4	0	1	2	1	9
5 Parfaitement suffisant	0	0	0	0	1
Total	100	100	100	100	



**7.7 Distribution des personnes interrogées en % selon leurs attentes pour l'avenir**

La situation globale de la famille	%	N
Va s'améliorer	22	212
Ne va pas changer	39	376
Va empirer	39	369
Total	100	957

**7.8 La proportion d'optimistes et de pessimistes dans les différentes catégories démographiques et sociales (% de ceux qui ont dit que la situation de la famille allait s'améliorer ou empirer)**

	Optimistes	Pessimistes
Total	22	39
<i>Selon le sexe de la personne interrogée</i>		
Masculin	20	39
Féminin	23	39
<i>Selon la tranche d'âge de la personne interrogée</i>		
18–29 ans	32	29
30–45 ans	21	38
46–60 ans	13	51
<i>Selon le nombre d'enfants à charge</i>		
Pas d'enfants	18	46
Un enfant	25	34
Deux enfants	26	32
Trois enfants ou plus	20	42
<i>Par tercile de revenu</i>		
Tiers inférieur	22	43
Tiers intermédiaire	22	40
Tiers supérieur	22	33

**7.8 (Continue) La proportion d'optimistes et de pessimistes dans les différentes catégories démographiques et sociales (% de ceux qui ont dit que la situation de la famille allait s'améliorer ou empirer)**

	Optimistes	Pessimistes
<i>Par catégorie socio-professionnelle</i>		
Indépendant	30	37
Non manuel	26	33
Ouvrier qualifié	24	34
Travailleur non qualifié	17	44
<i>Selon la présence de Roms dans le ménage</i>		
Pas de Roms dans le ménage	23	34
Au moins un Rom	16	56
<i>Selon le statut en matière d'emploi de la personne interrogée</i>		
Activité rémunérée	22	33
Congé parental payé	36	29
Sans emploi	25	43
A charge	14	47

7.9 Un modèle de l'exclusion sociale construit comme la présence simultanée de quatre facteurs d'exclusion

- 1) l'absence d'activité rémunérée
- 2) le faible niveau d'instruction du chef de famille
- 3) la faiblesse du revenu, le revenu équivalent du ménage étant inférieur au revenu médian
- 4) pas de toilettes à l'intérieur

Type de problème mentionné	Nombre de Ménages mentionnant les problèmes	% de	Revenu par tête dans la catégorie, en forints
<i>Aucun des problèmes</i>			
Aucun des problèmes	325	31	18 800
<i>Un problème</i>			
Pas d'activité rémunérée dans le ménage (1)	44	4	19 100
Faiblesse du niveau d'instruction (2)	98	9	19 800
Faiblesse du revenu (3)	129	12	13 100
Pas de WC à l'intérieur (4)	11	1	17 500
Ensemble	282	27	
<i>Deux problèmes</i>			
(1+2) pas d'act., faible inst.	26	2	18 800
(1+3) pas d'act., faible rev.	91	9	12 100
(1+4) pas d'act., sans WC	3	0	16 500
(2+3) faible inst., faible rev.	69	7	12 500
(2+4) faible inst., sans WC	14	1	18 000
(3+4) faible rev., sans WC	13	1	12 900
Ensemble	216	21	

7.9 (Continue) Un modèle de l'exclusion sociale construit comme la présence simultanée de quatre facteurs d'exclusion

Type de problème mentionné	Nombre de Ménages mentionnant les problèmes	% de	Revenu par tête dans la catégorie, en forints
<i>Trois problèmes</i>			
(1+2+3)	115	11	11 600
(1+2+4)	9	1	18 000
(1+3+4)	14	1	9 000
(2+3+4)	23	2	11 400
Les quatre problèmes	63	6	9 800
Ensemble	224	21	
Ensemble total	1 047	100	15 400

7.10 La fréquence des situations de privations multiples sur la base de neuf critères\*, et le revenu par tête des groupes

Nombre de problèmes mentionnés	Nombre de ménages mentionnant les problèmes	% de	Revenu par tête du groupe, en forints
0	147	14	19 500
1	197	19	17 600
2	173	17	15 300
3	160	15	14 700
4	138	13	14 600
5	97	9	13 300
6	65	6	12 000
7	47	4	11 200
8	20	2	11 100
9	3	1	5 700
Total	1 047	100	15 400

\* Voici les neuf critères :

- les quatre problèmes du Tableau 7.9 ;
- trois critères concernant la consommation : “pas assez d’argent pour se nourrir à la fin du mois”, “pas assez d’argent pour les médicaments prescrits” et “chauffage inabordable en hiver” ;
- un critère concernant la santé : “au moins un malade dans la famille requérant des soins médicaux constants” ;
- un critère concernant les relations sociales : “les festivités de Noël sont inabordables”.

7.11 La distribution des ménages ayant des nombres d'enfants différents, selon les niveaux de privations multiples (neuf critères, nombre de problèmes additionnés), et le revenu par tête

Nombre de problèmes mentionnés	Pas d'enfants	Un enfant	Deux enfants	Trois enfants ou plus	Total
<i>Distribution des ménages en %</i>					
Aucun	12	13	20	10	14
Un problème	15	22	22	16	19
Deux à quatre pb.	44	46	44	45	45
Cinq pb. ou plus	30	19	13	29	22
Total	100	100	100	100	100
<i>Revenu mensuel par tête (en forints)</i>					
Aucun	21 200	20 200	18 800	17 900	19 500
Un problème	19 300	18 100	17 000	15 600	17 600
Deux à quatre pb.	15 400	15 700	14 900	13 300	14 900
Cinq pb. ou plus	14 300	12 100	11 300	10 600	12 200
Total	16 300	16 100	15 600	13 300	15 400
<i>N (nombre de ménages)</i>					
Aucun	28	41	55	23	147
Un problème	36	67	59	35	197
Deux à quatre pb.	107	143	120	101	471
Cinq pb. ou plus	72	59	36	65	232
Total	243	310	270	224	1 047

7.12 La distribution des ménages ayant et n'ayant pas de membres roms, selon les niveaux de privations multiples (neuf critères, nombre de problèmes additionnés), et revenu par tête

Nombre de problèmes mentionnés	Pas de Roms dans le ménage	Des Roms dans le ménage	Total
<i>Distribution des ménages en %</i>			
Aucun	99	1	100
Un problème	95	5	100
Deux à quatre problèmes	84	16	100
Cinq problèmes ou plus	46	54	100
Total	80	20	100
<i>Revenu mensuel par tête (en forints)</i>			
Aucun	19 500	16 900	19 500
Un problème	17 700	15 700	17 600
Deux à quatre problèmes	15 200	13 200	14 900
Cinq problèmes ou plus	13 400	11 200	12 200
Total	16 300	12 200	15 400
<i>N (nombre de ménages)</i>			
Aucun	145	2	147
Un problème	188	9	197
Deux à quatre problèmes	393	76	469
Cinq problèmes ou plus	106	126	232
Total	832	213	1 045

# Annexe 3

## Questionnaire

### Questionnaire

Sur la protection sociale, la pauvreté  
et l'exclusion sociale en Hongrie (OIT 2001)

---

Localité

---

Numéro dans l'échantillon

---

Motif de non réponse

---

Nom de l'enquêteur

---

Date de l'entretien

---

Début de l'entretien (horaire en heures, min.)

---

Fin de l'entretien (horaire en heures, min.)

---

Encodeur

---

Raison du retard

---

DONNER UNE RÉPONSE EST FACULTATIF



## I. Renseignements de base

1. Enumérez, svp., tous les membres de la famille avec qui vous partagez ce foyer. Incluez ceux qui sont temporairement absents mais qui partagent les revenus et les dépenses du ménage.

ENTOURER LA PERSONNE QUI RÉPOND.

Numéro du questionnaire	Prénom	Lien avec le chef de famille	Sexe 1–Masc. 2–Fém.	Année de naiss.	Statut conjugal	Plus haut degré d'instruction
1.		Chef de famille				
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						

0 X

(CODES À EMPLOYER)

Lien avec le chef de famille	Etat conjugal
1 – Conjoint	1 – Marié
2 – Mère, père	2 – En concubinage
3 – Enfant, enfant du conjoint	3 – Veuf, veuve
4 – Frère ou sœur, frère ou sœur du conjoint	4 – Divorcé
5 – Belle-mère, beau-père	5 – Séparé
6 – Petit-enfant, petit-enfant du conjoint	6 – Vivant seul ou célibataire
7 – Grand-parent, grand-parent du conjoint	
8 – Autre sorte de parent	
9 – Autre personne	

**Plus haut degré d'instruction**

1 – Inférieur à la 3 <sup>e</sup>
2 – 3 <sup>e</sup> (équivalent du BEPC)
3 – Collège professionnel, certificat d'aptitude professionnelle
4 – Lycée (lycée général, lycée professionnel ou technique)
5 – Université (1 <sup>er</sup> cycle)
6 – Université (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle)
7 – N'a jamais fréquenté l'école

**Taille du ménage**

Nombre de membres du ménages : .....
Nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans : .....
Nombre d'enfants à charge de plus de 18 ans : .....

**Structure du ménage – (ENCODER À PARTIR DU TABLEAU)**

1 – Personne seule
2 – Couple (conjoints mariés ou en concubinage)
3 – Couple avec enfants
4 – Parent seul
5 – Grands-parents et petits-enfants
6 – Trois générations
7 – Autre

**2. Permettez-nous de vous poser quelques questions supplémentaires sur tous les membres de votre famille qui ont plus de 15 ans**

Numéro de la personne au Tableau I.1.	Prénom	Statut actuel vis-à-vis de l'emploi	Métier et emploi actuels (ou le plus récent)

0                      X

(CODES À EMPLOYER)

Statut vis-à-vis de l'emploi, activité rémunérée	Métier ou emploi
01 – Salarié	1 – Chef d'entreprise (propriétaire)
02 – Membre de coopérative	2 – Directeur salarié
03 – Chef d'entreprise (individuelle ou en association)	3 – Salarié des professions supérieures
04 – Membre de la famille secondant le chef d'entreprise	4 – Employé
05 – En congé de garde d'enfant	5 – Ouvrier qualifié
06 – Chômeur	6 – Travailleur semi- et non qualifié
07 – Etudiant	7 – Travailleur agricole
08 – Femme/homme au foyer	8 – N'a jamais eu d'emploi (par ex. jeune sans emploi, titulaire d'une pension de survivant)
09 – Pensionné	9 – Autre
10 – Invalide	
11 – Autre membre de la famille à charge	

*SI, COMME INSCRIT DANS LE TABLEAU 1, LA PERSONNE QUI REpond A SIGNALE QU'IL Y AVAIT DANS LA FAMILLE DES ENFANTS EN AGE D'ALLER A L'ECOLE PRIMAIRE OU AU COLLEGE – C'EST-A-DIRE, QUI SONT NES ENTRE 1987 ET 1995 – CONTINUER PAR LA QUESTION 3, SINON PASSER A LA QUESTION 4.*

**3. Dites-nous, svp., quel type de maternelle ou d'école chacun des enfants de la famille fréquente**

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant
Numéro dans le Tableau I.1.			
Prénom			
Statut scolaire (voir codes ci-dessous)			
<i>S'IL FRÉQUENTE L'ÉCOLE PRIMAIRE</i>			
Type de classe (voir codes ci-dessous)			

**(CODES À UTILISER)**

Scolarisation	Type de classe du primaire/collège
1 – Ne va pas à l'école, encore au jardin d'enfant	1 – Normale
2 – Ne va pas à l'école, reste à la maison	2 – Spéciale (bilingue, etc.)
3 – Primaire ou collège, quelle classe ?	3 – Classe d'éducation spécialisée (pour enfants handicapés)
4 – Lycée, quelle classe ?	4 – Autre, précisez, svp.
5 – Autre, précisez, svp.	

SI, COMME INSCRIT DANS LE TABLEAU 1, LA PERSONNE QUI REPOND A SIGNALÉ QU'IL Y AVAIT DANS LA FAMILLE DES ENFANTS EN ÂGE D'ALLER AU LYCÉE – C'EST-À-DIRE, QUI SONT NÉS ENTRE 1983 ET 1986 – CONTINUER PAR LA QUESTION 4, SINON PASSER À LA SECTION II.

4. Dites-nous, svp., ce que font les enfants de la famille en âge d'aller au lycée ?  
Si l'enfant va à l'école, quel type ? Quels sont ses projets d'avenir ?

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant
Numéro dans le Tableau I.1.			
Prénom			
Statut d'activité (voir codes ci-dessous)			
<i>S'IL FRÉQUENTE LE LYCÉE</i>			
Type d'établissement (voir codes ci-dessous)			
Pensez-vous qu'il/elle ira jusqu'au bout des études secondaires ?			
Que pensez-vous qu'il/elle fera après avoir fini son cycle de scolarité actuel ? (voir codes ci-dessous)			

(CODES À UTILISER)

Statut d'activité	Type d'établissement scolaire
1 – Ne va pas à l'école, reste à la maison	1 – Primaire/collège
2 – Va à l'école, poursuit des études	2 – Apprentissage professionnel
3 – Travaille	3 – Lycée spécialisé (n'offrant pas de diplôme)
4 – Autre, précisez, svp.	4 – Lycée professionnel ou technique (offrant un diplôme)
	5 – Lycée général (offrant un diplôme)
	6 – Autre, précisez, svp.
<b>Projets d'avenir, après la fin de ce cycle de scolarité</b>	
1 – Continuer les études (enseignement supérieur)	
2 – Chercher du travail	
3 – Rester à la maison	
4 – Autre, précisez, svp.	

0 X

## II. Revenu, évaluation de la situation présente

1. Quelle était, le mois dernier, la somme totale des revenus familiaux nets (que les membres de la famille ont rapporté à la maison ou reçus) ?

..... forints

0            X

2. Cette somme était-elle suffisante pour fonctionner, pour couvrir les besoins ordinaires de la famille ? Donnez une estimation, svp., sur une échelle de cinq notes : 1 signifiant un revenu absolument insuffisant, 5 signifiant un revenu parfaitement suffisant pour couvrir les besoins.

---

Parfaitement suffisant					Absolument insuffisant
5	4	3	2	1	

---

0            X

3. Quelle serait la somme mensuelle nette qui couvrirait les besoins les plus élémentaires d'un foyer comme le vôtre ?

“BESOINS ELEMENTAIRES” SIGNIFIE : PAIEMENT DES DEPENSES ORDINAIRES DE LOGEMENT, CHAUFFAGE DE LA SALLE DE SEJOUR, ALIMENTATION SUFFISANTE, ENTRETIEN VESTIMENTAIRE, ET MEDICAMENTS PRESCRITS NECESSAIRES.
--

..... forints

0            X

4. Est-il arrivé, au cours de l'année écoulée, que la famille tombe à court d'argent avant la fin du mois ?

- 1 – Tous les mois  
 2 – Moins souvent  
 3 – Jamais
- 0            X

5. Si jamais il est arrivé que la famille tombe à court d'argent au cours des douze derniers mois, quels ont été les types de dépenses (ou de besoins) affectés ?

Type de dépense	A été affecté (N'avait pas assez pour ...)	N'a jamais été affecté	Ne dépense pas d'argent pour cela	
1. Alimentation	2	1	3	0 – X
2. Loyer	2	1	3	0 – X
3. Factures (chauffage, électricité, eau, emprunt immobilier)	2	1	3	0 – X
4. Habillement (adultes)	2	1	3	0 – X
5. Habillement (enfants)	2	1	3	0 – X
6. Médicaments prescrits	2	1	3	0 – X
7. Transport public pour les trajets essentiels (travail, école, consultations du médecin, courses d'alimentation quotidienne)	2	1	3	0 – X
8. Sorties en famille ou entre amis, activités de loisir	2	1	3	0 – X

6. On parle beaucoup de la pauvreté de nos jours. Que pensez-vous de la situation de votre famille (foyer), à présent, et au cours des trois dernières années ?

	A présent	Au cours des 3 dernières années	
1. Ne juge pas la famille pauvre	1	1	0 – X
2. A l'occasion, sous certains aspects	2	2	0 – X
3. Totalement pauvre, à tous points de vue	3	3	0 – X

SI, SELON LE TABLEAU 6, LA SITUATION S'EST AMELIOREE – C'EST-A-DIRE S'ILS NE SONT PLUS PAUVRES A PRESENT MAIS L'ETAIENT AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES –, CONTINUER. SI ELLE NE S'EST PAS AMELIOREE, PASSER A LA QUESTION 8.

7. (QUESTION OUVERTE) Si la situation de la famille, en termes de revenu, s'est améliorée au cours des trois dernières années, quelles en ont été, d'après vous, les causes principales ?

0            X

8. (QUESTION OUVERTE) Si la situation de la famille, en termes de revenu, est demeurée mauvaise ou s'est dégradée au cours des trois dernières années, quelles en ont été, d'après vous, les causes principales ?

0            X



**9. A quoi vous attendez-vous en ce qui concerne la situation des revenus de la famille dans les trois prochaines années ?**

- 1 – Elle va s'améliorer
- 2 – Elle ne va pas changer
- 3 – Elle va se dégrader

0            X

**10. (QUESTION OUVERTE) Pourquoi êtes-vous de cet avis ?**

0            X

**11. (MONTRER LE TABLEAU) La famille a-t-elle reçu un revenu, le mois dernier, des sources précisées ci-dessous ?**

	La famille a-t-elle eu un revenu des éléments suivants ?		
	Oui	Non	
<b>REVENU DU TRAVAIL ET/OU D’AFFAIRES</b>			
1. Salaire, gain ordinaires	2	1	0 – X
2. Salaire, gain d’un second emploi	2	1	0 – X
3. Revenu d’activités d’affaires et indépendantes	2	1	0 – X
4. Revenu d’un travail occasionnel (vente ambulante, à la sauvette ou au porte-à-porte, travail “au noir”)	2	1	0 – X
5. Revenu de production agricole ou de la ferme (sur des terres possédées ou louées)	2	1	0 – X
6. Autre revenu lié au travail, précisez, svp. : .....	2	1	0 – X
<b>AUTRES REVENUS (DE L’ETAT, DE LA MUNICIPALITE, OU DE LA FAMILLE ELARGIE)</b>			
7. Pension (de toute sorte)	2	1	0 – X
8. Allocation de garde d’enfant (GYES, GYED, GYET), prestation pour nouveau-né	2	1	0 – X
9. Allocations familiales (dont allocation d’études)	2	1	0 – X
10. Prestation de chômage, remplacement du revenu	2	1	0 – X
11. Indemnités de maladie	2	1	0 – X
12. Toute forme d’assistance de la municipalité	2	1	0 – X
13. Revenus provenant de la famille élargie	2	1	0 – X
14. Pension alimentaire	2	1	0 – X
15. Soutien financier de toute autre administration ou personne	2	1	0 – X
16. Autre, précisez, svp. : ..... (tel qu’intérêts bancaires, revenu d’un loyer, bourse d’études, etc.)	2	1	0 – X

0            X

MAINTENANT, PARLONS UN PEU PLUS EN DETAIL DES PRESTATIONS QUE LA FAMILLE REÇOIT DE L'ETAT OU DE LA MUNICIPALITE.

**12. (MONTRER LE TABLEAU) Avez-vous entendu parler des prestations énumérées ci-dessous ? Avez-vous déjà sollicité et/ou reçu l'une d'elles de la municipalité ou d'autres autorités ?**

	Avez-vous entendu parler de cette prestation ?			Quelqu'un dans la famille a-t-il sol- licité cette presta- tion au cours des 12 derniers mois ?			Quelqu'un dans la famille a-t-il reçu cette prestation au cours des 12 derniers mois ?		
	Oui	Non	0-X	Oui	Non	0-X	Oui	Non	0-X
1. GYES, GYET	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
2. GYED	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
3. Prestation pour nouveau-né	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
4. Alloc. familiale	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
5. Indemn. maladie	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
6. Prestation, assurance chômage	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
7. Remplacement du revenu	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
8. Assistance chômage de la municipalité (après l'expiration de 6. et de 7.)	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
9. Assistance vieillesse	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
10. Aide à la protection de l'enfance	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
11. Autres aides régulières	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X

12. (MONTRER LE TABLEAU) Avez-vous entendu parler des prestations énumérées ci-dessous ? Avez-vous déjà sollicité et/ou reçu l'une d'elles de la municipalité ou d'autres autorités ? (Continue)

	Avez-vous entendu parler de cette prestation ?			Quelqu'un dans la famille a-t-il sol- licité cette presta- tion au cours des 12 derniers mois ?			Quelqu'un dans la famille a-t-il reçu cette prestation au cours des 12 derniers mois ?		
	Oui	Non	0-X	Oui	Non	0-X	Oui	Non	0-X
12. Aides extraordinaires (d'urgence)	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
13. Aide au logement de la municipalité	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
14. Aide au paiement régulier des factures, de toute administration	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X
15. Autre, préciser (dont soutien des ONG)	2	1	0-X	2	1	0-X	2	1	0-X

13. Quelqu'un dans la famille a-t-il remis une déclaration d'impôts pour l'année 2000 (qu'elle ait été préparée par le contribuable ou par son employeur) ?

1 – Oui

2 – Non

0            X

**14. (UNIQUEMENT S'IL EXISTE DES ENFANTS DANS LA FAMILLE)**

**Pourriez-vous utiliser la réduction d'impôts pour enfants ?**

- 1 – Non
- 2 – En partie
- 3 – Complètement
- 9 – N'en connaissait pas l'existence

0            X

**15. (DEMANDER À TOUT LE MONDE) Vous êtes-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de ne pas faire de demande pour une prestation ou une aide, même si vous croyiez y avoir droit ?**

- 1 – Oui
- 2 – Non

0            X

**16. Vous êtes-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de faire une demande de prestation ou d'aide mais de vous la voir refuser ?**

- 1 – Oui
- 2 – Non

0            X

VOYONS MAINTENANT L'UNE APRES L'AUTRE LES PRESTATIONS AVEC LESQUELLES IL Y A EU UN PROBLEME QUEL QU'IL SOIT.

17. (*QUESTION OUVERTE*) Problème avec les allocations familiales (y compris d'études) (ne savait pas où déposer une demande, l'enfant était absent à l'école, etc. ... donnez, svp, le plus de détails possible).
18. (*QUESTION OUVERTE*) Problème avec la prestation et l'assurance chômage (n'avait pas assez d'années de cotisation, aucune offre d'emploi correcte, etc. ... donnez, svp, le plus de détails possible).
19. (*QUESTION OUVERTE*) Problème avec l'assistance chômage (n'en connaissait pas l'existence, ne pouvait pas accepter le travail d'intérêt collectif offert, etc. ... donnez le plus de détails possible, svp.).
20. (*QUESTION OUVERTE*) Problème avec l'aide à la protection de l'enfance ou l'allocation familiale complémentaire (n'en a pas fait la demande, la municipalité a trouvé le revenu de la famille trop élevé, etc. ... donnez le plus de détails possible, svp.).
21. (*QUESTION OUVERTE*) Problème avec l'aide au logement ou au paiement des factures (n'en connaissait pas l'existence, était déjà en dette, la municipalité n'avait pas l'argent, etc. ... donnez le plus de détails possible, svp.).
22. (*QUESTION OUVERTE*) Problème avec un autre type de prestation, quel qu'il soit (dont aide extraordinaire ou d'urgence, etc. ... donnez le plus de détails possible, svp.).

**23. Quelle a été, le mois dernier, la somme que vous avez reçue des prestations énumérées ci-dessous ?**

	Si quelqu'un dans la famille a reçu les prestations ci-dessous, quel en était le montant en forints ?
1. Pension (de toute sorte)	0-X
2. Allocation de garde d'enfant (GYES, GYED, GYET), prestation pour nouveau-né	0-X
3. Allocations familiales (dont allocation d'études)	0-X
4. Indemnités de chômage, remplacement du revenu	0-X
5. Assistance chômage de la municipalité (après expiration de 4.)	0-X
6. Indemnités de maladie	0-X
7. Assistance vieillesse	0-X
8. Aide à la protection de l'enfance	0-X
9. Aide au logement ou au paiement des factures, de n'importe quelle administration	0-X
10. Aide extraordinaire, d'urgence, ou autre	0-X

**24. (SI LA PERSONNE QUI REPOND NE SE RAPPELLE PAS LES DETAILS) Quelle était approximativement la somme totale de toutes les prestations sociales reçues le mois dernier, y compris les pensions ?**

..... Ft





**29. La famille est-elle en retard dans les paiements pour l'un des articles suivants ? (SI OUI) De combien de mois ?**

	Oui	Non	Combien de mois?
1. Loyer	2	1	0 – X
2. Crédit immobilier, hypothèque	2	1	0 – X
3. Gaz, électricité	2	1	0 – X
4. Chauffage central (collectif)	2	1	0 – X
5. Charges communes, eau, égouts, enlèvement des ordures	2	1	0 – X
6. Autres dépenses fixes (téléphone, assurance habitation, etc.)	2	1	0 – X
7. Dette accumulée chez les commerçants d'alimentation	2	1	0 – X
8. Dettes envers famille ou amis	2	1	0 – X
9. Autre, préciser : .....	2	1	0 – X

**30. Est-il arrivé, au cours des trois dernières années, que l'un des services publics soit coupé à cause des arriérés de paiement ? L'un de ces services est-il actuellement coupé ?**

	Coupé un temps au cours des trois dernières années		0 – X	Coupé actuellement		0 – X
	Oui	Non		Oui	Non	
Electricité	2	1	0 – X	2	1	0 – X
Eau	2	1	0 – X	2	1	0 – X
Gaz	2	1	0 – X	2	1	0 – X
Téléphone	2	1	0 – X	2	1	0 – X

**31. (A PROPOS DES ADULTES DU MENAGE) Pouvez-vous vous permettre d'avoir ou d'acheter les articles suivants ? Si non, cet article fait-il en que ce soit défaut ?**

	Oui	Non		
	Peut se le permettre	N'en a pas besoin	Ne peut pas se le permettre	
Au moins un repas chaud par jour	2	3	1	0 – X
De la viande ou du poisson un jour sur deux	2	3	1	0 – X
Chauffage des pièces habitées en hiver	2	3	1	0 – X
Vêtement d'hiver chaud d'achat récent	2	3	1	0 – X
Télévision, si marche bien	2	3	1	0 – X
Machine à laver, si marche bien	2	3	1	0 – X
Réfrigérateur, si marche bien	2	3	1	0 – X
Assurance habitation	2	3	1	0 – X
Transports publics pour les besoins élémentaires	2	3	1	0 – X
Vacances une fois par an, d'au moins une semaine	2	3	1	0 – X
Célébrations de Noël (avec cadeaux et repas de fête)	2	3	1	0 – X
Carte bancaire (pour au moins un membre du ménage)	2	3	1	0 – X
Passeport valide (pour au moins un membre du ménage)	2	3	1	0 – X

32. (NE POSER LA QUESTION QUE S'IL EXISTE DES ENFANTS DANS LE MENAGE) Pouvez-vous vous permettre d'avoir ou d'acheter les articles énumérées ci-dessous pour les enfants ? Si non, cet article fait-il en quoi que ce soit défaut ?

	Oui		Non	
	Peut se le permettre	N'en a pas besoin	Ne peut pas se le permettre	
Trois repas par jour (dont repas à l'école ou à la maternelle)			0 – X	
Fruit une fois par jour (à la maison ou à l'école)			0 – X	
Son propre lit			0 – X	
Ses propres vêtements de nuit			0 – X	
Vêtements chauds d'hiver			0 – X	
Habit du dimanche				
2 paires de chaussures récemment achetées pour l'enfant			0 – X	
Bicyclette, neuve ou d'occasion			0 – X	
Au moins trois séries de sous-vêtements			0 – X	
Cadeau à l'occasion de l'anniversaire ou de la fête			0 – X	
Ses propres jouets			0 – X	
Ses propres livres			0 – X	
Vacances une fois par an, dont camp d'été			0 – X	

**33. (NE POSER LA QUESTION QUE S'IL EXISTE DES ENFANTS SCOLARISES DANS LE MENAGE) Pouvez-vous vous permettre d'avoir ou d'acheter les articles énumérés ci-dessous pour les enfants ? Si non, cet article fait-il en quoi que ce soit défaut ?**

	Oui		Non	
	Peut se le permettre	N'en a pas besoin	Ne peut pas se le permettre	
Tous les articles exigés par l'école	2	3	1	0 – X
Une activité sportive régulière (en dehors des cours d'éducation physique)	2	3	1	0 – X
Participation aux programmes organisés par l'école (par ex. excursions, théâtre, camps)	2	3	1	0 – X
Cours extra-scolaires payés par la famille (langues, musique, sport)	2	3	1	0 – X
Accès à l'usage d'un ordinateur	2	3	1	0 – X
Argent de poche	2	3	1	0 – X

**34. Dernières questions concernant les prestations et l'assistance. Qui a affaire aux administrations en charge des prestations et à la municipalité (dossiers de demande, parle avec l'assistant social, retire l'argent) ?**

- 1 – Le mari ou le père
- 2 – La femme ou la mère
- 3 – Un autre membre de la famille, d'habitude masculin
- 4 – Un autre membre de la famille, d'habitude féminin
- 5 – C'est variable

### III. Chômage

1. Existe-t-il quelqu'un dans la famille qui soit officiellement inscrit comme demandeur d'emploi ?

1 – Non

2 – Oui                      *NUMERO ET PRENOM DANS LE TABLEAU I.1.: .....*

0                      X

2. Existe-t-il quelqu'un dans la famille qui, sans être officiellement inscrit comme demandeur d'emploi, n'ait pas de travail et en cherche actuellement un ?

1 – Non

2 – Oui                      *NUMERO ET PRENOM DANS LE TABLEAU I.1.: .....*

0                      X

3. Existe-t-il quelqu'un dans la famille qui n'ait actuellement pas d'emploi (qu'il soit demandeur inscrit ou non) mais ait cessé de chercher du travail ?

1 – Non

2 – Oui                      *NUMERO ET PRENOM DANS LE TABLEAU I.1.: .....*

0                      X

D'ICI JUSQU'A LA FIN DE LA SECTION CHOMAGE, N'INTERROGER QUE LA PERSONNE INTERVIEWEE.

**4. Etes-vous actuellement au chômage ?**

- 1 – Non
- 2 – Oui, inscrit
- 3 – Oui, mais non inscrit

0            X

**5. Combien de périodes de chômage avez-vous connues au cours des trois dernières années, dont celle-ci ?**

.....fois

SI LA PERSONNE QUI REPOND N'A PAS ETE AU CHOMAGE DES TROIS ANNEES ANTERIEURES ET N'Y EST PAS NON PLUS ACTUELLEMENT, ALLER A LA PREMIERE QUESTION DE LA PROCHAINE SECTION SUR LA SANTE.
--

**6. Combien de temps cela a-t-il représenté au total ? (En mois, une année valant douze mois) :**

.....

**7. Vous êtes-vous inscrit à l'Agence pour l'emploi ?**

- 3 – Oui, à chaque fois
- 2 – Parfois oui, parfois non
- 1 – Jamais

0            X

8. Quand vous étiez au chômage au cours des trois dernières années, y compris cette fois-ci, pour quels types de prestations remplissiez-vous les conditions d'attribution, et lesquelles avez-vous reçues de fait ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REponses)

	N'a pas reçu parce que			A reçu	
	N'y avait pas droit	N'a pas demandé	Demande refusée		
1. Indemnité de licenciement	1	2	3	4	0 – X
2. Indemnités de chômage	1	2	3	4	0 – X
3. Remplacement de revenu	1	2	3	4	0 – X
4. Aide sociale régulière de la municipalité	1	2	3	4	0 – X
5. Autre type d'aide de n'importe quelle administration	1	2	3	4	0 – X

9. Lorsque vous étiez au chômage, avez-vous fait quoi que ce soit au cours des trois dernières années pour gagner de l'argent ou obtenir un emploi ? Si oui, choisir dans la liste ci-dessous. (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REponses)

	Oui	Non
1. S'est rendu/se rend à l'Agence pour l'emploi		0 – X
2. A accepté/accepte du travail d'intérêt collectif		0 – X
3. A participé/participe à une formation sous une forme ou une autre		0 – X
4. Autre moyen de trouver ou gagner de l'argent, précisez, svp. : .....		0 – X

**10. Si vous n'avez jamais participé à une session de formation pour adultes au cours des trois dernières années, quelle en a été la raison ?**

- 1 – Pas besoin (a des compétences convenables)
  - 2 – N'a pas entendu parler de sessions de formation pour adultes
  - 3 – Les formations adaptées ne sont pas accessibles (trop loin, etc.)
  - 4 – La formation n'aide pas à trouver un emploi
  - 5 – On est payé avec retard, la famille n'a pas les réserves pour attendre aussi longtemps
  - 6 – Raisons familiales
  - 7 – Trop vieux pour réapprendre
  - 8 – Autre, précisez svp. : .....
- 0            X

**11. Si jamais vous avez participé à un programme de travail d'intérêt collectif au cours des trois dernières années, quelles en ont été les avantages ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REPONSES)**

Avantage	Un tel avantage existait	Il n'existait pas de tel avantage
1. Plus d'argent du travail collectif que de l'assistance		0 – X
2. On peut avoir un travail normal grâce au travail collectif		0 – X
3. Le travail collectif était la condition pour recevoir d'autres aides		0 – X



**12. Avez-vous rencontré l'un des problèmes suivants avec le travail d'intérêt collectif au cours des trois dernières années ?**

Problèmes	A rencontré le problème	N'a pas rencontré le problème	
1. La municipalité n'a pas organisé ce genre de travail, ou il n'y avait pas de place pour tous les candidats	2	1	0 – X
2. L'emploi n'est que de courte durée	2	1	0 – X
3. Il rapporte très peu	2	1	0 – X
4. Les conditions de travail sont mauvaises	2	1	0 – X
5. Ne peut pas participer pour raisons de santé	2	1	0 – X

**13. Vous êtes-vous porté candidat à un emploi offert par voie d'annonce au cours des trois dernières années ?**

1 – Non

2 – Oui, avec succès

3 – Oui, sans succès

0            X

14. Si vous vous êtes porté à un emploi, éventuellement offert par l'Agence pour l'emploi, mais ne l'avez pas obtenu, quelles ont été les raisons de cet insuccès ?

	Oui	Non	
1. Vous n'avez pas accepté l'emploi parce qu'il était peu payé	2	1	0 – X
2. N'a pas accepté l'emploi, parce que les transports étaient mauvais, compliqués, ou onéreux	2	1	0 – X
3. N'a pas accepté l'emploi parce que les conditions de travail n'étaient pas convenables	2	1	0 – X
4. L'emploi était (déclaré) pris	2	1	0 – X
5. Vous avez été refusé pour cause de formation insuffisante	2	1	0 – X
6. Eté refusé, probablement par discrimination raciale ou sexuelle	2	1	0 – X
7. Eté refusé pour d'autres raisons, précisez svp. : .....	2	1	0 – X

#### IV. Etat de santé, soins de santé

1. Tous les membres de la famille ont-ils une carte d'assuré social valide ou une "carte santé" pour utiliser le système de soins de santé ?

Tous les adultes en ont une	Certains en ont une, d'autres non	Personne n'en a	
3	2	1	0 – X

2. (QUESTION OUVERTE) Si quelqu'un n'a pas de carte de ce genre, quelles en sont les raisons ?

0            X

3. Existe-t-il quelqu'un dans la famille qui soit malade chronique, invalide, ou handicapé ?

Personne	Oui, mais n'a pas besoin de soins ni de traitement médicaux constants	Oui, et a besoin de soins ou d'un traitement médical constant
La personne qui répond		
Un autre adulte		
Un enfant		

4. Quelqu'un dans la famille a-t-il un chèque médicaments de la santé publique (*közgyógyellátási igazolvány*) ?

1. Non

2. Oui	NUMERO ET PRENOM D'APRES LE TABLEAU I.1: .....
--------	--

0            X

5. S'il n'en existe pas, y en aurait-il besoin ? A-t-on déjà fait une demande pour en obtenir un ?

1 – Il n'y en a pas besoin

2 – On en aurait besoin, mais on n'a pas fait de demande

3 – On a demandé, mais on se l'est vu refuser

0            X

6. Si l'on a déjà fait la demande pour un tel chèque, mais qu'on n'en ait pas reçu, quelles en étaient les raisons ?

POUR LES QUESTIONS 7 A 16, NE S'INFORMER QUE DE LA PERSONNE QUI REpond. SINON, PASSER A LA SECTION SUIVANTE, SUR LE LOGEMENT.

**7. Vous-même, avez-vous une maladie chronique, des problèmes de santé ou un handicap ?**

1 – Non (PASSER DIRECTEMENT A LA QUESTION 9)

2 – Oui

0            X

**8. Si vous avez des problèmes de santé, quelles en sont les conséquences ?**

	Existence d'une telle conséquence	Absence d'une telle conséquence	
1. Rend la vie quotidienne difficile, doit demander l'aide d'autrui	1	2	0 – X
2. Rend le travail ou la recherche d'un travail difficile	1	2	0 – X
3. Coûteux	1	2	0 – X
4. Autre, précisez svp. : .....	1	2	0 – X

**9. Vous est-il arrivé, au cours de l'année écoulée, d'avoir des indemnités de maladie ou un congé de maladie ?**

	Non	Oui	Si oui, combien de jours ?
1. Indemnités maladie	1	2	
2. Congé maladie	1	2	
3. Congé maladie non indemnisé	1	2	

**10. Vous est-il arrivé, au cours de l'année écoulée, d'avoir eu besoin d'un congé de maladie mais de ne pas l'avoir demandé ?**

1 – Non	(PASSER DIRECTEMENT A LA QUESTION 12)
2 – Oui	

0            X

**11. Pourquoi n'avez-vous pas demandé de congé de maladie ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REPONSES. ATTENDRE LES REPONSES SPONTANEEES ; SI LA PERSONNE N'EN FAIT PAS, SUGGERER)**

	Existence du motif	Absence d'un tel motif	
1. N'avait pas droit aux indemnités de maladie, une telle prestation n'existe pas là où travaille	1	2	0 – X
2. Les indemnités de maladie auraient signifié une grave perte de revenu pour la famille	1	2	0 – X
3. Il faut attendre trop long temps l'arrivée de l'indemnité maladie	1	2	0 – X
4. Avait peur de perdre son emploi si se déclarait malade	1	2	0 – X
5. Ne pouvait pas quitter le travail pour d'autres raisons	1	2	0 – X
6. Il aurait été trop compliqué de demander l'indemnité de maladie, ne savait pas comment procéder	1	2	0 – X

12. Avez-vous eu besoin d'une assistance médicale ou d'un service de santé au cours des douze derniers mois ? Si oui, choisir dans la liste de fournisseurs de services de santé ci-dessous.

	N'en a pas eu besoin	En a eu besoin		
		Et y a eu recours	Et n'y a pas eu recours	
1. Médecin de famille (généraliste)	3	2	1	0 – X
2. Spécialiste (sauf dentiste)	3	2	1	0 – X
3. Dentiste	3	2	1	0 – X
4. Hôpital	3	2	1	0 – X

13. Si vous avez eu besoin de voir le généraliste ou un spécialiste (dentiste excepté), ou eu besoin d'un traitement à l'hôpital, mais, au bout du compte, n'avez pas eu recours à ce service, quelles en étaient les raisons ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REPONSES. ATTENDRE LES REPONSES SPONTANEEES ; SI LA PERSONNE N'EN FAIT PAS, SUGGERER)

	Existence du motif	Absence d'un tel motif	
1. Le problème n'était pas grave, s'est résorbé de lui-même	2	1	0 - X
2. N'a pas eu le temps	2	1	0 - X
3. N'avait pas donné sa carte d'assuré au généraliste à l'avance	2	1	0 - X
4. N'avait pas de carte ou ne savait pas si avait droit au service	2	1	0 - X
5. Le déplacement est difficile ou onéreux	2	1	0 - X
6. Ne pouvait pas se permettre de payer le médecin sous la table	2	1	0 - X
7. Ne pouvait pas s'offrir le traitement ou les médicaments	2	1	0 - X
8. Les rapports avec le docteur sont empreints d'hostilité	2	1	0 - X
9. Autre, précisez svp. : .....	2	1	0 - X

**14. Si vous avez eu besoin de voir le dentiste, mais n'avez pas eu recours à ses services, quelles en étaient les raisons ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REPONSES. ATTENDRE LES REPONSES SPONTANÉES ; SI LA PERSONNE N'EN FAIT PAS, SUGGERER)**

	Existence du motif	Absence d'un tel motif	
1. Le problème n'était pas grave, s'est résorbé de lui-même	2	1	0 – X
2. N'a pas eu le temps	2	1	0 – X
3. Ne savait pas où aller	2	1	0 – X
4. N'avait pas de carte, ne savait pas si avait droit à la gratuité des soins dentaires	2	1	0 – X
5. Le déplacement est difficile ou onéreux	2	1	0 – X
6. Ne pouvait pas s'offrir le traitement	2	1	0 – X
7. Les rapports avec le dentiste sont empreints d'hostilité (expliquez pourquoi svp.)	2	1	0 – X

**15. Vous êtes-il arrivé, au cours des douze derniers mois, de ne pas pouvoir acheter les médicaments prescrits ? Si oui, quelles en étaient les raisons ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REPONSES.)**

	Oui	Non	
1. N'avait pas l'argent pour acheter les médicaments	2	1	0 – X
2. La pharmacie était trop loin, n'avait pas l'argent pour le déplacement	2	1	0 – X
3. Autre, précisez svp. : .....	2	1	0 – X



LES QUESTIONS QUI SUIVENT SE RAPPORTENT UNIQUEMENT A LA SITUATION DE SANTE DES ENFANTS A CHARGE DANS LE MENAGE.  
EN L'ABSENCE DE TELS ENFANTS, PASSER A LA PREMIERE QUESTION DE LA SECTION V, SUR LES CONDITIONS DE LOGEMENT DE LA FAMILLE.

**16. Est-il arrivé, au cours des douze derniers mois, que l'un des enfants ait eu besoin d'une aide médicale ou de soins de santé ? Si oui, avez-vous eu recours au service en question ?**

	N'en a pas eu besoin	En a eu besoin		
		Et y a eu recours	Et n'y a pas eu recours	
1. Médecin de famille (généraliste)	3	2	1	0 – X
2. Spécialiste (sauf dentiste)	3	2	1	0 – X
3. Dentiste	3	2	1	0 – X
4. Infirmière à domicile	3	2	1	0 – X
5. Hôpital	3	2	1	0 – X

17. Si vous avez eu besoin d'appeler le généraliste ou d'emmener l'enfant chez un spécialiste ou à l'hôpital, mais, au bout du compte, n'avez pas eu recours à leurs services, quelles en ont été les raisons ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REponses. ATTENDRE LES REponses SPONTANÉES ; SI LA PERSONNE N'EN FAIT PAS, SUGGERER)

	Existence du motif	Absence d'un tel motif	
1. Le problème n'était pas grave, s'est résorbé de lui-même	2	1	0 – X
2. N'avait pas donné la carte d'assuré au généraliste à l'avance	2	1	0 – X
3. N'avait pas de carte, ou ne savait pas si avait droit	2	1	0 – X
4. Le déplacement est difficile ou onéreux	2	1	0 – X
5. Ne pouvait pas se permettre de payer le médecin sous la table	2	1	0 – X
6. Ne pouvait pas s'offrir le traitement ou les médicaments	2	1	0 – X
7. Autre, précisez svp. : .....			0 – X

## V. Conditions de logement de la famille

### 1. La maison ou l'appartement où vit votre famille est

- 1 – Possédée par la famille
- 2 – Louée à la municipalité
- 3 – Louée à d'autres (dont avec bail)
- 4 – Autre, précisez svp. (occupation illégale, etc.) : .....

0            X

2. Quelle est le nombre de pièces (salle de séjour, chambre, etc.) dont votre famille a l'usage exclusif ?

..... pièces

0            X

3. Parmi les commodités énumérées ci-dessous, lesquelles possédez-vous dans la maison ou l'appartement ?

---

	Oui	Non	
1. Eau courante à l'intérieur	2	1	0 – X
2. WC à l'intérieur	2	1	0 – X
3. Salle de bain, douche	2	1	0 – X
4. Cuisine	2	1	0 – X

---

4. Si vous n'avez pas d'eau courante à l'intérieur, à quelle distance se trouve le point d'eau que vous utilisez ?

..... mètres

0            X

**5. Avez-vous l'un des problèmes suivants avec la maison ou l'appartement ?**

	Qui	Non	
1. Humide, inondé	2	1	0 – X
2. Sombre, pas de jour, pas d'air	2	1	0 – X
3. A l'abandon, plein de courants d'air à cause de portes ou de fenêtres défectueuses	2	1	0 – X
4. Surpeuplé	2	1	0 – X
5. Les pièces habitées ne peuvent pas être chauffées suffisamment l'hiver	2	1	0 – X
6. Difficile à entretenir ou de payer les factures	2	1	0 – X
7. Le quartier n'est pas sûr	2	1	0 – X
8. Les transports sont mauvais, difficiles d'accès	2	1	0 – X
9. L'environnement est pollué ou malsain	2	1	0 – X
10. Le centre de la ville ou du village est trop éloigné	2	1	0 – X
11. N'ont pas le droit de vivre dans la maison ou l'appartement	2	1	0 – X
12. Risque d'expulsion	2	1	0 – X
13. Autre, précisez svp. : .....	2	1	0 – X

**6. Existe-t-il des conduites d'écoulement ? Si oui, de quel type ?**

- 1 – Il n'y a pas de conduite d'écoulement
- 2 – Fosse septique ou fossé (seulement pour les rejets des toilettes)
- 3 – Fosse septique ou fossé (pour tous les rejets)
- 4 – Tout à l'égout

0            X

7. Quel est l'état de la route menant à votre maison ou appartement ?

- 1 – Bon, route construite, facile d'accès ou d'emprunt
- 2 – Route construite à l'abandon, difficile d'accès ou d'emprunt
- 3 – Il n'existe pas de route construite, mais la maison est quand même accessible, y compris par mauvais temps
- 4 – Il n'existe pas de route construite, et la maison est difficilement accessible par mauvais temps

0            X

VI. Protection du ménage en matière de pensions

1. (*MONTRER LE TABLEAU*) Existe-t-il quelqu'un dans la famille qui reçoive l'une des prestations (de type assurance) suivantes ?

Type de prestation	Oui	Non	
1. Pension, à titre propre	2	1	0 – X
2. Pension d'invalidité	2	1	0 – X
3. Pension de retraite anticipée	2	1	0 – X
4. Pension de survivant (pour veuve, veuf, orphelin)	2	1	0 – X
5. Prestation d'accident	2	1	0 – X
6. Prestation de vieillesse pour membres d'une coopérative agricole	2	1	0 – X

2. (*QUESTION OUVERTE*) Si quelqu'un dans la famille reçoit une pension d'invalidité, à quel point la permanence de celle-ci est-elle garantie (par exemple, en cas de réexamen, etc.) ?

0            X

LES QUESTIONS QUI SUIVENT SE RAPPORTENT A LA PERSONNE INTERVIEWEE,  
EXCEPTE LA TOUTE DERNIERE QUESTION.

**3. Pensez-vous que vous aurez une pension de l'assurance sociale dans votre  
vieillesse ?**

1 – Non

2 – Oui, à titre propre

3 – Oui, à titre de survivant

4 – Autre (par ex. "pas besoin, je mourrai avant d'être en retraite")

0            X

**4. Avez-vous déjà possédé une assurance pension ? En avez-vous actuellement  
une ?**

1 – Non, je n'en ai jamais eu

2 – Je l'avais, mais je n'y cotise pas actuellement

3 – Je l'ai encore actuellement

9 – Ne sait pas

0            X

**5. Quel type d'assurance pension avez-vous ? (IL EST POSSIBLE DE  
DONNER PLUSIEURS REPONSES)**

1 – Aucune assurance

2 – Assurance publique obligatoire

3 – Assurance privée obligatoire

4 – Fonds de pension facultatif

0            X

**6. Si vous avez une assurance, qui paie les cotisations ?**

*(IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REponses)*

- 1 – Aucune assurance
- 2 – Vous, en tant qu'employé
- 3 – L'employeur
- 4 – La municipalité
- 9 – Ne sait pas

0            X

**7. Combien d'années ouvrant droit à pension avez accumulées jusqu'à présent ?**

..... années

A L'INTENTION DE L'ENQUETEUR : TOUTE ANNEE TRAVAILLEE AVANT 1989 SIGNIFIE AUTOMATIQUEMENT ANNEE OUVRANT DROIT.
---

**8. (QUESTION OUVERTE) Epargnez-vous, en quelque manière que ce soit, pour votre vieillesse ? Si oui, sous quelle forme ?**

0            X

**9. Encore combien d'années vous reste-t-il avant de pouvoir partir en retraite avec une pension ?**

..... années

0            X (ne sait pas)

**10. Quelles ressources pensez-vous que vous aurez pour vivre, dans votre vieillesse ? (IL EST POSSIBLE DE DONNER PLUSIEURS REPONSES. ATTENDRE LES REPONSES SPONTANEEES ; SI LA PERSONNE N'EN FAIT PAS, SUGGERER)**

Source de revenu	L'aura	Ne l'aura pas	
1. Pension de vieillesse	2	1	0 – X
2. Travail occasionnel	2	1	0 – X
3. Travail régulier	2	1	0 – X
4. Soutien de la famille	2	1	0 – X
5. Argent économisé avant la retraite	2	1	0 – X
6. Aide de la municipalité	2	1	0 – X
7. Production du lopin du ménage	2	1	0 – X
8. Autre, précisez svp. : .....	2	1	0 – X

**11. Dernière question: Y a-t-il des membres roms dans la famille ?**

1 – Oui

2 – Non

0            X

MERCI POUR CET ENTRETIEN.

*APRES L'ENTRETIEN.*

*A L'INTENTION DE L'ENQUETEUR : NE POSEZ PAS LES QUESTIONS, NOTEZ SEULEMENT VOTRE OPINION.*



**1. Pensez-vous qu'il y ait des membres roms dans la famille ?**

- 1 – Non
- 2 – Oui, l'interviewé
- 3 – Oui, d'autres membres de la famille

**2. Comment classez-vous le type d'habitation où vit la personne interviewée ?**

- 1 – Ferme isolée (*tanya*)
- 2 – Maison paysanne traditionnelle
- 3 – Abri temporaire (magasin, etc.)
- 4 – Appartement dans un immeuble traditionnel  
(avec appartements en location)
- 5 – Appartement dans un immeuble moderne (*panelház*)
- 6 – Maison familiale ou villa, avec beaucoup d'appartements par maison
- 7 – Maison familiale individuelle (*családi ház*) ou villa
- 8 – Autre, précisez svp. : .....

**3. Comment classez-vous le type de quartier où vit la personne interviewée ?**

- 1 – Quartier rom isolé (*cigánytelep*)
- 2 – Quartier pauvre, surtout habité par des Roms
- 3 – Quartier pauvre, surtout habité par des non Roms
- 4 – Quartier moyen, mélangé
- 5 – Quartier aisé
- 6 – Autre, précisez svp. : .....

# Bibliographie

- Burchardt, Tania (2000) : “Social exclusion: concepts and evidence” in David Gordon et Peter Townsend (sous la dir.), *Breadline Britain. The Measurement of Poverty*, Bristol, The Policy Press, pp.385–406.
- Ferge, Zsuzsa (1999) : “Reálisan a nyugdíjasok helyzetéről (La situation réelle des pensionnés)” in *Esély*, 1999/6: pp.34–49.
- Ferge, Zsuzsa (2000) : “Poverty in Hungary and in Central and Eastern Europe” in David Gordon et Peter Townsend (sous la dir.), *Breadline Britain. The Measurement of Poverty*, pp.267–306, Bristol, The Policy Press.
- Gordon, David et Peter Townsend (sous la dir.) (2000) : *Breadline Britain. The Measurement of Poverty. Bristol*, The Policy Press.
- Horváth, Ágota, Edit Landau, et Júlia Szalai (sous la dir.) (2000) : *Cigánynak születni. Tanulmányok, dokumentumok* (Etre né tsigane. Etudes et documents), Budapest, Aktív Társadalom Alapítvány–Új mandátum.
- Harcza, István (1997) : “Szociális ellátás az önkormányzatoknál, 1994–1996”, (Les prestations sociales au niveau des municipalités), (résultats d’une enquête statistique expérimentale), KSH Népeségstudományi Kutatóintézet Kutatási Jelentései, *Társadalomstatisztikai Füzetek* 18.
- Janky, Béla (1999) : “A magán-nyugdíjpénztárak tagsága” (Les membres des caisses privées d’assurance pension), *Társadalompolitikai tanulmányok*, Budapest, TÁRKI, 18 décembre 1999, Tableau 2, p.13.
- Központi Statisztikai Hivatal (OSC) (1998) : *A szegények jellemzői a mai Magyarországon* (Les caractéristiques de la pauvreté dans la Hongrie actuelle).
- Központi Statisztikai Hivatal (OSC) (1999) : *A háztartások és a családok társadalmi-foglalkozási tagozódása. A háztartások rétegződése* (La classification socio-professionnelle des ménages), (sur la base des résultats du mini-recensement de 1996), publications périodiques.

- Központi Statisztikai Hivatal (OCS) (chaque année) : *Annuaire statistique de la Hongrie*.
- Központi Statisztikai Hivatal (OSC) (1999) : "A segélyezett háztartások életkörülményei", (Les conditions de vie des ménages assistés) *Társadalomstatistikai füzetek* 25.
- Központi Statisztikai Hivatal (CSO) (2001) : *Szociális segélyezés 1997–1999*, (L'assistance sociale).
- PNUD (1999) : *Életkörülmények Magyarországon 1998* (Les conditions de vie en Hongrie), Rapport sur le développement humain, Hongrie, 1998.
- Rapport civil pour la Hongrie (2000) : Rapport du Comité national de l'ICSW (Conseil international de l'action sociale) pour le Sommet mondial de l'ONU pour le développement social, Genève 2000.
- Sík, Endre et István György Tóth (sous la dir.) (1997) : *Az ajtók záródnak (!?)* (La fermeture des portes !?), MHP 5. hullámának eredményeiről, Budapest, BKE Szociológia Tanszék – TÁRKI.
- Sík, Endre et István György Tóth (sous la dir.) (1998) : *Zárótanulmány* (Rapport final), MHP 6. hullámának eredményeiről, Budapest, BKE Szociológia Tanszék – TÁRKI.
- Spéder, Zsolt (2000) : *A szegénység dinamikája Magyarországon* (Les évolutions de la pauvreté en Hongrie), thèse de doctorat.
- Szívós, Péter et István György Tóth (sous la dir.) (1999) : *Monitor 1999* (Rapport d'observation), TÁRKI Monitor Jelentések, Budapest, TÁRKI.
- Szívós, Péter et István György Tóth (sous la dir.) (2000) : *Növekedés alulnézetben* (La croissance vue d'en bas), TÁRKI Monitor Jelentések, Budapest, TÁRKI.
- (The) World Bank (2001) : *Hungary : Long-Term Poverty, Social Protection, and The Labour Market*, avril 2001, Rapport n° 20645-HU.